

PHARMACIE LANDRY

ANALYSE D'URINE "ZONTECK"

TEST DE GROSSESSE \$5.00

SERVICE DE 24 HEURES

Nous allons chercher l'échantillon à domicile, n'importe où dans les limites de 15 milles.

Tél. PL. 3-7557

L'ACTION POPULAIRE

Kodaks Films Développement

OUVRAGE GARANTI

SPECIALITE: PRESCRIPTIONS

PHARMACIE O. GADOURY

Porte voisine du bureau de poste

CASIER POSTAL: 280

TEL. PL. 6-4557

419, RUE NOTRE-DAME

JOLIETTE

Livraison gratuite

VOL. XLIX — Nos 27 et 28

Joliette, mercredi le 9 août 1961 (éditions des 2 et 9 août 1961)

No 56

L'engagement d'un chef de pompiers approuvé par le Conseil

Journée des parents au Terrain de Jeux, dimanche, le 13 août

Fantastique! Extraordinaire! Telles seront les réflexions que l'on fera après cette journée mémorable. Vous voulez savoir ce que c'est, ce que ce sera?

1. Contrairement à l'habitude qui veut que la journée des parents ait lieu à St-Jean Bosco, l'organisation de l'O.T.J. vous invite à Ste-Maria Goretti cette année.

2. Vous pourrez voir les nouvelles installations que le Terrain de Jeux met à la disposition des petites filles chaque jour.

3. Les monitrices se feront un

énorme plaisir de vous accueillir.

4. Exposition de tous les travaux réalisés par les enfants (gars et filles) à l'atelier d'Arts Plastiques pendant l'été (gouache, dessins à la plume, émaux sur cuivre, modelage de plastique, papier mâché, pièces de linogravure, etc., sous la compétence direction de M. Ulric Laurin.

5. Du théâtre, des chants, des jeux consciencieusement préparés par l'équipe des moniteurs et des monitrices.

6. Des invités spéciaux y vont

de leurs prouesses: les Grenadiers de Shawinigan, avec leur musique, des parades et des jeux sur la marche, etc.

7. Bains aux deux plages pour tous ceux qui le désirent.

8. Activités multiples et variées, pour tous les goûts.

Parents venez voir ce que font vos enfants, dans quelle atmosphère et quel cadre ils s'amuse, ce qu'ils ont réalisé.

Venez passer une agréable journée au Terrain de jeux Ste-Maria Goretti. La direction, moniteurs et monitrices vous y invitent chaleureusement.

Lors de la séance régulière de lundi dernier, les membres du Conseil ont approuvé la recommandation de la Commission Incendie et Police concernant l'engagement d'un chef de pompiers pour prendre charge du département des Incendies de notre ville. Il s'agit de l'occurrence de M. Albert St-Amour, âgé de 44 ans, et ce dernier aura la direction entière du département, en plus de s'occuper de l'entraînement de nos policiers et pompiers et de nombreux autres employés de nos Services municipaux, qui auront à servir comme pompiers volontaires lorsque le besoin s'en fera sentir.

Les membres ont également ratifié l'engagement de huit nouveaux pompiers et policiers qui viendront prêter main-forte aux membres actuels de ces deux départements et ce sont pour la plupart des employés qui font déjà partie de ces services comme employés supplémentaires. Voici les noms de ces nouveaux engagés: MM. Denis Malo, Jean-Jacques Bonin, Léopold Goulet, Bernard Brien, Jean-Eudes Ron-

deau, Claude Guilbault, Marcel Boivin et Jacques Lapierre. Le directeur général des Services Municipaux a également distribué aux membres du Conseil les nouvelles formules d'application qui serviront dorénavant aux candidats à des positions pour ces départements.

Comme aucune soumission n'a été reçue concernant l'achat d'une machine à glace, le président de la Commission sportive et le directeur général des Services enquéteront au Conseil sur la date de livraison d'une telle machine puisqu'il n'y a qu'une seule compagnie qui en fabrique. Selon M. Lévesque, le coût en serait d'environ neuf mille dollars.

A la suite de l'ouverture des soumissions pour la réparation de la toiture de l'Aréna, sur proposition de l'échevin Armand Malo, appuyée par Donat Malo, le contrat est adjugé à M. Marcel Grégoire de notre ville dont la soumission était la plus basse, soit \$3,250.00.

Me Maurice Ertou, au nom de son client propriétaire du Restaurant Ste-Rose, demande au conseil s'il n'y aurait pas moyen d'amender le vieux règlement qui existe depuis au-delà de 25 ans concernant l'heure de fermeture fixée à deux heures du matin et porter la fermeture à 4 heures. Son honneur le maire suggère alors que le chef de Police Valmore Lapierre soit consulté sur le sujet, car il est qualifié pour ce faire et l'on procédera suivant sa recommandation. Me Breton se dit satisfait et se retire en demandant si cette enquête sera brève et si le maire de répondre "oui, très brève".

M. Roland Brissou s'est également présenté devant le conseil, pour faire valoir ses droits comme vendeur, mais comme il y a déjà une cause devant le tribunal sur ce sujet, les membres du Conseil se plieront à la décision de ce dernier.

L'échevin Roger Goulet s'informe à son tour, auprès du Directeur des Services, si on a accepté sa demande antérieure au sujet des affiches à enlever sur les poteaux. Ce dernier affirme que plusieurs ont déjà été en-

vées, mais qu'elles sont aussitôt remplacées par d'autres. L'échevin Arthur Lépine abonde dans le même sens et ajoute même que s'il est nécessaire l'on amende le règlement en conséquence, afin de faire disparaître ces affiches.

Une demande d'octroi de la part de l'O.T.J. est déposée devant le Conseil et son Honneur le maire demande que le Directeur du Service de la Récréation soit chargé d'enquêter et faire ensuite rapport sur le Comité des Loisirs et l'O.T.J. au sujet des divers octrois versés à ces organismes, et savoir exactement à quoi on emploie ces octrois et qui les reçoit.

Son Honneur le maire formule ensuite des vœux de prompt rétablissement à l'endroit de l'épouse de l'échevin Dr Sylvio Ferland hospitalisée depuis le matin à la suite d'une opération. L'échevin Bernard Malo propose que des fleurs soient envoyées à Mme Ferland et il est immédiatement appuyé par Donat Malo.

Par suite de la réception d'une

Commission scolaire de Joliette Département d'Éducation physique et récréation

Lettre aux parents de Joliette

Il m'est d'un grand plaisir de pouvoir prendre contact direct avec les pères et mères des étudiants et étudiantes qui recevront de moi cette année, une instruction d'éducation physique, et une participation à leurs jeux quotidiens.

Or, avant d'entreprendre l'année scolaire qui vient, j'aimerais vous expliquer ce qu'est l'éducation physique et la récréation.

L'éducation physique est basée sur un grand principe fondamental: celui de la nécessité d'utiliser l'effort au profit de la santé physique et morale de tous, et, non pour la gloire, la vanité et l'intérêt de quelques-uns.

D'autre part, l'individualité humaine ne peut dépasser l'effort que tracent les possibilités de l'adaptation fonctionnelle, et les-mêmes fixées par la constitution et le tempérament de chacun. Les limites ne peuvent être atteintes brusquement et spontanément, il faut une progression normale, générale d'abord, spéciale ensuite pour chaque sport.

L'activité sportive, même si elle poursuit un but récréatif, est dominée par la surveillance médicale permanente et la préparation rationnelle par la gymnastique.

La gymnastique, les jeux, les sports, ont été longtemps pratiqués pour le délassement, le plaisir qu'ils procuraient, n'attei-

gnant cependant qu'une minorité.

Dans ces trente dernières années, ce tableau a changé. Les exercices corporels se sont popularisés, ils se sont associés à des idées, à des concepts qui ont groupé la jeunesse et en ont fait des mouvements de masse.

Dès lors, la prudence recommanda de ne pas laisser s'importer quel exercice et cela d'autant plus que la préoccupation primitive, de nature hygiénique, est souvent étonnée par d'autres mobiles et par d'autres intérêts.

D'autre part, tous les êtres humains n'ont ni la même force, ni la même résistance, ni les mêmes aptitudes, ils ne peuvent logiquement pas se livrer tous à la même activité motrice.

Par contre, la psychologie, la physiologie, la médecine ont démontré toute l'importance de l'éducation physique dans la formation et le comportement de l'individu.

L'éducation physique domine tout le problème de l'éducation, car elle situe la formation de l'adolescent dans le climat qui lui est favorable.

Les qualités morales les plus viriles, courage, discipline, solidarité, y sont stimulées par les exercices et les jeux en groupe qui endignent favorablement la turbulence naturelle de la jeunesse.

Par l'Éducation physique, beaucoup moins que par d'autres exposés, se créent cette confiance en soi, cette discipline entre camarades, cet enthousiasme pour la vie, qui sont les ferments nécessaires à l'épanouissement des plus hautes vertus.

En d'autres termes, l'éducation physique recherche toutes les possibilités d'acquisition d'automatismes moteurs destinés au perfectionnement de l'architecture corporelle, à l'accroissement de la capacité de travail, à l'épanouissement de la santé, à la création d'une volonté, agissant préparant l'individu à sa mission de citoyen, membre de la communauté sociale et humaine.

Les moyens de l'éducation physique comportent: 1) la gymnastique formative, 2) les jeux, les formes jouées d'exercices, l'initiation sportive, 3) les sports; ceux-ci se divisent en gymnastiques d'équipe, sports individuels, compétitions sportives.

L'année scolaire débute bientôt. J'ai de grands projets pour tous les étudiants et étudiantes. Je compte sur la coopération et la compréhension des parents. Les autorités tant ecclésiastiques que civiles, et surtout sur l'appui de tous les parents.

Donnons-nous tous le même mot: "Pro Juventute". "Pour la Jeunesse".

Gaëtan Lacombe, Dir. Educ. phys. et Rec.

Plus de 2,000 pèlerins du diocèse au Cap de la Madeleine dimanche dernier

Trois pèlerinages organisés pour les fidèles de notre diocèse en 8 jours; celui de Ste-Elisabeth le 30 juillet en l'honneur de sainte Anne, celui des malades à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal le 1er août et le pèlerinage au Cap de la Madeleine dimanche le 6 août. Il y avait là de quoi faire grandir pour le succès du 3e tant donné les 2 précédents très rapprochés et le fait que toutes sortes d'organisations: l'Académie, Filles d'Isabelle, Scouts, etc. et de nombreux groupes privés organisent au cours de l'été au Cap de la Madeleine des pèleri-

nages qui ensemble amènent au pied de Notre-Dame, des milliers de nos fidèles. Et pourtant, dimanche dernier, le train spécial du Canadien Pacifique transporta près de 1000 passagers dans 14 wagons depuis St-Gabriel jusqu'au Cap en passant par Joliette, Lanoraie et Berthier.

Le groupe le plus considérable des voyageurs par train a été constitué celui de la ville de Joliette. Si l'on ajoute à ce contingent par train les centaines de fidèles qui firent route en automobile et selon les chiffres

recueillis de la bouche des gardiens du Sanctuaire de N-Dame du Cap, au moins 2000 fidèles du diocèse se sont retrouvés dimanche avec le pèlerinage diocésain dont l'organisation matérielle comme à l'accoutumée avait été confiée aux Zouaves de notre ville.

Son Excellence Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire dirigeait ce pèlerinage et célébra la messe au célèbre Sanctuaire. Il donna aussi le sermon sur la Transfiguration de Notre-Seigneur.

C'est M. l'abbé Prosper Lafor-tune, aumônier des Zouaves de la Cathédrale de Joliette qui présida dans l'après-midi la cérémonie de la bénédiction des malades avec le Saint-Sacrement. Des prières ferventes montèrent des cœurs de tous les pèlerins vers la Vierge Marie, pour que Dieu répande sur nos familles et sur tout le diocèse ses grâces de choix, en particulier celle de nous garder en amitié avec Lui, en ce monde moderne tellement attiré vers le péché.

A STE-BEATRIX, SAMEDI SOIR



M. Yoland Guérard, natif de Joliette, et qui sera à Ste-Beatrix, samedi prochain, lors de la clôture de la Foire-Miniature de cette paroisse.

Attention! PARTIE DE CARTES LE 17 OCTOBRE

La partie de Cartes des Filles d'Isabelle aura lieu cette année le mardi 17 octobre prochain en faveur des Oeuvres de l'Association.

Comme par les années passées, vous serez fidèles à cette soirée qui promet d'être très intéressante.

Visite à Joliette d'un évêque missionnaire

Vendredi dernier le 4 août, S. Exc. Mgr Jean-Louis Jobidon, P. B., évêque résidentiel de Mzuzu, dans le Nyassa-Nord, en Afrique, était de passage à Joliette pour une courte visite. Mgr Jobidon a été sacré à Québec à la fin de juin dernier. Né à Château-Richer le 18 nov. 1916, près de Québec, il fut ordonné prêtre en 1943 chez les Pères Blancs et, depuis ce temps il exerce le ministère dans les missions de sa communauté en Afrique. Depuis 1959 il était Préfet apostolique du Nyassa-Nord.

S. Exc. Mgr Jobidon a deux frères prêtres, le R. P. Emilien Jobidon, supérieur de l'Immaculée des Pères Blancs à Québec, l'abbé Arthur du Séminaire de Québec; l'un de ses oncles est chanoine à Québec, et l'un de ses neveux est Père Blanc le R. P. J.-Guy Richard. Mgr Jobidon compte aussi deux sœurs religieuses.

S. Exc. est venu à Joliette visiter les sœurs de l'Immaculée-Conception qui ont des missions dans son diocèse et une importante maison à Mzuzu, même où se trouve Ste-Yvette (Yvette Carle de Joliette) dirige une clinique. Mgr a fait quelques visites à Joliette, mais n'a pu rencontrer S. Exc. Mgr Papineau qui était retenu hors de Joliette cet après-midi. Le Prélat missionnaire reviendra à Joliette au cours de septembre pour une visite plus longue.

LE FUTUR EMPLACEMENT DE MORWILL CLOTHING



Mardi dernier, quelques échevins de notre Cité, en compagnie du président de Morwill Clothing Manufacturing Co., Ltd., se rendaient sur l'emplacement de la future usine dans la zone industrielle, pour effectuer la levée de la première pelle de terre. C'est l'échevin Arthur Lépine qui a posé le geste symbolique, en sa qualité de président de la Commission Publicité et Industrie et nous le voyons au moment où il s'exécute. Nous remarquons en outre, sur la photo, de gauche à droite: MM. les échevins Donat Malo, Bernard Malo, l'architecte Julien Perreault, l'échevin Roland Nadeau, l'entrepreneur Georges-Etienne Durand, qui a la direction des travaux de construction, le secrétaire-trésorier Jacques-Alfred Desormiers, le président de la Compagnie Morwill Clothing et Sam Rikita, le gérant.

A l'Oratoire, le 1er août

Plusieurs centaines de pèlerins de notre diocèse dont un bon nombre avaient pris place dans le cortège qui se forma à Joliette, se rendirent à l'Oratoire St-Joseph, le 1er août à l'occasion du pèlerinage diocésain annuel des malades au Sanctuaire du Mont-Royal qui coïncidait cette année avec le 1er jour de la neuvième préparatoire aux fêtes en l'honneur du frère André, le fondateur de ce célèbre lieu de pèlerinages.

Le pèlerinage organisé par le Comité diocésain de l'Action catholique adulte était sous le patronage de Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau et sous la présidence de Son Exc. Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire qui célébra la messe et approuva le sermon à l'Oratoire devant une foule nombreuse qui s'était jointe aux pèlerins de Joliette, tandis que M. le chanoine Eugène Dumontier, directeur des oeuvres sociales du diocèse présida le Salut du Saint Sacrement et la Bénédiction des malades au cours de la cérémonie.

Une statue de saint Joseph qui avait été transportée de l'Oratoire du Mont-Royal à St-Gabriel de Brandon d'abord, puis à Joliette, accompagnait les pèlerins qui la saluèrent de leurs chants et de leurs prières. De nombreuses automobiles et ambulances avaient gracieusement été mises au service des malades et autres infir-

mes qui firent le voyage et encouragèrent la piété de tous. Le R. P. Roland Gauthier, c.s.c. supérieur de l'Oratoire, accueillit le groupe imposant.

Les Grenadiers de Shawinigan à Joliette samedi

Samedi le 12 août, les CADETS JOLIETTAIS reçoivent les GRENADIERS DE SHAWINIGAN. Ils donneront une démonstration à l'Aréna à 8 heures et 30 p.m.; celle-ci sera précédée d'une parade dans la ville.

Durant la soirée les CADETS JOLIETTAIS présenteront leur premier numéro depuis leur fondation.

Nous vous invitons à venir encourager votre nouveau corps de Cadets.

Spectacle: admission \$0.25 (Adultes et enfants). Vice-Président

Aux Chev. de Colomb des districts 19 et 49

Le Conseil 1468 de Joliette tient à vous informer que le congrès régional qui devait avoir lieu le 10 sept. a été remis au 17 sept. 1961.

Ce congrès sera sous la présidence d'honneur du vénérable député d'Etat L'Hon. Juge Eugène Marquis et sous la présidence de nos vénérables députés de district MM. J.-Georges Coutlée et Raymond Robitaille.

Que tous et chacun se fassent un devoir d'y assister.

Roland PARE, sec. arch.



Marche priante

AU SANCTUAIRE HARNOIS Marche priante pour les Jeunes Travailleurs et les Jeunes Traillieuses, organisée par la JOCF locale, samedi soir le 12 août prochain au "Sanctuaire Harnois" de St-Thomas.

Tous les jeunes y sont invités. Le départ aura lieu de l'église St-Pierre à 9 h. 45 p.m. Bienvenue à tous et toutes. (Comm.)

Décès de M. Fernand DeSerres

Le 3 août, décédait à l'âge de 31 ans, M. Fernand DeSerres, époux d'Alizette Blais demeurant 125, rue Curé Rondeau, à N.-D.-de-Mes Prairies.

Les funérailles eurent lieu lundi le 7, des Salons Garneau, Perreault, Garneau, 636, Manseau, à Notre-Dame des Prairies où le service fut chanté à 10 heures au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Michel, Danielle, Denis, Robert, Serge et Marlys. Sa mère, Mme Hormisdas Deserres de Joliette, son grand-père, M. Du-bon Garneau de St-Ambroise, son beau-père M. Joseph Blais de Ste-Emmelle, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: René (Gertrude Régimbald), Yvette (Mme Armand Houle), Gérard (Yvette Blanchard), tous de Joliette, Cécile (Mme Maurice St-Georges) de St-Jean, M. et Mme Viateur Blais, M. Val-dor Blais, Mlle Madeleine et M. Yvon Blais de Ste-Emmelle, M. et Mme J.-Claude Blais de Terbonne, M. et Mme Maurice Latendresse et M. et Mme Pierre-Paul Blais, de Montréal, ainsi que de nombreux autres parents. Nos sincères condoléances.

Les Chev. de Colomb Conseil 1468 de Joliette

remercient tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de leur soirée familiale du 22 juillet 1961 soit par cadeaux soit en aidant bénévolement. Frère Maurice Chaput qui lui avait travaillé sans relâche pour faire de cette soirée un vrai succès. Cette soirée était présidée par notre vénérable député de district M. J.-Georges Coutlée et notre vénérable Grand Chevalier Denis Perron.

Roland PARE, sec. arch.

Une fois encore l'objectif est dépassé

LA PAROISSE ST-PIERRE BRILLE A LA PREMIERE PLACE — QUELQUES CHIFFRES ET QUELQUES REFLEXIONS

Des circonstances spéciales telles que la fédération diocésaine des oeuvres de charité et une abondance de demandes faites à nos paroisses avaient retardé la collecte annuelle de la Fraternité française d'Amérique jusqu'à l'été. De fait, la collecte fut faite à Joliette le 11 juin et dans les paroisses hors de la capitale elle était fixée au 2 juillet. Pour des raisons que nous n'avons pas à donner, certains curés firent cette quête plus tôt, d'autres plus tard, si bien que ce n'est que le 1er août dernier que le trésorier bénévole l'abbé Lucien Sylvestre pouvait déclarer la campagne terminée et remettre son chèque à la Société St-Jean-Baptiste de Joliette. L'on sait que cette année, le diocèse de Joliette était jumelé avec le groupe minoritaire de l'île du Prince-Edouard où 15,000 Acadiens s'efforcent non sans succès de survivre.

La collecte de la Fraternité se faisait dans le diocèse de Joliette pour la cinquième année consécutive et a rapporté jusqu'à la somme de \$16,020.05. Cette année l'objectif est encore légèrement dépassé et la collecte a rapporté \$3,279.53. En 1960: \$3,122.55. C'est un résultat très encourageant, car les circonstances qui entourèrent la collecte de cette année pouvaient laisser craindre un échec, du moins un résultat dont nous n'aurions pas eu à nous glorifier. Nous pouvons donc nous réjouir, être fiers des diocésains qui se sont montrés généreux malgré tout et dire notre reconnaissance à messieurs les curés qui ont bien voulu recommander fortement cette oeuvre à leurs fidèles, et tout d'abord à Son Exc. Papineau qui tenait à ce que son diocèse fasse sa part, cette année comme par les années précédentes.

La collecte a été faite dans toutes les paroisses du diocèse sauf dans une, St-Barthélemy, et a rapporté \$3,179.53. Au bureau de la St-Jean-Baptiste, on avait déjà reçu une somme de \$100.00 formant un total de \$3,279.53. Voici la liste des dons reçus au Secrétariat S.J.B.

Caisse populaire St-Pierre	\$25.00
Banque C. Nationale, Joliette	\$25.00
Imperial Tobacco, Joliette	\$15.00
Librairie René Martin	10.00
Caisse populaire, Crabtree	10.00
Caisse populaire, St-Jacques	10.00
Joliette-Journal	5.00
Total	\$100.00

Pour les paroisses, celle de St-Pierre où la St-Jean-Baptiste a une section très vivante, brille à la première place, de beaucoup en avance sur toutes les autres, avec une collecte de \$319.35.

Nous tenons à citer aussi celles de la classe de \$100.00 et plus: St-Jacques 125.13, Cathédrale 115.00, Rawdon 101.68, Lavaltrie 100.95, Notre-Dame de la Merci 100.00. Et, tout près nous avons St-Lin 94.77, Crabtree 94.00, Chertsey 91.30, St-Félix 90.90, Christ-Roi 88.11, Chapelle du Lac Noir 86.00, St-Gabriel 82.00, St-Côme et Ste-Julienne 75.00, etc.

Naturellement, il y a de petites paroisses qui n'ont pas atteint ces sommets, mais dont la moyenne par famille est excellente, meilleure même que celle des paroisses citées plus haut, mais nous ne voulons pas allonger cette liste et demander trop aux journaux de Joliette qui nous ont déjà généreusement accueillis dans la publicité que nous avons faite il y a quelque mois.

Le Président du Comité permanent S.J.B. Joliette.

Les signaux lumineux fonctionnent au passage à niveau, rue Manseau

C'est avec plaisir que nous mentionnons que depuis lundi dernier ces signaux lumineux à longuement réclamés, fonctionnent à l'intersection de la voie ferrée menant à la Standard Line et de la rue Manseau.

Le directeur général des Services en a averti les membres du Conseil lors de la séance ré-

gulière et point n'est besoin de dire que ces derniers en étaient heureux. Comme il est question de l'installation de tels signaux à la voie ferrée de la rue Beaudry, il n'existera donc plus aucun danger d'accident à ces passages à niveau. Un autre problème de moins pour nos administrateurs publics.

Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada

Membre de l'ABC (Audit Bureau of Circulations)

L'ACTION POPULAIRE

LE JOURNAL DIOCESAIN

Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi

(autorisé comme matière postale de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa)

PROPRIETE DE L'ACTION POPULAIRE LIMITEE

BUREAU DES DIRECTEURS:

Président d'honneur: Son Excellence Mgr J.-A. Papineau

Président d'office: Dr Roland Magnan, M.D.; vice-président: Dr Jos. Lafortune, M.D.; Directeurs: Mgr René Boudreau, P.D., procureur diocésain, Dr Albert Geoffroy, M.D., M. le chanoine Léo Forest, ptre, directeur de la rédaction.

ADMINISTRATION:

GERANT: René Lapointe, publiciste

Directeur de la rédaction: Léo Forest

Abonnement: au Canada: \$3.00; aux Etats-Unis: \$3.50, ailleurs: \$4.00

Bureaux ouverts tous les jours de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. Fermés le samedi

Adresse: 72 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. PL. 3-7538

Casier postal 50

Succès de la Kermesse à Crabtree

C'est un agréable devoir pour moi de remercier ceux et celles qui se sont dévoués au succès de notre kermesse. C'était une tâche gigantesque qui fut menée à bien, grâce au dévouement et à la générosité d'une équipe formidable au sein de laquelle ont régné la bonne entente et l'amitié.

Tout le temps qu'ont duré les préparatifs de la kermesse, la collection des cadeaux, construction de kiosques, décorations, etc., je fus à plusieurs reprises agréablement surpris et quelquefois même touché de voir ces personnes travailler avec acharnement et ceci avec le plus grand désintéressement pour la belle cause des loisirs. J'aimerais pouvoir rendre un hommage individuel à toutes ces généreuses personnes mais il y en a tellement que je craindrais d'en oublier. Je veux aussi remercier nos généreux donateurs locaux et étrangers, ils ont eux aussi une grande part dans le succès de la

kermesse. Enfin merci à tous ceux qui sont venus nous encourager à l'arena; encore une fois les gens de Crabtree nous ont prouvé qu'ils sont généreux.

Vous êtes, sans doute tous au courant que Mlle Marguerite Lachapelle nous a fait don d'un magnifique terrain. Nous l'en remercions cordialement. Nous disposons de ce terrain par un grand tirage qui aura lieu plus tard.

Depuis lundi le 31 juillet, les enfants du village ont l'opportunité d'aller s'amuser à la plage Lachapelle. La surveillance des enfants a été confiée à une monitrice diplômée de l'université de Montréal en éducation physique, M. Pierre-Paul Blouin. Espérons que nos jeunes sauront tirer profit de ces excursions.

Une assemblée générale de la Commission des Loisirs aura lieu lundi soir à 7 h. 00 au collège.

Alain Landreville, président

Décès de Mme François Laporte

A Montréal, à l'Hôtel-Dieu, le 1er août, est décédée à l'âge de 88 ans Mme François Laporte, née Emma Beauséjour, autrfois de Joliette.

Elle laisse ses enfants: l'abbé Yves Laporte, ptre de la paroisse St-Jean Damascène de Montréal, Emilie, ses filles; Mère Marie-Réparatrice, supérieure au Monastère du Précieux-Sang, aux Trois-Rivières, Mère Marie des Anges, Hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, Soeur Marie du Carmel de la Congrégation Ste-Anne à Montréal et Annette. Son frère: M. Arthur Beauséjour de Joliette, sa sœur: Mme André Joly de Ste-Mélanie, sa belle-fille: Mme Emilie Laporte, sa belle-sœur: Mme Arthur Beauséjour ainsi que 15 petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants.

Les funérailles, sous la direction des Salons Omer Landreville, eurent lieu en la Cathédrale de Joliette vendredi le 4 août. La levée du corps fut faite par M. le Chanoine D.-A. Robert. Le service fut chanté par le Père Rméo Beauséjour, O.M.I., neveu de la défunte. Son Excellence Mgr J.-A. Papineau assistait au

trône et chanta l'absoute. Dans le chœur on pouvait remarquer plusieurs personnalités ecclésiastiques.

Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

Courriers remis

Nous regrettons de devoir reporter à la semaine prochaine des courriers qui nous parvinrent ce matin mercredi, donc trop tard pour être publiés aujourd'hui. Est-ce la faute des Postes? est-ce celle de nos correspondants? En tous cas, il nous est pratiquement impossible de publier les courriers qui ne nous arrivent que le mercredi, le jour même devant aller sous presse vers deux heures p.m. et les dernières heures avant sa publication étant employées à la rédaction des nouvelles de première page.

Décès Lauzon

Le 16 juillet à l'âge de 58 ans est décédé M. Léopold Lauzon, époux d'Allice Damien, autrfois de Ste-Eustache. Les funérailles sous la direction de la Maison Garceau, Perreault, Garceau ont eu lieu le 18 juillet à Ste-Eustache. Nos sincères condoléances.

A L'EPIPHANIE

MAIRE ET MAIRESSE DES COLONIES DE VACANCES



M. Pierre Lassonde dit Beauré, élu maire de L.O.T.J. le 31 juillet; Pierre est âgé de 12 ans et est l'unique enfant élevé par M. et Mme Fernand Beauré. Il est sous-moniteur à la colonie de vacances; a terminé ses études à l'Ecole St-Guillaume à L'Epiphanie et entre au Collège de L'Assomption en "élément latin" en septembre prochain.



Mlle Louise Lebeau, fille de M. et Mme Clément Lebeau du Haut de l'Aschigan Sud, élue mairesse de L.O.T.J. le 31 juillet dernier. Elle est la troisième d'une famille de six enfants: Mariette 19 ans; Francine 17 ans; Louise 13 ans; Monique 11 ans; Gilles 8 ans; et Ghislaine 5 ans. Louise est sous-monitrice aux Terrains de jeu entre en 8e année en septembre. Elle est née le 24 mai 1948.

A tous deux nos félicitations.

0 0 0 2 1 1 0 - 4 - 5 - 1

A Joliette le 3 août, les Mous-ses ont profité de cinq erreurs et de neuf buts sur balles pour enregistrer sept points non mérités et déclasser les Salaberry de Valleyfield par 7 à 2 dans la dernière rencontre de la saison entre les deux clubs. Les Mous-ses ont obtenu sept victoires et une défaite contre les protégés de Gerry Giroux au cours de la présente campagne. Les lanceurs Robert Lemieux et Normand Pethel ont donné une ma-gistrale exhibition de leur savoir faire en limitant les jolietains à un seul coup sûr celui de Jacques Savignac à la deuxième manche, mais mal secondés par leurs co-équipiers ils ont subi la défaite.

Jean Gagnon a officié au monticule durant toute la rencontre pour le club de Maurice Dudemaine pour recevoir le crédit de sa cinquième victoire. Jean a accordé six coups sûrs, deux buts sur balles et décroché 10 retraits sur trois prises. Pour les perdants Claude Toulouse a le mieux figuré avec deux hits en trois apparitions au bâton.

Sommaire:

Joliette 0 1 1 0 0 0 - 2 - 7 - 2

Valleyfield 0 0 0 0 0 2 1 - 3 - 10 - 3

Lanceur gagnant: Ronald Garand; lanceur perdant: Alain Forest (2-4).

Le premier août à Joliette, le gaucher Pierre Granger a lancé une partie de cinq coups sûrs et Claude Vienne a frappé deux fois en lieu sûr pour conduire les Mous-ses de Joliette à une victoire de 4 à 1 sur les Blue Caps de Terrebonne d'André Martel. Pour Granger il s'agissait de sa quatrième victoire de la saison contre trois revers; Pierre a de plus fait mordre la poussière à dix frappeurs ennemis. Jacques Savignac, André Coulombe et Florian Morin ont mérité les autres hits du Jolietain.

Pour Terrebonne Robert Contant s'est grandement distingué avec trois simples en quatre apparitions officielles au marbre. Marcel Belle-rose a donné cinq coups sûrs et quatre buts sur balles et a été dé-bité de la défaite.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

0 0 0 2 1 1 0 - 4 - 5 - 1

A Joliette le 3 août, les Mous-ses ont profité de cinq erreurs et de neuf buts sur balles pour enregistrer sept points non mérités et déclasser les Salaberry de Valleyfield par 7 à 2 dans la dernière rencontre de la saison entre les deux clubs. Les Mous-ses ont obtenu sept victoires et une défaite contre les protégés de Gerry Giroux au cours de la présente campagne. Les lanceurs Robert Lemieux et Normand Pethel ont donné une ma-gistrale exhibition de leur savoir faire en limitant les jolietains à un seul coup sûr celui de Jacques Savignac à la deuxième manche, mais mal secondés par leurs co-équipiers ils ont subi la défaite.

Jean Gagnon a officié au monticule durant toute la rencontre pour le club de Maurice Dudemaine pour recevoir le crédit de sa cinquième victoire. Jean a accordé six coups sûrs, deux buts sur balles et décroché 10 retraits sur trois prises. Pour les perdants Claude Toulouse a le mieux figuré avec deux hits en trois apparitions au bâton.

Sommaire:

Valleyfield 0 0 0 0 0 2 1 - 3 - 10 - 3

Joliette 0 1 1 0 0 0 - 2 - 7 - 2

Lanceur gagnant: Ronald Garand; lanceur perdant: Alain Forest (2-4).

Le premier août à Joliette, le gaucher Pierre Granger a lancé une partie de cinq coups sûrs et Claude Vienne a frappé deux fois en lieu sûr pour conduire les Mous-ses de Joliette à une victoire de 4 à 1 sur les Blue Caps de Terrebonne d'André Martel. Pour Granger il s'agissait de sa quatrième victoire de la saison contre trois revers; Pierre a de plus fait mordre la poussière à dix frappeurs ennemis. Jacques Savignac, André Coulombe et Florian Morin ont mérité les autres hits du Jolietain.

Pour Terrebonne Robert Contant s'est grandement distingué avec trois simples en quatre apparitions officielles au marbre. Marcel Belle-rose a donné cinq coups sûrs et quatre buts sur balles et a été dé-bité de la défaite.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Terrebonne 0 0 0 0 0 1 - 1 - 5 - 2

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

Lanceur gagnant: Jean Gagnon (4-3); lanceur perdant: Mike Chum.

A Valleyfield le 30 juillet, les Salaberry de l'endroit ont effectué un sensationnel ralliement de trois points dans les deux dernières manches pour triompher des Mous-ses de Joliette par le pointage de 3 à 2. Michel Rochefort et Lucien Savoie ont été les héros des vain-queurs avec chacun trois coups sûrs en quatre apparitions au bâ-ton. Normand Pethel et Maurice Bouchard ont eux aussi bien fait avec chacun deux coups sûrs. Ronald Garand a bien distribué sept coups sûrs et un but sur balles tout en retirant six frappeurs au bâton.

Sommaire:

Joliette 1 0 0 6 1 0 - 8 - 6 - 1

fensive des Papetiers avec quatre coups sûrs en autant de présen-ces officielles au marbre. Son co-équipier, Roch Lasalle se signala avec un circuit. Du côté des Pan-thères, un vétéran écossais, Bern-ard Tellier dirigea l'offensive, avec un circuit et un simple en trois voyages officiels au marbre.

Sommaire:

Crabtree 0 1 0 0 2 0 0 4 - 7 - 16 - 6

Joliette 0 0 0 0 0 3 0 1 0 - 4 - 8 - 1

St-Gabriel 1, Ste-Marie 4

Le Ste-Marie Salomé, du pilote Gaby Dénommé, a augmenté ses chances de rejoindre les Beavers au premier en remportant une vic-toire de 4 à 1, aux dépens du St-Gabriel de Gérard Lambert, dans la première joute d'un programme double, dimanche après-midi, à Ste-Marie Salomé. L'équipe St-Gabriel a cependant livré une chaude lutte à cette équipe a subi un important sursaut d'énergie, depuis le début de la saison.

Dès la première manche, les joueurs de Gérard Lambert ont ou-vert le pointage de la joute, en enregistrant leur seul point, grâce à un but sur balles un simple et une erreur. Les Saloméens égale-ment le pointage dans la deuxième manche, à la faveur d'un double de F. Gagné, qui croisa le marbre sur un sim-ple d'André Gareau. Les joueurs de Gaby Dénommé s'assurèrent de la victoire en comptant au deuxi-ème, troisième et septième manches. Ces points furent produits respec-tivement par un double de Fernand Gagné, un simple d'Adrien Lari-vière et un simple de Fernand Ga-gné.

Au monticule, l'artilleur droitier Gilles Chamberland, du Ste-Marie, s'effrita la victoire. Il espéra 4 coups sûrs et les joueurs de Gérard Lambert. Chamberland n'alloua au-cun but sur balles et retira 7 frap-peurs sur trois prises. De son côté, l'artilleur, perdant, le droitier Ju-les St-Jean, du St-Gabriel, permit aux Saloméens de cogner à 9 repri-ses en lieu sûr. Il aïoua 5 buts sur balles et effectua 5 retraits sur trois prises.

A la défensive, les Saloméens se virent créditer 5 erreurs, contre deux pour les joueurs de Gérard Lambert. Le St-Gabriel laissa 6 coups sûrs sur les sentiers, tandis que 8 coureurs du Ste-Marie demu-raient sur les coussins, au cours de la joute.

Le champ centre Fernand Gagné a dirigé l'offensive de l'équipe de Gaby Dénommé en réussissant 2 doubles et un simple en quatre voyages officiels au marbre. Ses co-équipiers Gilles Chamberland et André Gareau y allèrent de deux coups sûrs chacun en quatre prés-ences officielles.

Sommaire:

St-Gabriel 1 0 0 0 0 0 0 0 - 1 - 4 - 2 - 6

St-Marie 1 1 0 0 0 1 0 0 - 4 - 9 - 5 - 8

St-Marie 7, St-Gabriel 6

Les Saloméens, du pilote Gaby Dénommé, ont remporté une deuxième victoire consécutive en triomphant du St-Gabriel de Gé-rard Lambert, par le compte de 7 à 6, dimanche soir, à Ste-Gabriel. L'équipe Ste-Marie Salomé conser-ve ainsi la deuxième place du clas-sement, sur un pied d'égalité avec le Maskinongé de Gaétan Morin.

Les Saloméens ont tout d'abord pris une avance de 5 à 0, dans la joute. Deux simples de Paul La-ri-vière, et aussi des simples de Claude Sévigny et Fernand Ga-gné, de même que deux erreurs de l'adversaire ont fait produire ces points. Les Gabriélois du pi-lote Gérard Lambert ont réussi à briser la glace à la deuxième moi-tié de la quatrième manche. Ils croiseront le marbre à trois rep-prises, à la suite d'une erreur, un but sur balles, un simple et un double.

Les joueurs de Gaby Dénommé augmentèrent leur avance en croi-sant le marbre à deux reprises à la sixième manche. Les joueurs de Gérard Lambert, avec l'aide de certains spectateurs qui réussirent une offensive de trois points à la septième et dernière manche. Qua-tre buts sur balles, presque imposés par une délégation de spectateurs, une erreur et un double de Georges St-Jean firent produire ces trois points. Cependant, ce fut insuffi-sant pour la victoire.

L'artilleur débutant, Claude Me-lançon, du Ste-Marie, se mérita la victoire. Il fut remplacé à la 6e par son co-équipier Gilles Cham-berland. Au total, les artilleurs Sa-loméens allouèrent 6 coups sûrs et 9 buts sur balles. Ils effectuèrent 7 retraits sur les sentiers. Pour sa part, l'artilleur débutant, Jules St-Jean, du St-Gabriel, alloua 9 coups sûrs et 5 buts sur balles. Il retira 5 frappeurs sur trois prises.

A la défensive, les Saloméens commirent 3 erreurs et laissèrent 11 coureurs sur les sentiers. Les Gabriélois, pour leur part, se vi-rent créditer 6 erreurs et laissèrent 12 coureurs sur les sentiers. L'artil-leur Claude Melançon et le deuxi-ème but Paul Lari-vière ont dirigé l'offensive de l'équipe Ste-Marie en réussissant chacun deux coups sûrs en trois voyages officiels au mar-bre.

Sommaire:

Ste-Marie 0 2 1 2 0 2 0 - 7 - 9 - 3 - 11

St-Gabriel 0 0 0 3 0 0 3 - 6 - 6 - 6 - 12

Décès de R. Sr. Marie de Ste-Théodosie, c.s.c.

Rév. Soeur Marie de Ste-Théodosie c.s.c., décédée le 3 août 1961. Les funérailles eurent lieu à la Maison Mère à Saint-Louis de 5 août. Elle laisse deux fils, deux frères et six sœurs: M. et Mme Médéric Beauséjour, née Rose-Délina Laporte, demeu-rant à Joliette, M. Edmond à St-Ambroise et Mathias à St-Jacques de Montcalm, Mlle Adrienne Beauséjour à St-Liguori, Mme J.-A. Rivest de Joliette, Mme E-milie Nadeau, Montmartre Sas-katchewan, Mme Wilfrid Beau-dou, Joliette, Mme Médéric Ven-der, Ste-Jacques et Garde, Elisabeth Beauséjour de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et

nièces. Nous remercions tous ceux et celles qui ont témoigné de la sympathie lors du décès. Remerciements à toutes les bon-nes religieuses de Ste-Croix de la Maison Mère qui nous ont of-fert leurs sympathies.

Baptême Castonguay

Le 30 juillet Joseph, Jean, Da-niel né le 16, enfant de M. et Mme Romain Castonguay (Doris Gagnon, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gagnon de St-Jean-de-Matha, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Doris Castonguay, la mère. Félicita-tions aux heureux parents.

NOMINATION A L'EMPIRE LIFE



R. GAUVREAU

M. E. C. N. Lanctôt, C.L.U., gé- rant de la division de Montréal pour la Compagnie d'Assurance Empire Life a le plaisir d'annon- cer la nomination de M. Georges Gauvreau, au poste de représen- tant pour les districts de Joliette et Terrebonne.

M. Gauvreau a complété avec succès le cours d'entraînement de la Compagnie et il est bien qualifié pour discuter des be- soins d'assurance-vie avec ses nombreux amis et ses associés.

L'adresse de la division de Montréal est la suivante: 1434, rue Ste-Catherine ouest, Monre-al.

Il y a les naissances... cette nouvelle peut se prendre de deux manières bien différentes... télé- phone aux intéressés mêmes ou... dans les registres civils de cha- que paroisse, propriété de l'état que tout le monde peut consulter au besoin...

Alors, en toute justice, où donc est la copie?

Je n'ai aucun ressentiment personnel contre l'auteur de ces lignes ni contre la ou les per-sonnes moins honnêtes qui se cachent derrière ce nom...

Elles me font plutôt pitie. Si vous êtes honnêtes auto-ment, de la vraie honnêteté pré-chée par le Christ vous rele-vez les cinq derniers courriers et vous verrez qu'à peu près les mêmes nouvelles apparaissent aux mêmes dates alors donc votre naïveté n'a d'égale que votre méchanceté.

Je dois donc conclure que cette accusation est fausse menson-gère et envieuse.

Je fus déjà correspondante de ce journal-ci, bien au-delà de 5 ans; les autorités religieuses d'alors m'avaient demandé d'y coo-pérer bénévolement. Je l'ai fait avec plaisir, j'ai rempli ma mis-sion de mon mieux et comme simple remerciement on est venu en délégation, à mon domicile me supplier d'y cesser d'écrire pour un motif dérisoire, à bien y songer...

Mais passons. Il m'est souvent arrivé depuis de voir de mes reportages repro-uits dans des journaux régionaux. J'en suis flattée, très flat-tée même, c'est que mon cou-rier en vaut la peine et je les in-vite sincèrement le cas échéant de reproduire ce qui ferait leur affaire... Je n'ai rien à cacher, moi, je n'ai pas honte de mes re-portages.

J'espère que cet incident sera désormais clos, je n'ai pas l'in-tention d'ouvrir ni d'entretenir une polémique sur ce banal sujet car tant d'œuvres humanitaires réclament mon entier dévoue-ment que...

Merci sincèrement M. le Direc-teur de m'avoir donné une autre fois l'hospitalité de vos colonnes comme souvent... jadis.

Je continuerais d'écrire parce que c'est mon domaine d'abord et laissons donc "à chacun son métier." A bon entendeur, salut.

Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

Tél. PL. 6-4574

537, RUE NOTRE-DAME

JOLIETTE, QUE.

L'ACTION POPULAIRE

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

DR ROGER ADAM, O.D.

Optométriste, spécialiste de la vue

EXAMEN DE LA VUE

LENTILLES CORNEENNES

(VERRES DE CONTACT)

9, PLACE BOURGET

TEL. PL. 6-4910

JOLIETTE

VOL. XLIX — Nos 27 et 28

Joliette, mercredi le 9 août 1961

(éditions des 2 et 9 août 1961)

PAGE TROIS

LA HIERARCHIE DES DROITS EN EDUCATION

A MOINS D'UNE APOSTASIE GENERALE, NOTRE ENSEIGNEMENT OFFICIEL SE DOIT DE DEMEURER CHRETIEN

Pour répondre aux erreurs, préjugés, ignorances, faussetés qui circulent de ce temps-ci dans revues et journaux et qui alimentent les conversations des gens sérieux, nous rappelons sommairement qu'il y a une certaine hiérarchie des droits qu'il n'est pas permis d'ignorer ni de bousculer, et nous établissons les bases sur lesquelles doit s'édifier et se maintenir tout système d'éducation.

On a écrit que les droits de l'Eglise priment les droits des parents alors que c'est le contraire qui est vrai: *gratia non tollat naturam, sed perficiat*; que l'Eglise passe avant l'Etat alors qu'il faudrait distinguer leur domaine respectif; que l'Etat est souverain en éducation et que c'est à lui de tout décider alors que...

Pourtant dans son encyclopédie sur l'Education de la jeunesse, Pie XI écrit: "Il y a trois sociétés nécessaires établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel: la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise est d'ordre surnaturel. En premier lieu, la famille institue immédiatement par Dieu pour sa fin propre qui est la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de nature, une priorité de droits, par rapport à la société civile..."

Donc trois institutions qui doivent intervenir à des titres divers dans l'éducation de l'enfant. Nous voulons ici établir dans leur ordre naturel ces trois droits qui concourent à l'évolution normale de l'enfant: 1) Les droits intangibles des parents sur leurs enfants; 2) les droits de suppléance de l'Etat sur tous les citoyens; 3) les droits stricts de l'Eglise sur tous les baptisés.

1. — LES DROITS INTANGIBLES DU PERE SUR SES ENFANTS

Dans l'ordre naturel, l'enfant a droit, dès qu'il existe, à sa subsistance, à tout ce qui est nécessaire à son développement physique, intellectuel et moral, en rapport avec la condition de sa famille, son milieu social et les exigences de son temps. C'est en participant à tous les progrès de l'humanité qu'il deviendra un homme de son époque, susceptible d'accroître les biens qu'il a reçus et, ainsi, enrichir l'humanité. Lorsque nous parlons de droit de l'enfant, il ne s'agit pas de droit au sens strict, le fils étant quelque chose du père, *filius est naturaliter aliquid patris*, dit saint Thomas, il lui manque l'altérité *ad alterum* qui lui donnerait la plénitude juridique. En effet, on n'y trouve pas l'opposition du créancier à son débiteur, ni du vendeur à l'acheteur, parce que l'enfant est par nature une extension, un prolongement de ceux qui l'ont engendré. En revanche, il a une exigence, débiteur, qui comporte toute la force du droit et le dépasse. Les droits des parents en matière d'éducation sont au moins pour la plupart basés sur leurs devoirs envers l'enfant et ceux-ci répondent aux droits de l'enfant.

Avant l'Eglise, avant l'Etat, les parents ont primordialement le devoir et le droit d'éduquer convenablement leurs enfants. Education et instruction se complètent, car il est inconcevable qu'en même temps que l'éducation physique, on puisse négliger la formation de l'intelligence, du jugement, du caractère et l'ensemble des connaissances nécessaires pour bien connaître "son métier d'homme". Or, c'est tout particulièrement au père et à la mère qu'incombent les premiers devoirs en matière d'éducation et d'enseignement. Par ailleurs la famille est une société hiérarchique où l'autorité paternelle doit se faire normalement sentir, sinon, ce sera l'anarchie au foyer. La nature a donné au père cette autorité. Habituellement il en impose par sa force physique qui souvent le dispensera de parler. Son intelligence d'ordinaire moins soumise aux impressions sentimentales peut juger avec plus d'objectivité et de sécurité, alors que la mère par son intuition, son dévouement, ses divinations, son instinct maternel vient habituellement compléter les vues lentes et réfléchies du père.

Ces droits d'éducateur, en collaboration avec son épouse, le père les possède par nature, par le rôle que la Providence lui assigne au foyer. Il se présente malheureusement de nombreux cas de parents indignes où l'Etat doit intervenir pour leur rappeler leurs devoirs et souvent doit y suppléer. A part ces situations anormales, c'est aux parents, en vertu des exigences mêmes de la nature, que revient essentiellement la fonction et le droit d'éduquer l'enfant.

Ce droit des parents "prend sa source là où la vie prend la sienne", écrit Léon XIII dans *Rerum novarum*. La génération étant antérieure à l'Etat et à l'Eglise crée ce droit inaliénable et primordial des parents. Il ne dépend, à raison de son origine, d'aucune délégation.

L'éducation est l'achèvement de la procréation. "Le contraire, observe saint Thomas (*Illa IIae*, q. X, art. 12) répugne à la justice naturelle. Le fils est naturellement quelque chose du

père. Au début, en effet, il ne se distinguait pas de ses parents quant à son corps, aussi longtemps qu'il était renfermé dans le sein maternel. Ensuite lorsqu'il en sort, avant qu'il ait l'usage du libre arbitre, il est enfoncé dans les soins que lui donnent ses parents, comme dans une sorte de sein spirituel. Il est donc de droit naturel que le fils, avant qu'il ait l'usage de la raison, soit soumis aux soins de son père. Par conséquent, il serait contraire à la justice naturelle que l'enfant avant qu'il ait l'usage de la raison fut enlevé aux soins de ses parents, ou que l'on statuât quelque chose à son sujet malgré ses parents".

Cependant dans la mesure où se développe avec les années, l'usage de la raison, le fils relève de moins en moins de l'autorité paternelle. Il fait progressivement l'apprentissage de sa liberté, la conquête lente de son autonomie, soutenu par son milieu familial. "La nature ne tend pas seulement à la génération de l'enfant, mais à sa conduite et à son développement jusqu'à l'état parfait de l'homme en tant que tel, qui est l'état de la vertu" (Cf. *Suppl.*, q. 41, art. 1).

A la question où cessent les droits des parents, où commencent les droits stricts du jeune adulte, on a remarqué que saint Thomas s'en reporte à l'usage de la raison à l'état d'homme parfait, capable d'agir vertueusement. Légèrement, selon les pays, c'est vers 18 ou 21 ans qu'un garçon devient indépendant, pleinement responsable, mais psychologiquement, c'est beaucoup plus tôt. Des pédagogues vont même jusqu'à soutenir que vers 12 ans l'éducation d'un enfant est pratiquement terminée, en ce sens qu'il aime mieux s'affirmer plutôt que de recevoir. Il s'agit alors de protéger, de compléter, d'orienter la liberté selon les lois de la raison et de la grâce, pour que la croissance se fasse en ligne directe, sans déviation. Quoi qu'il en soit, l'amour des parents poursuit partout l'enfant devenu adulte, le protège par des conseils non par des ordres pour qu'il fasse honneur à sa famille, à son pays, à sa religion.

Dans cette lente évolution on comprend qu'à côté des parents d'autres puissances de suppléance peuvent et doivent intervenir. L'école primaire d'abord, en étroite dépendance de la famille. Ici l'instituteur devient le délégué de l'autorité paternelle, le suppléant de la famille qui doit donner à l'enfant la formation que le père souhaiterait lui donner s'il en avait le temps, les moyens, et la culture nécessaire.

Conséquemment c'est aux parents qu'incombe primordialement le droit d'ouvrir des écoles, de choisir professeurs et programmes. Habituellement ils s'en remettent à des organismes compétents ou prétendus tels, comme les commissions scolaires, qui agissent en leur nom.

Dans l'enseignement secondaire, le professeur ne cesse pas d'être l'auxiliaire des parents et il n'enseigne que par une vraie suppléance. Mais le mandat tacite qui le lie aux familles implique une dépendance moins stricte surtout dans l'organisation des études. L'expérience que vient de tenter Son Eminence le Cardinal Léger, en confiant aux parents un rôle prédominant dans la direction académique et l'administration du Collège St-Paul, illustre d'une façon insolite ce droit des parents sur la formation de l'écolier. Dans cette collaboration des parents et des maîtres, la voix la plus compétente dominera, mais tous s'intéresseront davantage aux problèmes de leurs enfants. Par cette expérience, c'est le foyer qui fait discrètement son entrée à l'école. Sans doute l'expérience nous dira que cette initiative fut bienfaisante à tous les points de vue.

Au degré universitaire, l'indépendance du jeune homme s'affirme, il revendique les droits de l'adulte. Ici, les parents deviennent conseillers et protecteurs pour maintenir l'influence du foyer, veiller à toute déviation de la formation première.

2. — LES DROITS DE SUPPLEANCE DE L'ETAT SUR TOUS LES CITOYENS

En nous maintenant toujours au point de vue éducationnel, nous affirmons que c'est le droit ou pour mieux dire le devoir de l'Etat de protéger par ses lois le droit antérieur de la famille et de respecter pour les baptisés le droit surnaturel de l'Eglise. Il n'est personne qui soutienne que l'Etat n'ait aucun intérêt dans l'éducation de l'enfance et qu'il faille s'en remettre uniquement aux parents. La formation intellectuelle et morale de la jeunesse concerne trop le bien commun d'un peuple pour avoir le droit de pratiquer un tel renoncement. Mais il est faux d'exagérer au point d'en venir à conclure que l'enseignement est une fonction nationale, un service public dont l'Etat doit avoir le monopole. N'a-t-on pas affirmé récemment "la souveraineté de l'Etat en matière d'éducation"? Si de ce qu'une fonction concerne le bien commun, on était en droit de l'attribuer à l'Etat, aucun droit privé ne pourrait subsister, car tout peut concourir au bien commun, et on pourrait alors dépouiller les individus, les familles, les associations de leurs prérogatives les plus chères pour en faire les esclaves de l'Etat.

(A suivre à la page 12)

L'U.C.F.R. de Joliette se fixe un objectif de 2,500 membres

CA VOUS REGARDE!

par Henri Bécard, S.J. vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

Un des titres dont on gratifia la vénérable Kateri Tekakwitha fut celui de "première vierge des Agniers". Etait-il justifié? Si vous aimez cette jeune Indienne si chère aux premiers Canadiens français, vous serez parfaitement d'accord que ce problème vous regarde! Déjà en 1662, deux années après sa mort, le P. Pierre Cholenec lui appliqua ces mots dans un bref résumé de sa vie. En 1688, le 2e évêque de Québec, Mgr de St-Vallier affirmait dans son livre, publié à Paris, *Etat présent de l'Eglise de la colonie dans la Nouvelle France* qu'elle "était la première vierge chrétienne que la nation iroquoise ait donnée à l'Eglise de Jésus-Christ". Depuis lors, une cinquantaine d'autres écrivains ont répété après eux ce même éloge.

Le P. Chateauguay nous parle de deux autres Kateri qui ont illustré par leurs vertus la Mission St-François-Xavier. La fondatrice du village chrétien, Catherine Gaudet, une véritable sainte était l'épouse de François-Xavier Tonnabon. La fondatrice du village chrétien. Le 2e, Catherine Onanokoué, une fillette de 10 ans, mourut, semble-t-il après la vénérable Kateri Tekakwitha. En outre, il n'est pas sûr qu'elle fut iroquoise. Kateri fut certainement la première vierge iroquoise, dans le sens chrétien du mot.

Le 25 mars 1679, en effet, son directeur spirituel, le P. Cholenec, lui permit de prononcer le vœu privé de virginité perpétuelle. C'est ce même missionnaire qui écrivait après son décès: "Il semble que la vertu propre de Kateri et celle qui relève le plus son mérite, c'est la pureté... C'est un miracle de la grâce... qu'elle ait passé plus de vingt ans de sa vie au milieu de la corruption de son pays et deux ans et demi au Sault (St-Louis), vierge de corps et d'âme sans avoir ressenti pendant tout ce temps la moindre chose contraire à cette vertu ni dans son corps ni dans son âme; cela, dis-je, paraît incroyable et est pourtant très véritable. Je l'avais déjà su d'elle-même, mais voulant nous assurer davantage d'une chose si merveilleuse, je l'interrogeai encore là-dessus la veille de sa mort après lui avoir donné la viatique, et quoiqu'elle eût pour me répondre avec un ton de voix ferme: Non, non..."

Kateri s'est fait connaître par sa puissance à obtenir de Dieu la grâce de pureté pour les âmes qui la lui demandaient. Demandez-la-lui à votre tour, en toute simplicité, ainsi que bien d'autres faveurs dont vous avez besoin. Je déposerai ces demandes, si vous le voulez bien auprès d'une importante relique de la première vierge iroquoise. Ecrivez au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, Caughnawaga (Québec).

L'U.C.F.R. de Joliette lance une grande campagne de propagande pour l'année 1961-62. L'objectif est de 2,500 membres. Afin de mieux poursuivre ses buts qui sont en gros la formation personnelle, aider les autres dans tous les domaines, il y a nécessité évidente d'augmenter le nombre pour à fin de constituer une force

dans le diocèse et dans la Province.

La Fédération veut atteindre toutes les dames du milieu rural qu'elles soient femmes de cultivateur ou de villageois toutes sont cordialement invitées ainsi que les jeunes filles à entrer dans cette association merveilleuse.

Cette année plus particulièrement tous les foyers seront visités.

Nouvelle présidente à la J.O.C.F. nationale: Mlle Denyse Guevin

Le conseil national de la J.O.C.F. a élu une nouvelle présidente dans la personne de Mlle Denyse Guevin. Cette dernière était membre de l'équipe nationale depuis mai 1960.

Elle compte six ans d'expérience dans le mouvement. En effet, c'est en 1955 qu'elle débuta à la J.O.C.F. de Victoriaville dans la paroisse Ste-Victoire. Elle fut tour à tour chef d'équipe, présidente de section, puis dirigeante diocésaine. Elle fit partie en 1957 de la délégation

des 170 jeunes travailleurs et travailleuses canadiens qui se rendirent à Rome à l'occasion du 1er Conseil Mondial de la J.O.C.

Mlle Denyse Guevin succède à Mlle Denyse Gauthier, candidate au poste de secrétaire à la J.O.C.F. internationale dont le siège est à Bruxelles. De plus, Mlle Guevin et Mlle Gauthier seront deux des quatre déléguées canadiennes au 2e Conseil Mondial de la J.O.C. qui se tiendra à Rio de Janeiro au Brésil en novembre prochain.

CONGRES INTERNATIONAL RICHELIEU A MONTREAL

La Société Richelieu, formée de cent-dix Clubs répartis dans les provinces de Québec, l'Ontario, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et aux Etats-Unis dans les états de la Nouvelle-Angleterre tiendra un congrès international à Montréal, les 22, 23 et 24 septembre prochain.

A cette occasion, des milliers de délégués sont attendus à l'Hôtel Reine Elisabeth où se tiendront ces assises.

Son Em. le Cardinal Paul-Emile Lévesque, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur au dîner de clôture du Congrès, dimanche midi, le 24 septembre.

Au déjeuner du samedi, 23 septembre, la conférence sera donnée par M. René Paré, président de la Société des Artisans et président du Conseil Economique de la Province de Québec. Le soir au banquet, un conférencier de marque sera également invité.

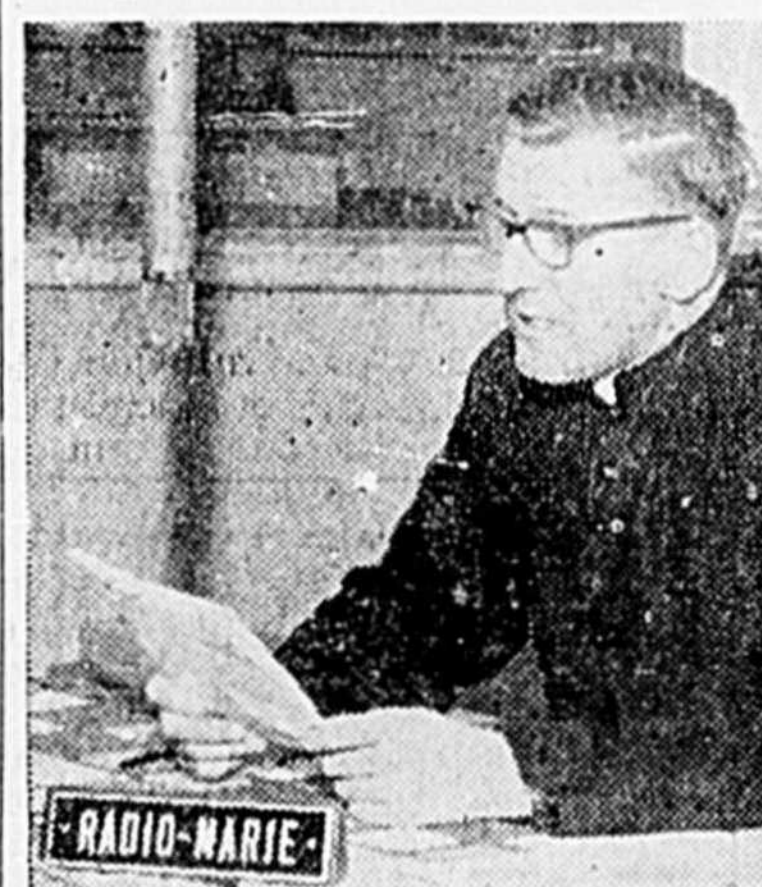
A dix heures, le dimanche matin, 24 septembre, le R. P. Emile Lepaul, C.S.C., directeur de l'Oratoire, sera prédicateur à Notre-Dame et il réalisera alors un rêve de jeunesse, "prêcher depuis la chaire de l'Eglise Notre-Dame".

L'ouverture officielle du Congrès aura lieu à huit heures P.M., vendredi le 22 septembre. M. Jean Drapeau, Son Honneur le Maire de Montréal, et la métropole offriront aux congressistes une réception au Chalet de la Montagne.

L'inscription des délégués au Congrès se fera dès le jeudi soir à l'Hôtel Reine Elisabeth.

Au cours du congrès, un programme tout à fait spécial a été préparé à l'attention de l'épouse des congressistes.

Le président du Congrès sera M. Armand-L. Godin et le directeur général en est M. Viateur Gendron. (Le président du Comité de publicité et de propagande, M. Marcel Huot, RI 4-4202).



M. l'abbé JEAN-PAUL BELLEVILLE, directeur spirituel du séminaire de Trois-Rivières, prononcera une causerie mariale chaque jour de la NEUVAINES de l'Assomption, du 6 au 15 août, au cours des émissions spéciales préparées par Radio-Marie du sanctuaire de NOTRE-DAME-DU-CAP. Plus d'une trentaine de postes radiodiffuseront ces exercices.

CJLM Joliette: 4 h. 40 p.m.

Voyez Henri

C'est incroyable mais vrai qu'une bonne marchandise se vend facilement. La bombe au Magasin Henri Lucas continue de faire explosion et chaque jour plusieurs clients s'achètent la fameuse machine à additionner "UNDERWOOD". C'est une merveille du genre, elle fait tous les calculs pour seulement \$119.50, porte une garantie de 3 ans et un paiement facile. Vous n'avez pas une minute à perdre, rendez vous chez Henri Lucas 370 Manseau à Joliette et comme tout le monde vous serez heureux de pouvoir compter sur une machine formidable.



A NOTRE-DAME-DU-CAP, le 15 août: Son Exc. Mgr Georges-Léon PELLETIER, évêque de Trois-Rivières, inaugurer la fête solennelle de l'Assomption au sanctuaire de NOTRE-DAME-DU-CAP par une allocution et une messe de minuit en plein air. Dans la matinée, Son Exc. Mgr Pelletier prononcera le sermon de circonstance au cours de la messe pontificale chantée par Son Exc. Mgr Maurice Roy, arch. de Québec et Primat de l'Eglise canadienne.



A L'ORATOIRE — Son Exc. Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, Nouveau-Brunswick, chantera une messe pontificale à la Basilique de l'Oratoire St-Joseph, à 9 heures du soir, le mercredi 9 août prochain, à l'occasion de la clôture de la grande neuvaine annuelle d'action de grâce au Sanctuaire du Mont-Royal. Le 9 août marque le jour anniversaire de naissance du Frère André, c.s.c., mort en 1937 à l'âge de 91 ans. Dans l'après-midi du même jour, à 3 heures, Mgr Gagnon présidera la cérémonie de réception de nouveaux Grands Associés du Frère André.

Persévérez! Persévérez!... marchez toujours mais par la voie étroite où vous vous êtes engagés. C'est la voie de la pénitence et de la prière, la voie royale de la croix. Il n'en est point d'autre pour faire battre en retraite le démon de l'orgueil, de la sensualité, de l'égoïsme, qui s'est emparé du monde et qui le tient captif. L'expérience heureuse que vous venez de faire à suffisamment dissipé l'illusion vaine de la pusillanimité...



SON EXC. MAURICE ROY, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, chantera une messe pontificale au sanctuaire de NOTRE-DAME-DU-CAP en la fête solennelle de l'ASSOMPTION, le mardi le 15 août à 10 h. 30 a.m., et portera la parole aux agapes qui suivront.



LE R. P. GEORGES BEAUREGARD, O.M.I., sera l'orateur sacré de la grande neuvaine du sanctuaire de NOTRE-DAME-DU-CAP, en préparation à la fête de l'Assomption. Du 6 au 15 août, l'instruction et les autres exercices de la neuvaine débiteront à 7 h. 30 chaque soir, et passeront en direct sur les ondes des deux puissants postes de radio de Trois-Rivières (et aussi de celui de Shawinigan).

Les causeries de la semaine à Radio Sacré-Coeur

(du 14 au 19 août 1961)

LUNDI: Rosaire St-Laurent, A. A. Bienheureux les cœurs purs. Chant par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

MAIRI: Jacques Martineau, S. J. La sainteté de Marie. Chant par les Frères des Ecoles Chrétiennes de Laval des Rapides.

MERCREDI: Denis Legris, S.J. Allez porter le message. Chant par l'Externat St-Georges de Drummondville.

JEUDI: Fernand Bédard, S.J. Aimer, c'est donner. Chant par Mlle Colette Vincent et Mme Albert Bédard de Châteauguay.

VENDREDI: Fernand Bédard, S.J. Le complexe de Cain. Chant par la Paroisse Notre-Dame de la Garde de Québec.

SAMEDI: Ernest Gagnon, S.J. La loi ou l'amour. Chant par les Frères Maristes d'Iberville.

Les S.S.J.B. du Québec visiteront Cornwall et Kingston

Le septième voyage d'Amitié annuel des Sociétés St-Jean-Baptiste de la province de Québec permettra, les 26 et 27 août, à quelque 300 membres de ces Sociétés de visiter leurs compatriotes franco-ontariens de Cornwall et Kingston. Le groupe de voyageurs quittera Montréal le 26 août au matin par train spécial des Chemins de Fer Nationaux du Canada. Il s'arrêtera d'abord à Cornwall pour une visite de la ville et le dîner avec une imposante délégation de cette ville et rendre hommage au curé et aux familles françaises de la paroisse Saint-François d'Assise que le Voyage d'Amitié des S.S.J.B. se déroule cette année dans cette région ontarienne. Les personnes qui désirent s'inscrire à ce voyage doivent le faire au plus tôt en s'adressant au secrétaire de leur Société St-Jean-Baptiste diocésaine.

À LA CONQUÊTE DU MONDE

6 - À l'aube des temps nouveaux

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.



1. — Sans doute Paul comparait-il à Rome devant le tribunal présidé par le "prêtre" — magistrat chargé d'exercer la justice quand étaient en cause des citoyens et des étrangers. Paul est interrogé; il se tient entre deux soldats romains auxquels le lien des chaînes fixées au poignet de chacun d'eux, comme le veut la loi.



2. — Paul resta deux ans prisonnier à Rome, mais il était comme nous dirions aujourd'hui "en liberté surveillée". Il a loué une maison. Accroupi à l'orientation sur une natte, il enseigne ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ, en toute liberté et sans entrave.



3. — Enfin, le jugement est rendu. Voici comment les choses se passaient alors. Les juges recevaient des tablettes et discutaient entre eux de l'acte d'accusation. Puis, s'étant fait une opinion, ils mettaient dans une urne la tablette de leur choix.



4. — Voici le prêtre proclamant le résultat du vote. Nous pouvons présumer que Paul fut alors gracié, mais les Actes des Apôtres s'arrêtent là, brusquement. — Saint-Luc voulait-il écrire une suite? nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est qu'après deux ans de procédure, Paul est finalement reconnu innocent et remis en liberté.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande 1



La Page du Foyer

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada



Denise Bombardier

Il y a des années alors que j'étais reporter et que je couvrais les chiens égarés, je travaillais souvent avec un bon vieux photographe qui disait toujours aux jeunes journalistes: "Ce n'est pas à un vieux singe que vous allez montrer à faire des grimaces". Nous comprenions chaque fois qu'il nous connaissait son métier à fond.

Bien qu'elle n'ait que vingt ans, Denise Bombardier est un jeu comédienne qui possède aussi son métier, puisque sa carrière remonte au temps où elle avait 3 ans. Alors l'élève de Mme Audet, elle participait déjà à tous les concerts et saynètes organisés par celle qui a lancé tant de jeunes dans le métier de comédien. Il va de soi qu'elle continua à l'école et au couvent à jouer dans tout ce qui pouvait de près ou de loin, ressembler à une manifestation artistique.

Elle continue à étudier

Cela n'empêche pas Denise Bombardier de continuer à étudier pour se perfectionner. Après de solides

études à l'école supérieure Ste-Croix, pendant lesquelles elle s'est toujours intéressée à la radio ou à la télévision, elle vient de décider d'entreprendre à l'automne, des études de philosophie et d'histoire à l'Université de Montréal. Au point de vue dramatique, Denise a suivi les cours de Henri Norbert et de Georges Groulx.

Débuts radiophoniques à huit ans

À l'âge de huit ans, Denise Bombardier faisait partie de la distribution, à Radio-Canada, de la série radiophonique *Ondes enfantines*, sous la direction de Mme Audet. En 1954-1955, elle a été des débuts de la série *Bonjour dimanche* et elle a joué à plusieurs autres émissions radiophoniques, dont quelques-unes Radio-Canada. C'est ainsi que tout en étudiant et en faisant de la radio elle s'achemina vers la télévision.

À la télévision à 13 ans

Denise Bombardier fit ses débuts à la télévision, alors qu'elle avait treize ans, dans un *Théâtre d'été* avec Georges Carrier. Mais son activité au petit écran ne s'est pas arrêtée là. À la télévision anglaise de Radio-Canada, elle a chanté à une émission d'Allans Mills sous la direction de Mme Audet.

Des films de l'O.N.F.

Pour le compte de l'Office national du film, Denise Bombardier, en 1956, a participé à trois films qui ont paru au petit écran de Radio-Canada, dans la série *Temps présent*. La jeune comédienne qui se spécialise dans les rôles de fantasme, a été une couple de fois de la série *En première*.

Jeunes visages

Ceux qui suivent *Jeunes visages* savent qu'elle y interprète toujours le rôle de Christine Beauchamp, rôle qu'elle avait créé alors que l'émission s'intitulait *Demain dimanche*. Denise Bombardier qui n'a pas encore fait de théâtre professionnel a de plus joué à la télévision dans *Côte de sable*, la Boîte

à surprise, CFR-CK, Joie de vivre et Affaires de famille. A Toronto, en 1958, elle a été de la distribution d'un téléthéâtre de Marcel Dubé: *Médé*.

La vie, projets et ambitions

Denise Bombardier hésite à répondre quand vous la questionnez sur sa conception de la vie: "Je considère toutefois que la vie est ou peut être agréable à ceux qui savent la comprendre. Je n'ai qu'un projet et qu'une ambition: jouer et étudier et quand je dis jouer, je voudrais aussi faire du théâtre à titre de comédienne!"

LA NEVROSE

Savez-vous que, dans la province de Québec, 32,8% de tous les lits d'hôpitaux sont occupés par des malades mentaux? Devons-nous nous résigner à voir des gens qui ont des problèmes comme nous tous, même si ces problèmes ont engendré chez eux une sorte d'état de crise, religieux, plus ou moins pauvrement, plus ou moins luxueusement, dans des institutions spéciales? En effet, pourquoi tant de malades mentaux sont-ils hospitalisés? Dans son numéro du mois d'août, *Châtelaine-La Revue Moderne* s'est livrée à une grande enquête auprès des éminents psychiatres de la province.

Pour bien comprendre la psychanalyse, il faudrait raconter l'histoire du mouvement psychanalytique depuis Freud jusqu'à nos jours. Le grand public, pourtant, la connaît bien, mais il montre une sorte de répugnance devant ce mode de traitement.

En général, on cherche partout ailleurs des remèdes. Les individus qui ressentent une certaine tension intérieure tentent de la soulager par toutes sortes de moyens plus ou moins fantaisistes: ils prennent du repos ou des médicaments de tout acabit, ils se jettent à corps perdu dans le travail ou dans l'alcool, ils changent de milieu ou de situation...

Sans doute, tout le monde n'a pas besoin de psychanalyse. De plus, le coût excessif de celle-ci la met hors de portée de la masse des gens. La solution ne serait-elle pas de l'inclure dans l'assurance-santé, comme cela se fait en Angleterre, par exemple? La santé, physique comme mentale, est le bien le plus précieux de l'individu et de la nation, la productivité d'un peuple dépendant directement de la santé de ses membres; l'élément commercial ne devrait pas avoir sa place dans une médecine humaine.

Nomination de Molson



GEORGE K. BLACKBURN

La nomination de George K. Blackburn comme assistant-directeur des Relations Extérieures de la Brasserie Molson Limitée est annoncée par Zoltke Lespérance, directeur des relations extérieures. M. Blackburn faisait auparavant partie du Département des Relations Extérieures et de la Publicité de la Compagnie Shawinigan Water and Power.

La santé des dents

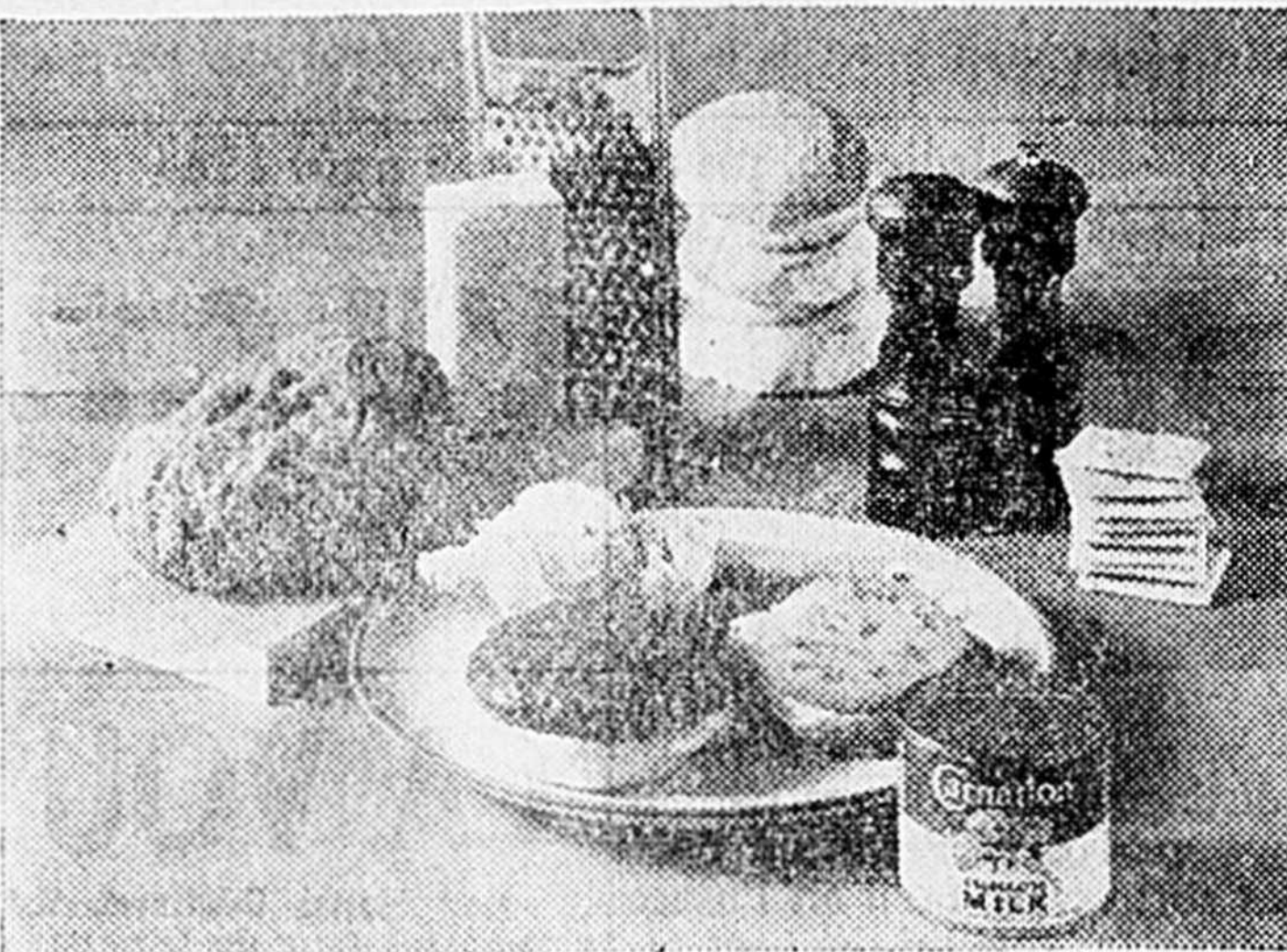
REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q. — Quelles sont les dents les plus importantes et combien y a-t-il de dents permanentes?

R. — Les plus importantes de toutes les dents sont les quatre premières molaires permanentes, parfois appelées les molaires de six ans. Elles apparaissent en arrière des dernières dents temporaires, ou dents de lait. — Elles sont fréquemment confondues avec elles, car leur éruption se produit de très bonne heure. Les premières molaires permanentes commencent à se calcifier dès la naissance. Elles sortent alors que l'enfant est âgé d'à peu près six ans et doivent être conservées durant toute la vie. Les autres dents permanentes commencent, elles aussi, à se former, à se calcifier durant les quelques premiers mois ou les premières années, selon les cas, de la vie. Quand l'éruption de toutes les dents permanentes s'est produite, elles doivent être au nombre de 32; seize à la mâchoire supérieure, faisant face à seize autres à la mâchoire inférieure. Toutes les dents permanentes, sauf les troisièmes molaires, ou dents de sagesse, sont habituellement sorties de l'âge de treize ans.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec-Incorporée, 2293 rue Rachel est, Montréal 34.

Les "burgerwicks", dernière nouveauté en fait de hamburgers



La dernière nouveauté parmi les nombreuses versions de hamburgers, c'est le "burgerwick". Mis au point par les économistes ménagères de Carnation, il est fait avec deux minces boulettes de viande hachée entre lesquelles on a rangé avant la cuisson, du fromage, des tranches d'ognon ou de tomate, ou toute autre garniture savoureuse. L'ingrédient important est le lait évaporé qui laisse le boeuf haché juteux mais ferme.

"Burgerwicks"
Cheddar-et-ciboulette (donne 6 portions)
¾ de tasse (petite boîte) de lait évaporé non dilué
1½ livre de boeuf haché
¾ de tasse de fines miettes de biscuits soda
½ c. à thé de sel assaisonné
½ c. à thé de sel de céleri
¼ de tasse de fromage Cheddar traité, râpé
2 c. à thé de ciboulette hachée
6 pains à hamburgers coupés par la moitié et grillés
6 tranches de tomates

Bien mélanger le lait évaporé, la viande, les miettes de biscuits soda et les assaisonnements. Partager en 12 portions, et façonner en 12 boulettes d'environ 4 à 4½ pouces. Parsemer 6 boulettes de fromage et de ciboulette, couvrir des 6 autres boulettes, et presser les bords. Placer sur une grille posée dans une lèchefrite. Cuire 20 à 25 minutes à four modéré (350). Ne pas tourner les boulettes. Déposer les burgerwicks sur les moitiés inférieures des petits pains, et les tranches de tomates sur les autres.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quand vont-ils devenir des hommes de gros bon sens

par le Dr Adrien PLOUFFE

La grosse automobile filait à une allure vertigineuse. Un chauffeur de grande classe, un chauffeur aux nerfs d'acier était au volant. Son compagnon lui demandait de ne pas aller si vite. L'autre haussait les épaules. Tout à coup un pneu avant éclata et le bolide obliqua à gauche,

coupe un poteau, enfonce une clôture et s'arrête au milieu d'un champ.

Le chauffeur avait été tué sur le coup. Son compagnon éternuait son temps à crier: "Pas si vite, vieux, pas si vite!"

Ceux qui avaient vu passer l'auto estimaient que la voiture filait à plus de 80 milles à l'heure. L'enquête leur donna raison, car elle révéla que l'aiguille du compteur s'était bloquée à 87 milles!

Le survivant passa deux ans à l'asile. Tout ce qu'on put tirer de lui, ce sont les paroles qu'il disait: "Pas si vite, vieux, pas si vite."

Vitesse exagérée, un mort, un fou de plus à l'asile et deux familles en deuil! C'est gai!

La vitesse! déesse à laquelle sacrifier tant d'hommes, déesse qui cause chaque année plusieurs milliers de décès et encore plus de blessures, aux États-Unis et au Canada!

Est-ce qu'on ne devrait pas se rendre compte du danger que comporte la vitesse? Un pneu peut éclater, la direction peut se briser, on peut rater un tournant, les freins peuvent cesser de fonctionner, autant de cas où la vitesse peut devenir la cause qui scelle notre destin en vingt secondes!

Sans la vitesse, il n'y aurait presque plus d'accidents mortels aux passages à niveau.

Sans la vitesse, on n'aurait pas la manie de doubler toutes les autos qui sont devant nous.

Sans la vitesse, on ne commettrait plus d'imprudences parfois meurtrières.

Sans la vitesse, les fins de semaine seraient moins sanglantes!

Tout ce qui précède est si vrai qu'à l'heure actuelle on calcule d'avance qu'une longue fin de semaine fera tant de victimes!

Hélas, on a beau multiplier les avertissements, les amateurs de vitesse sont les rois de la route. De pauvres rois qui oublient le caractère éphémère de leur royaume!

Chaque semaine nous apporte la nouvelle de 10, 15, 20 morts dans notre province!

Quand donc messieurs les chauffeurs vont-ils comprendre que la vitesse exagérée égale conduite dangereuse et que conduite dangereuse égale morts et blessés?

Quand donc le gros bon sens, la prudence, la prévoyance et le respect de la vie vont-ils l'emporter sur l'insouciance, l'inconscience, l'impudence et la bêtise, oui, quand donc?

Blanc Cidre de pomme Malt En vrac, en bouteilles et en cruches.

LES VINAIGRES PURS CANADA

Vieillis dans des tonneaux de bois

Blanc Cidre de pomme Malt En vrac, en bouteilles et en cruches.

LES VINAIGRES PURS CANADA

Vieillis dans des tonneaux de bois

Blanc Cidre de pomme Malt En vrac, en bouteilles et en cruches.

LES VINAIGRES PURS CANADA

Vieillis dans des tonneaux de bois

Blanc Cidre de pomme Malt En vrac, en bouteilles et en cruches.

LES VINAIGRES PURS CANADA

Vieillis dans des tonneaux de bois



PIERRE ROY

AGENT DE CARRIERE SUN LIFE

est à votre disposition pour vous aider dans vos problèmes d'assurance-vie

FONDS DE RETRAITE — ASSURANCE-GROUPE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA

Bureau: 348, Notre-Dame

Tél. PL. 6-6130

Rés.: 76, Gauthier

JOLIETTE, P. Q.

Tél. PL. 3-7096

VISION ET VERRES DE CONTACT

Les progrès de la science optométrique permettent à une vision déficiente qui peut être corrigée et aidée par une paire de lunettes de recevoir aujourd'hui le même service dans un grand nombre de cas par des verres de contact.

Ces verres de contact sont de petites lentilles de plastique qui se portent directement dans les yeux. Ils flottent sur une mince couche de larmes naturelles et sont gardés en place par attraction capillaire.

Hommes et femmes désirent tout d'abord porter ces lentilles pour deux raisons d'apparence. Mais après coup, ils constatent les nombreux avantages des verres de contact. Aucune buée ne les recouvre à la suite d'un travail où il y a de la vapeur et lorsqu'une personne passe de l'air froid à l'air chaud. Dans la conduite de l'automobile, ils permettent un champ de vision 15% plus grand que celui donné par des lunettes ordinaires. Ainsi une personne peut mieux rompre le contact de la route.

Policiers, marins, tous ceux qui travaillent à l'extérieur constatent que les verres de contact ne sont pas affectés par le vent et la température. Une personne qui travaille dans un endroit où ses lunettes peuvent être accrochées par différents objets, trouve en eux la solution idéale.

Dans les sports, les problèmes visuels sont un sérieux obstacle pour ceux qui les pratiquent. Une paire de lunettes en réglant un problème produit également une difficulté en raison de la monture. Les verres de contact suppléent à cette insuffisance en donnant à la personne concernée une vision normale sans avoir à porter de monture.

Une personne qui désire des verres de contact doit se prévaloir des services d'un optométriste. Car ces petites lentilles ne peuvent être prescrites sans la compétence professionnelle d'un optométriste. Elles nécessitent des connaissances scientifiques particulières. On ne peut pas s'adapter aux verres de contact avec la même facilité que l'on s'adapte à une paire de lunettes. C'est pourquoi l'on doit en tout et toujours suivre les indications de son optométriste.

(Public sous les auspices de la Ligue du Bien-Être Visuel, Incorporée, de la Province de Québec)

STE-EMMELIE

J.E.C. — Deux de nos jeunes, Lise Mainville et Armande Blais sont allées passer quelques jours au Lac Avotter, cette semaine c'est au tour de la J.R.C. Marie-Paulle Belleville et Jeannine Richard, on profite de ces quelques jours pour préparer le programme de l'année, étudier, tout en se récréant.

TIRAGE — Le Salad Master mis en tirage par Mme J. Lapierre fut gagné par Mme Paul Durand.

NOTES D'ARGENT — Le 5 août avait lieu une magnifique fête de famille préparée à l'improviste pour célébrer les noces d'argent de M. et Mme Raymond Breaud (Lucie Rondeau), une adresse lue par Andrée Grenier, nièce des jubilaires, une gerbe de fleurs et une bourse leur furent présentées par leurs petits-enfants Luce et Jacques Forget.

La soirée se passa bien. Nous souhaitons aux jubilaires nos meilleurs vœux de santé, bonheur et longue vie.

Nous sommes sur la terre pour aller au ciel dans l'obscurité de la foi. Plus de perfection demande plus de foi. Dans la vie, combien de choses anéantissent dans la foi; combien de difficultés, d'incompréhension, de contradictions! Mais il faut nous exercer à y voir toujours l'action de Dieu, la volonté de Dieu qui tirera de ces événements ce qu'il veut réaliser en nous et par nous.

Vous êtes NERVEUX? Votre instabilité peut PARFAITEMENT se comprendre et DEFINITIVEMENT "se guérir"

Un psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, André La Rivière B.A., M.A.Ps., L.Péd., M.S.A.Ps., M.S.A.I.Ps., M.S.Gr.Ps. a écrit à votre intention 7 ouvrages où il expose plus de 180 cas qu'il a eu l'occasion de suivre durant ses consultations tant à Montréal qu'à Paris.

Faites venir GRATUITEMENT la documentation détaillée en ECRIVANT ou en TELEPHONANT à: Thérèse Godin, direct.

EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENRG.

3426, ave Marcell

N.D.G., Montréal

HU.8-4312

HEURES DE BUREAU

Tél. PL 3-9301

Clinique Chiropratique Montcalm

746, Manseau, Joliette

M. N. Le Scouarnec, D.C., chiropraticien

DU LUNDI AU VENDREDI: 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m.
LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI SOIRS: 7 h. à 9 h.
SAMEDI, de 1 heure à 5 h. p.m.

Les efforts de la Société pour seconder le S.N.P.

Depuis le début de cette série d'articles hebdomadaires, nous avons cherché à vous faire mieux connaître le Service National de Placement. Même si nous avons élaboré plusieurs sections de notre service, veuillez croire qu'il nous reste beaucoup à voir. Cette semaine, nous avons pensé qu'il serait bon de s'arrêter quelques instants sur les efforts de la Société pour seconder le Service National de Placement. Nous n'insisterons jamais trop sur le rôle primordial de la Société dans l'épanouissement d'un organisme comme le nôtre. A quoi servirait notre organisation, pourtant très puissante, si la Société ne s'y intéressait pas? A rien. Le support de l'encouragement du public dans notre travail quotidien, c'est en somme la force motrice de notre système. Le Service National de Placement est en quelque sorte une synthèse de l'entraide humaine.

Ces efforts soutenus de la société s'expriment plus particulièrement par l'aide et l'encouragement que nous recevons lors de nos différentes campagnes qui ne recherchent qu'une chose, soit d'éveiller l'attention publique vis-à-vis une situation particulière.

Ici à Joliette, notre organisme s'intéresse particulièrement au chômage saisonnier avec les "CAMPAGNES D'EMPLOI D'HIVER", aux jeunes avec les "CAMPAGNES DE PLACEMENT DES JEUNES", et aux travailleurs âgés et handicapés avec la semaine "EMBAUCHONS LES HANDICAPÉS". Dans chacune de ces campagnes, nous recevons de la part du public une compréhension essentielle et une participation efficace à nos différents comités. Nous pouvons affirmer que pour ces trois campagnes, au moins 40 de nos concitoyens consacrent temps et argent pour nous aider à atteindre le succès. Ces hommes et ces femmes sont en quelque sorte vos représentants, et par leurs efforts sincères, ils nous prouvent que la Société approuve notre travail. En plus d'être un actif dans l'accomplissement de notre travail, cette coopération suscite un réconfort moral plus bénéfique.

Nous sommes fiers de dire que, sans cette liaison inamovible qui existe entre le S.N.P. d'une part et la Société d'autre part, il n'y aurait pas lieu d'aspirer au succès. Nous voulons vous inviter à continuer sur le même sentier, car en nous aidant, c'est votre propre sort qui s'améliore. Le S.N.P. n'a qu'un seul et unique but, celui d'assurer une utilisation maximum du capital humain au CANADA.

Que notre Dieu vous rende dignes de son appel, qu'il mène à bonne fin par sa puissance toutes vos intentions de faire le bien. (II Thess 1, 11) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible). Int.

Du 15 mai au 15 sept.

Bureau:

Mardi et jeudi

6 h. 30 à 9 h. p.m.

Tél. TE. 4-2301

Rés. Pt-Viau: 663-1256

P.-S. BARIL, D.C. CHIROPATICIEN

489-B, QUEEN

RAWDON, QUE.

JOLIETTE BUSINESS COLLEGE LTD

599, Notre-Dame Joliette Tél. PL. 3-3821

COURS COMMERCIAL BILINGUE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

Collège affilié à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec

COURS DU JOUR

1ère Commerciale, pour les élèves qui ont terminé leur 9e ou 10e année.

2e Commerciale, pour les élèves qui ont terminé leur 1ère Commerciale, la 11e ou 12e année générale ou scientifique.

Matières enseignées

Religion, Développement de la personnalité, Français, Français des affaires, Pratique des affaires, Correspondance bilingue, Anglais (vocabulaire, grammaire, conversation), Droit commercial, Travail de bureau, Business Mathematics, Comptabilité bilingue, Sténo bilingue, Dactylo, Comptométrie, etc.

Un bon cours commercial vous assurera une position agréable et rémunératrice.

COURS DU SOIR

Lundi et mercredi de 7 h. à 9 h. 45 Sténo et Dactylo de 8 h. à 9 h. Conservation anglaise

DESSIN COMMERCIAL

Mardi et jeudi de 8 h. à 9 h.

Nos cours de conversation anglaise vous apprendront à parler couramment l'anglais.

Notre nouveau cours de dessin commercial donnera, à nos jeunes artistes, l'occasion d'accéder à de belles positions.

Inscription tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Ouverture: cours du jour, le 6 sept. à 9 h. a.m.

cours du soir, le 11 sept. à 7 h. p.m.

JOSEPH CHAMPAGNE, PROF.

40 années d'expérience

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-THOMAS

SOUSSIONS DEMANDEES RE: TRANSPORT D'ELEVES

La Commission scolaire de St-Thomas, Comté de Joliette, demande des soumissions pour le transport des écoliers:

a) Pour le transport d'écoliers du village de St-Thomas à diverses écoles de Joliette;

b) Pour le transport d'écoliers de tous les rangs de la municipalité au village.

Les soumissionnaires devront se conformer aux exigences formulées par le Département de l'Instruction publique. On devra marquer "SOUSSIONS" sur l'enveloppe qui contiendra chaque soumission, les intéressés pourront se procurer les détails à M. Willie Roy, sec-trés.

Les soumissions devront être remises au bureau du sec-trés. avant la séance d'ajournement de la Commission Scolaire qui aura lieu à l'école No 1A des filles du village le lundi 14 août 1961 à 8 heures de l'après-midi, à laquelle ces soumissions seront ouvertes.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

WILLIE ROY, sec-trés. St-Thomas, Cte Joliette



ENSEIGNES NEON LETTRAGE DE CAMION

167, St-Charles-Borromée N.

Joliette

PL. 6-4150

Perspectives économiques plutôt encourageantes

A mesure que le temps des affaires au Canada s'accélère il semble y avoir de bonnes raisons d'entretenir un certain degré d'optimisme quant aux perspectives économiques. Telle est l'opinion exprimée dans la Revue des Affaires de juillet de la Banque de Montréal, qui vient de paraître.

Les perspectives économiques actuelles, dit la revue, sont plus brillantes que depuis déjà quelque temps, même si on ne prévoit rien de très "puissant" comme poussée dans l'avenir immédiat.

La banque rappelle qu'il y a un an, l'économie semblait ralentir et que l'on s'interrogeait sur l'avenir. A mesure que l'année avançait, "on eut la confirmation d'une baisse de l'activité générale et, s'il y eut une certaine amélioration l'automne dernier, celle-ci ne s'est pas poursuivie en 1961".

OPTIMISME GENERAL

Tout au contraire, les derniers mois ont révélé de nombreux indices d'amélioration de la situation et "il règne en général une atmosphère d'optimisme".

Tournant le dos graduellement et de façon définie à l'expérience des premiers mois de l'année, dit la revue, et devant la hausse des nombreux indices mensuels, il nous semble de plus en plus évident que les affaires reprennent de nouveau et qu'elles ont probablement déjà dépassé le point tournant.

Néanmoins, la B de M ajoute que rien ne permet de penser à un puissant mouvement de reprise économique durant les mois qui viennent.

INVESTISSEMENTS PRIVES

"En particulier, continue la revue, le manque de rebondissement dans le champ des investissements privés, que fait nettement ressortir le faible niveau de la dépense durant les trois premiers mois de l'année, n'est pas rassurant.

"Les diverses mesures que le ministre des Finances a présentées dans son budget, le 20 juin, vont peut-être apporter ce qu'il faut de stimulant pour assurer l'expansion économique du Canada à longue échéance, tandis que le raffermissement récent des dépenses de consommation est un facteur prometteur pour l'avenir plus immédiat.

"Il semble donc y avoir de bonnes raisons de croire, avec un certain degré d'optimisme, que comme les perspectives économiques sont actuellement plus brillantes que depuis quelque temps, la récente reprise de l'activité va entraîner l'économie canadienne vers de plus hauts niveaux de production, de revenu et d'emploi."

La Coopérative de Granby inaugure son nouveau siège social

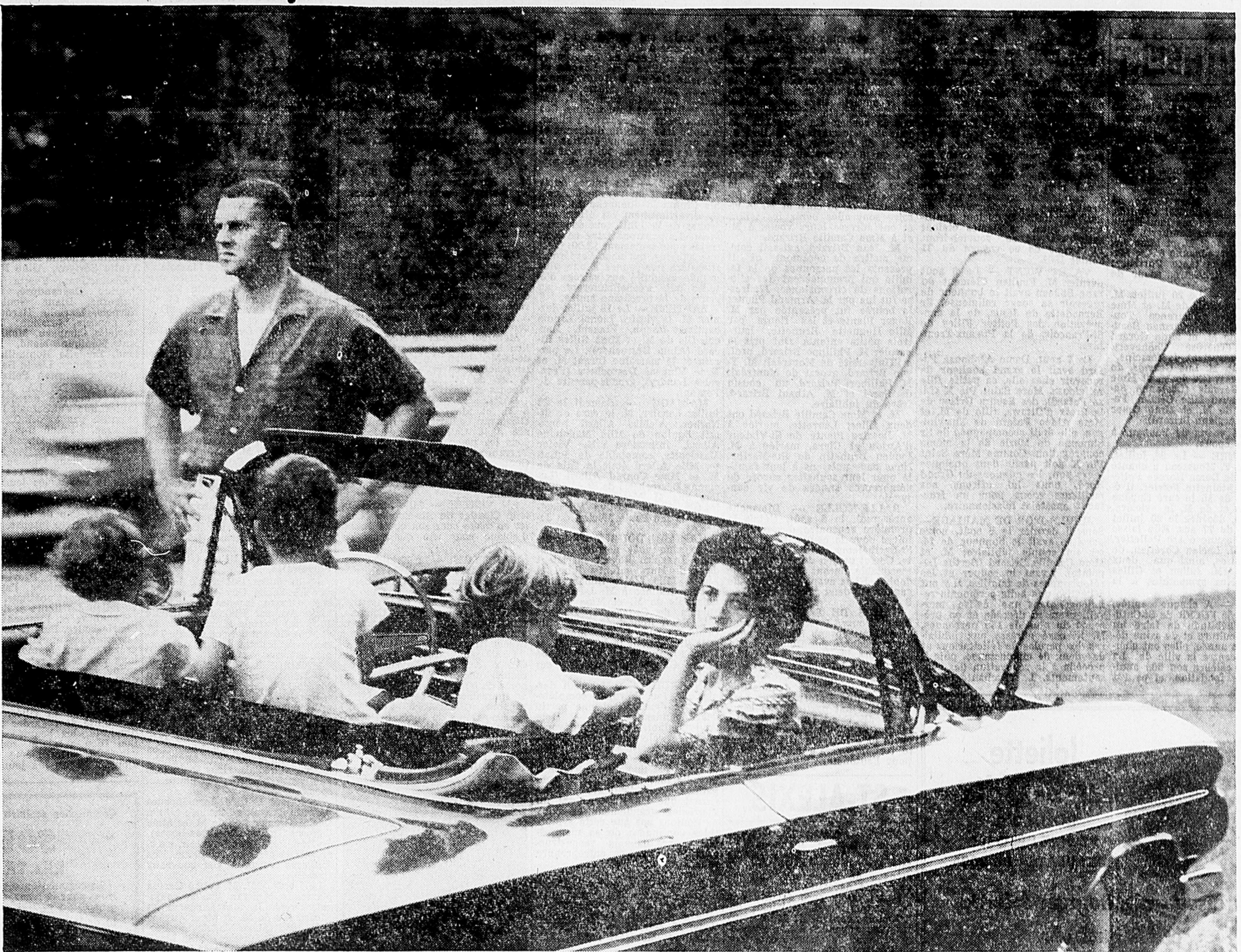
De nos jours une grosse entreprise nécessite une administration compliquée et parfois... automatisée. C'est ce qu'ont compris les administrateurs de la Coopérative agricole de Granby, d'un chiffre d'affaires de \$20 millions près, depuis que cette entreprise, propriété de plus de 6,000 cultivateurs, gère les importantes succursales de La Pêrade, N-Dame du Bon Conseil, de Joliette et de Coaticook.

La bénédiction et l'ouverture officielle du nouveau siège social avait lieu ces jours derniers. Il y eut messe, pique-nique des sociétaires, manifestations au cours de laquelle la voix religieuse et la voix civile ont loué les bienfaits de la coopération bien comprise au sein de la classe agricole.

Tous les orateurs ont communiqué à cette même idée: Mgr T. Dubuc, curé de la paroisse de St-Eugène, où sont situés les locaux en cause, M. le maire Horace Boivin, et MM. les sous-ministres de l'agriculture fédérale et provinciale, M. Stan-J. Chagnon et M. Ernest Mercier respectivement.

Depuis 30 ans, disait M. Chagnon malgré une diminution de 30% du nombre de cultivateurs, l'agriculture canadienne a produit 60% de plus qu'auparavant. Cela résulte de la concentration des efforts et de la discipline des initiatives des cultivateurs pour améliorer leur sort.

M. Mercier a mis l'accent sur la valeur de la ferme familiale qu'il a représentée comme unité de base de nos succès agricoles. Cela est surtout vrai, poursuit M. Mercier, lorsqu'une saine coopération intervient, car la coopération est un puissant moyen d'aider ceux qui veulent être aidés. La ferme familiale, précise-t-il, cependant, ne survivra qu'en autant qu'elle sera efficace et que les cultivateurs le voudront.



Cette famille est victime d'une panne de chaleur. Cela pourrait aussi bien vous arriver. Mais Super Shell Grandes Chaleurs vous protège de telles difficultés.

MÉLANGE GRANDES CHALEURS

Toutes les stations Shell vous offrent le mélange spécial Super Shell Grandes Chaleurs: échec aux pannes de chaleur et performances exceptionnelles

La chaleur de l'été fait bouillir l'essence ordinaire. D'où pannes de moteur, démarrages difficiles, ralentis irréguliers. Super Shell Grandes Chaleurs vous évite de pareils ennuis.

Grâce à ce mélange spécial vous profiterez pleinement de votre sortie de fin de semaine. Super Shell Grandes Chaleurs est en vente dans toutes les stations Shell que vous rencontrerez sur votre route.

TOUT comme vous, le moteur de votre voiture souffre de la chaleur, particulièrement lorsque la circulation routière est intense. Il est certains problèmes dont vous risquez d'être victime. La chaleur en est la cause. Voici comment Super Shell Grandes Chaleurs s'attaque à ces problèmes.

1. Super Shell fait échec aux pannes de chaleur

La route est brûlante, votre moteur bredouille et s'arrête; il est sans doute victime d'un mal de chaleur que les

ingénieurs appellent désamorçage par vaporisation. Voici de quoi il s'agit.

Il y a vaporisation quand la chaleur fait bouillir une essence trop volatile dans le circuit d'alimentation. Ce bouillonnement produit des bulles qui arrêtent le passage de l'essence.

En été les techniciens de Shell s'attaquent à ce problème en modifiant la formule 9 ingrédients de Super Shell. Ils en réduisent la volatilité. Ce mélange Super Shell a fort peu de chances de bouillir dans le circuit d'alimentation. Le risque de pannes de chaleur est donc réduit au minimum.

2. Super Shell fait échec aux démarrages difficiles

Ciel de plomb. Vous vous êtes arrêté un moment et vous essayez de faire démarrer votre voiture. Voici ce qui risque de se passer. Alors que le ventilateur et le système de refroidissement étaient à l'arrêt une chaleur intense s'est accumulée sous le capot. L'essence qui se trouvait dans le carburateur s'est mise à bouillir puis à "monter," exactement comme l'eau bouillante "monte" dans une cafetière.

L'essence déborde et noie le moteur — rendant ainsi le démarrage difficile.

Super Shell Grandes Chaleurs est dosée de manière à lui faire supporter des températures élevées sans danger de noyade du moteur. Les démarrages se font rapidement même après de très longues randonnées en pleine chaleur.

3. Super Shell corrige les ralentis irréguliers

Démarrages difficiles et ralentis irréguliers ont la même cause. Dans le cas du ralenti irrégulier, votre moteur a la tremblote chaque fois que vous vous arrêtez devant un feu rouge.

Super Shell s'attaque aux deux problèmes de manière identique. Grâce à sa formule spéciale Super Shell n'a-

teint que très lentement le point d'ébullition. Résultat: ralentis réguliers même par temps très chaud.

4. Certaines difficultés mécaniques que Super Shell ne peut pas résoudre

Super Shell fait échec aux pannes de chaleur. Mais elle ne peut pas corriger les défauts de votre moteur. C'est l'affaire de votre vendeur Shell. Voici certaines difficultés mécaniques qui provoquent le surchauffage de votre moteur. Le vendeur Shell peut vous aider à les éliminer.

1. Radiateur bouché: l'air ne circule pas librement. Demandez au vendeur Shell de retirer les insectes et la poussière et d'installer un moustiquaire de radiateur.
2. Si la courroie du ventilateur patine, le ventilateur ne tourne pas assez rapidement. Demandez au vendeur Shell de vérifier la courroie ou de la remplacer si elle est fendue ou lâche.
3. Une pompe à carburant défectueuse aggrave le désamorçage. Il ne faut à votre vendeur Shell que quelques instants pour vérifier la pression des tuyaux d'alimentation.

Faites régulièrement le plein avec Super Shell. Vous serez sûr de performances exceptionnelles.

Les 9 ingrédients de Super Shell signifient performances exceptionnelles

1. TCP*: puissance, économie, durée accrue des bougies.
2. essence craquée par catalyse: gain de puissance.
3. mélange anti-cogement: réduit le risque de cogement.
4. alcanes lourds: réduisent le cogement qu'entraînent les vitesses élevées.
5. butane: démarrages rapides.
6. mélanges de pentanes: réchauffage rapide du moteur.
7. anti-givre: ajouté *seulement* quand il fait froid.
8. anti-gomme: nettoie l'intérieur du carburateur.
9. Platformate: économie d'essence.

*MARQUE DE FABRIQUE IDENTIFIANT CET ADDITIF UNIQUE INCORPORÉ À L'ESSENCE, PRODUIT DES LABORATOIRES SHELL BREVETÉ EN 1955.



SHELL-32618F

ST-CUTHBERT

D.N.C. — BAPTEMES — Le 23 juillet, J. Conrad, Luc, Alain, né le 18 juillet à l'hôpital Comtois, enfant de M. et Mme Bertrand Belhumeur (Alice Fontaine). Parrain et marraine: M. et Mme Conrad Lajeunesse (Clarinda Fontaine), de St-Thomas de Joliette. Porteuse: Mlle Denise Belhumeur, sœur de l'enfant.

Le 6 août, J. Marc Pierre, né le 28 juillet à l'hôpital Comtois, enfant de M. et Mme Paul-Emile Sylvestre (Jeanne Lambert). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Lambert (Jeanne d'Arc Manegre), oncle et tante. Porteuse: Mlle Agnès Sylvestre, sœur de l'enfant.

MARIAGE — Le 29 juillet, M. Urbain Plante, fils de M. et Mme Joseph Plante (Laurence Toupin) a épousé Mlle Carmen Beaufort, fille de M. et Mme Gérard Beaufort (Thérèse Chénervet). Les pères servaient de témoins.

Le 5 août, M. Luc Gervais, de St-Barthélemy, fils de M. et Mme Germain Gervais (Lucienne Fafard), a épousé Mlle Céclie Fafard, fille de M. et Mme Omer Fafard (Georgiana Brizard).

Meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux.

SEPULTURE — Le 24 juillet, M. le curé F. Mousseau a chanté le service de Dame Horace Pelletier, née Antoinette Poirier, il était assisté de M. le curé Eugène Desrochers et de M. le vicaire. La défunte, décédée le 20 juillet était âgée de 77 ans. Elle laisse une fille, Jeanne d'Arc Pelletier, mariée à M. Lucien Chénervet, de notre paroisse, ainsi que deux petits-fils, MM. Julien et Gilles Chénervet. Nos sympathies à la famille.

U.C.F.R. — A chaque année, les Dames de l'U.C.F.R. de St-Cuthbert ont l'habitude de faire un voyage de culture et de saine détente. Cette année, elles ont choisi comme centre la ville de La Tuque qui célèbre son 50e anniversaire de fondation, et ce fut

très heureux pour tout le groupe. La présidente du cercle de La Tuque et son assistante attendaient les dames de notre cercle. L'accueil fut chaleureux et durant tout l'après-midi, elles nous ont servi de guides, soit pour nous faire visiter le grand barrage électrique de Beaumont, soit pour nous faire visiter leur local de travail quotidien, soit pour nous mettre au courant de leur exposition lors des grandes fêtes du 50e anniversaire. Elles n'ont rien épargné pour nous faire voir les beaux sites de l'endroit. Nous les remercions de leur hospitalité et de leur gentillesse. Toutes les Dames étaient satisfaites et se souviendront longtemps de ce voyage du 31 juillet 1961.

VA ET VIENT — Le 6 août dernier M. Emilien Clément du rang St-Jean avait le bonheur de recevoir sa sœur religieuse, Sr Bernadette de Jésus, de la congrégation des Petites Filles de St-François, de la Pte-aux-Trembles.

Le 7 août, Dame Alphonse Fafard avait le grand bonheur de recevoir chez elle, sa petite fille religieuse, Mère Saint Pie X (Lise Fafard), des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, fille de M. et Mme Aldé Fafard de Shawinigan, elle était accompagnée de Sr Simone de Marie de la même congrégation. Comme Mère Saint Pie X doit partir dans quelques jours pour les missions du Grand Nord, nous lui offrons nos meilleurs vœux pour un fructueux apostolat missionnaire.

JUBILE D'OR DE MARIAGE — Samedi dernier le 5 août, notre paroisse avait le bonheur de fêter un couple jubilaire: M. et Mme Camille Brizard (Berthe Lapointe). Avant le souper et les réjouissances de familles, il y eut à l'église une belle cérémonie religieuse. Dans une église merveilleusement décorée et en présence de plus de 150 personnes, M. le curé adressa aux jubilaires des paroles de félicitations et de vœux de circonstance, puis il procéda à la rénovation des consentements. La touchante céré-

monie se termina par un salut solennel au T. S. Sacrement.

Puis au sortir de l'église, les heureux jubilaires ont eu le rare avantage de parader dans le village dans une ancienne voiture recouverte, tirée par un cheval. M. Auguste Sylvestre en était le cocher. Ça rappelait le jour de leur mariage en 1911 et c'était du nouveau pour les jeunes qui n'ont pas eu l'avantage de connaître ces joies d'antan.

Le souper de fête fut servi dans le grand gymnase de la nouvelle école St-Anne, à St-Cuthbert. M. le curé et M. le vicaire ont adressé leurs vœux à M. et à Mme Camille Brizard.

M. Jean Brizard, agissait comme maître de cérémonie et il présenta les personnes de la famille qui prononcèrent des allocutions de circonstance. L'adresse fut lue par M. Armand Plante; la bourse fut présentée par M. Roger Plante et les fleurs par Mlle Huguette Brunette. Leurs trois petits enfants, ont pris la parole: M. Philippe Brizard, prof. à l'Université de Montréal; M. Yvon Brizard, avocat de Montréal; M. Philibert Brizard, un cousin de Sorel et M. Albani Brizard, frère du jubilaire.

M. et Mme Camille Brizard ont deux filles: Laurette, mariée à M. Bosaris Plante de St-Viateur d'Anjou et Clara, mariée à M. Lucien Brunette de St-Marthe. Nous nous unissons à leur famille pour leur souhaiter encore de nombreuses années de vie conjugale.

BALLE-MOLLE — Dimanche après-midi, le 6 août, c'était la première rencontre des éliminatoires pour la coupe. Le club de St-Barthélemy nous a rendu visite. Ce fut un jeu de puissance remarquable durant le programme double. Nous avons eu la joie de gagner les deux joutes: 11 à 9 et 8 à 6.

DAMES DE SAINTE-ANNE — Mme Fdward Desrempes a remplacé Mme Joseph Bélanger comme présidente des Dames de St-Anne lors des élections du T.R.D. qui fut un succès. M. René P. Plette.

J.E.C.F. — Deux demoiselles, Mlles Céline Lafertière et Liette Fafard ont participé au camp de la J.E.C.F. au Lac Ayotte dernièrement, félicitations à ces chefs et à leur dévouée assistante technique. Ça augure bien pour l'automne.

ST-ALEXIS

D.N.C. — MENAGE — Il y a quelques années, le ménage à l'intérieur de l'église avait été fait, mais il était évident que le ménage de l'extérieur était devenu une nécessité.

Aussi est-ce avec facilité que les paroissiens de St-Alexis déliaient les cordons de leurs bours pour répondre à une nécessité urgente: le ménage extérieur de l'église! Déjà les travaux vont bon train, et nombreux sont les paroissiens qui n'ont pas manqué de dire toute leur satisfaction. Ainsi, l'église de St-Alexis sera très propre et très convenable de plus, grâce à la générosité de nos paroissiens, il a été possible d'acheter un très beau tabernacle métallique.

Il est certain, qu'après tant d'efforts pour donner à Dieu un logement convenable, nos paroissiens pourront compter sur les plus abondantes bénédictions de la divine Providence.

J.R.C. — Deux de nos dirigeants

locales ont participé en fin de semaine à la session diocésaine, qui se tenait au lac Ayotte. Ce sont: Mlles Lise Lanoue et Danielle Dufort. Deux dirigeants locaux feront de même dans quinze jours. Ce sont: MM. André Pelletier et Paul Lépine. Ces jeunes iront se préparer à mieux remplir leur rôle de dirigeant et en profiteront pour étudier à fond les problèmes qui seront exposés à la J.R.C. à partir de septembre prochain.

VOYAGE — Nos jeunes de la J.R.C. feront un voyage à Assiniboia le dimanche 13 août. Ce divertissement est offert aux jeunes de la J.R.C. tout spécialement. Ils pourront faire ce long trajet pour seulement \$3.00. C'est une aubaine, qui nous l'espérons, stimulera nos jeunes à une plus grande assiduité aux soirées d'études qui s'échelonneront au cours de la prochaine année.

BAPTEME — Le 19 juillet dernier M. le vicaire Lionel Lanoie baptisait Joseph, Vincent, Marcel, fils de M. et Mme Gilles Ricard (Aline Desrochers). Le parrain et la marraine furent M. et Mme Vincent Desrochers (Françoise Landry), grands-parents de l'enfant.

MARIAGE — Samedi le 23 juillet dernier M. le curé de St-Norbert, Alexis Allard, bénissait l'union de Mlle Madeleine Allard, infirmière à M. Victor Massicotte, comptable de Joliette. Mlle Allard était la fille de M. et Mme Conrad Allard (Lucienne Desrochers) de St-Alexis alors que M. Massicotte était le fils du Dr Dosilva Marion de Joliette.

MARIAGE DOUBLE — Samedi le cinq août dernier, M. et Mme Lysianis Robert mariaient deux de leurs enfants: Rémi et Liette. Mlle Liette Robert unissait sa destinée à M. J.-Paul Dupuis, fils de M. et Mme Joseph Dupuis de St-Jacques. De son côté Rémi Robert épousait Mlle Claudette Sirard de Montréal. Mlle Sirard était la fille de M. et Mme Frank Sirard. C'est l'abbé Pierre Gaudet qui bénissait ces unions.

INCENDIE — Mercredi dernier, le feu détruisit complètement la demeure et une partie des dépendances de M. et Mme Paul Mailhot. Grâce au dévouement de volontaires et des voisins on a réussi à sauver à peu près tout le ménage. Mais il reste que c'est une dure épreuve à laquelle toute la population sympathise. C'est d'ailleurs un sentiment que les sinistrés ont du apprécier grandement et nous ne doutons pas que cette sympathie continuera de se manifester encore dans la reconstruction qu'il faudra entreprendre sous peu.

● A VENDRE — Un magnifique camp d'été, fini hiver et été, 6 appartements. Prix très bas! A proximité du village St-Alexis. Pour informations: M. Gérard Papillon 10685, Lauzanne, Montréal nord, Tél. DA 2-8328.

Ste-Julienne

(D.N.C.) — Le 29 juillet 1961, au lieu du mariage de Mlle Lucille Demontigny fille de M. et Mme Lionel Demontigny avec M. Georges Martineau fils de M. et Mme Joseph Martineau de Joliette (Lorenza Morin). Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Prompt rétablissement à Mme Conrad Dufort et à Mme Léonard

Wolfe (village) transportées d'urgence à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

MARIAGES: — Samedi dernier le 5 août 1961, à 10 heures à eu lieu le mariage de Michel Perreault restaurateur-épicer fils de M. Ebe Perreault de St-Théodore de Chertsey avec Mlle Coderre. La réception a eu lieu au Corona. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 5 août a eu lieu le mariage de Mlle Yvette L'Anglais fille de M. et Mme Rosalie L'Anglais avec M. Eugène Pavette de St-Esprit fils de M. et Mme Uiric Pavette. Après le mariage il y eut réception au Corona. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DECES: — Le 2 août 1961 ont eu lieu les funérailles de Mme H. Verret (Augustine Ricard) décédée à l'âge de 83 ans. Elle demeurait chez sa sœur Mme Séraphin Landry depuis 3 ou 4 ans. A la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Mercredi dernier le 9 août a eu lieu le pèlerinage annuel au Cap-de-la-Madeleine. Au nombre de 42 les pèlerins, en revenant ont visité le Zoo de St-Edouard. Tous sont revenus enchantés de leur journée.

BAPTEME — Le 23 juillet 1961, à M. et Mme Jacques Gauthier (Huguette Laurent) une fille baptisée à la Cathédrale de Joliette sous les noms de Rita, Monique, Parrain et marraine: M. et Mme Georges Lachapelle (Rita Simard) oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Renée Simard cousine de l'enfant.

EN VISITE: — Mlle Marie-Estelle Cloutier de St-Eulalie Nicolet, en visite chez son oncle Julien Leblanc pour une quinzaine de jours.

BAPTEMES: — Le 23 juillet 1961 à M. et Mme John McDonald né Beveray Amdarish un fils baptisé par M. le curé Donat Caumartin sous les noms de Timothy, Albert, Parrain: Albert Comeau, marraine: Annie Comeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Hélène Riley. Nos félicitations.

Le 30 juillet 1961 à M. et Mme Claude Aumont (Madeleine Perreault) un fils baptisé sous les noms de Martin, François, Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Aumont (Fleur-Ange Perreault) grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Claude Aumont mère de l'enfant. Abbé D. Caumartin ptre.

NOUVEAU MEDECIN



Le docteur D. Danais, m.d., annonce à la population qu'il a maintenant son bureau ouvert à Ste-Julienne. Numéro de téléphone: 839-2110.

NOUVELLES DE

RAWDON

(D.N.C.) — BAPTEMES: — Le 15 juillet 1961 a été baptisée Marie, Monique, Lorraine, fille de M. et Mme Jean Berchmans Portier (Pauline Desnoyers). Parrain et marraine: M. et Mme Roland Gacela (Monique Desnoyers) oncle et tante de l'enfant. Prêtre officiant: M. l'abbé Gaston Marsolais.

Le 16 juillet a été baptisée par M. l'abbé Guy Chevrette Marie, Jeannette, Carole, fille de M. et Mme Marcel Lavigne (Simonne Daigle) Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Desrosiers oncle et tante de l'enfant.

Le 16 juillet 1961 a été baptisée par M. l'abbé Guy Chevrette Marie, Yvette, Edith, fille de M. et Mme Paul St-Denis (Marcelle Brunet). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Guy Brunet (Yvette Martin) oncle et tante de l'enfant.

Le 23 juillet a été baptisé par M. l'abbé Gaston Marsolais Joseph, Gaétan, fils de M. et Mme Armand Deschênes (Rita Saucier). Parrain: Jean-Jacques Pichette, marraine: Denise Grenier, cousine de l'enfant.

Le 29 juillet a été baptisé par M. l'abbé Gaston Marsolais Joseph, Vincent, Jocelyn, fils de M. et Mme Gérard Bernier (Huguette Thibault). Parrain et marraine: M. et Mme Vincent Bélar (Rose-Eva Fleury).

Le 31 juillet 1961 a été baptisé par M. l'abbé Guy Chevrette Joseph, Gérard, Jacques, fils de M. et Mme Armand Thibault (Huguette Pichette) Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Bernier (Cécile Thibault) de Joliette. Nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES: — Le 15 août 1961 M. Julien Navay de Westmount fils de M. et Mme Sander Navay (Anna Kovacs) de Budapest, Hongrie unissait sa destinée à Mlle Ginette Csaby de la paroisse St-Joseph du Mont-Royal fille de M. et Mme Paul Csaby (Yvette Tailleur) de Rawdon. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Gaston Marsolais. Nous souhaitons joie, santé, bonheur, aux nouveaux époux.

Le 5 août 1961, M. Jean-Jacques Pichette unissait sa destinée à Mlle Denise Grenier (Rose de M. et Mme Clément Grenier (Fleur Deschênes). Le Rév. Père René Boisclair, c.s.c. présida la cérémonie nuptiale. Nos meilleurs vœux à ces nouveaux époux.

Le 5 août 1961, M. l'abbé Gaston Marsolais bénissait l'union conjugale de M. Jacques Lacourse et de Mlle Ricard f. de M. et Mme Eugène Lacourse (Marie-Madeleine Perreault) de St-Jérôme à Mlle Monique Guilbeault fille de M. et Mme Alfred Guilbeault (Lucienne Lafond). Nos meilleurs vœux les accompagnent dans leur nouvelle carrière.

Le 22 juillet 1961, M. Louis Prud'homme fils de M. et Mme Japhet Prud'homme (Louise Rowan) a unissait sa destinée à Mlle Beverly Blagance fille de M. et Mme Orland Blagance (Edith Copping). La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Guy Chevrette. Meilleurs vœux de bonheur à ces heureux époux.

DECES: — Est décédée le 10 juillet Mlle Elisabeth Boyle fille de feu M. et Mme Dominique Boyle (Alphonse Sauvé) à l'âge de 80 ans, 10 mois et 18 jours. Mlle Boyle était la sœur de Mme Ken Tatem ancienne propriétaire du Ken Bar-be-Cue. L'inhumation eut lieu à Rawdon.

Le 8 juillet a été inhumée le corps de Denis Gagnon enfant de M. et Mme Henri Gagnon (Rachel Soulières) décédé à 1 an et 4 mois. La cérémonie des anges fut faite par M. l'abbé Gaston Marsolais.

Le 28 juillet 1961 décédait accidentellement à l'âge de 13 ans 11 mois et 15 jours le jeune Jacques Robert fils bien aimé de M. et Mme Marcel Robert (Irène Parent) propriétaire du Milk Bar de la rue Queen. Jacques s'est noyé dans une piscine où plusieurs petits copains se baignaient avec lui. La mort n'a pas d'âge elle fauche à droite à gauche, jeunes et vieux. Plusieurs de ses petits amis pleurent cette perte si subite. Jacques se préparait à rentrer au Collège de Berthier en septembre. L'homme propose et Dieu dispose et que sa St Volonté soit faite diront ces parents afin de pouvoir subir chrétiennement cette dure épreuve. Le défunt laisse un père et une mère éplorés, 2 petites sœurs Louise et Danielle, 1 petit frère Claude. Les funérailles eurent lieu lundi le 31 juillet au milieu d'une assistance nombreuse de parents et de petits amis qui certes penseront à lui toujours. Les messes, les fleurs et les sympathies venues de toute part prouvent l'affection dont il jouissait. Requiescat in pace. Nous réitérons nos sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

ST-THOMAS

(Spécial) CERTIFICATS — Les aspirants au certificat d'étude de juin ont obtenu un beau succès et méritent nos félicitations.

En 11e année, ont obtenu leur certificat avec la note "Grande distinction": Mlles Paulette Harnois, Ginette Sévigny. Distinction: Denise Coutu, Denise Charette, Yvette Labonne. Succès: Normande St-Amour.

En 10e année: Grande Distinction: Claire Sévigny. Distinction: François Mathieu, Françoise Harnois, Lise Lemire, Ginette Roy, Carmen Rondeau. Succès: Denise Drapeau.

9e année: "Très grande distinction": Mlle Micheline Moreau. Grande distinction: Michèle Coriveau, Jacqueline Harnois, Lucille Dubé, Micheline Pelletier, Claire Gendron.

Distinctions: Rita Brunelle, Louise Degrandpré, Berthilde Fafard, Nicole Lafortune, Diane Roy, Gisèle Savignac, Suzanne

Savignac, Carmen Deroy, Claudiane Lebel.

Succès: Bernadette Goulet, Lucille Garceau, Paulette Roberge. 7e année: Très grande distinction: Mlles Thérèse Asselin, Celine Harnois, Lise Rivest, Bernadette Lett.

Grande Distinction: Madeleine Asselin, Carmen Coutu, Pierrette Duval, Claudette Lemire, Gisèle Olivier, Danielle Rondeau, Jeannine Tholin, Lucie Bourgeois Yvette Sévigny, Aline Rivest.

Distinction: Yvette Asselin, Pauline Degrandpré, Claudine Dufresne, Diane Goulet, Lise Harnois, Marielle Harnois, Cécile Laporte, Suzanne Robillard, Marielle Campeau, Monique Gailant, Monique Naud, Lise Peland, Danielle Robitaille, Claudette Gadoury, Lisette Belhumeur. Succès: Carmen Pelland.

VOYAGE DE LA J.R.C. — C'est dimanche dernier, le 30 juillet, que s'effectuait le voyage organisé par la J.R.C. de notre paroisse. Comme une chronique antécédente l'annonçait, ce voyage devait conduire les jeunes au cœur du vieux Québec. Partis à bonne heure, pour revenir tard dans la soirée, les jeunes visitèrent le centre biologique provincial après avoir participé à la messe au Cap de la Madeleine. Ceste de prière intense pour tous les jeunes. Le dîner champêtre pris sur les Plaines d'Abraham leur procura ensuite l'occasion de parcourir les riches collections du Musée Provincial. Enfin pour terminer l'après-midi, sous un aspect poétique, on visita au milieu des fleurs et des terrasses ombragées, l'imposant Zoo de Charlesbourg. Puis le souper vint rassasier les appétits affamés et préparer tout le monde pour le long voyage de retour. Une personne inconnue rencontrée pendant notre périple, nous disait simplement: "Comme il est heureux, que de nos jours, les jeunes, garçons et filles, aient la possibilité de regarder dans leur impatié les beautés que le Bon Dieu a mises sous leurs yeux". Et cette même personne ajoutait: "Dans ma jeunesse, c'é-

tait chose presque impossible".

Nous sommes heureux de vous faire part que le groupe s'est fait partout remarquer par son dynamisme et sa distinction.

BAPTEMES — FOREST — Le 4 août dernier, était baptisée dans notre église paroissiale, Marie, Denise, enfant de M. et Mme Denis Forest (Aline Coriveau). L'enfant née le 3 août précédent était conduite au baptême par M. André Coriveau, oncle de l'enfant qui agissait comme parrain et par Mme Atché Coriveau, grand-mère, qui agissait comme marraine. Nos félicitations.

MARIAGE — Samedi dernier le 5 août, M. Albany Ayotte, fils de M. et Mme Léonce Ayotte de St-Adelphe de Champlain épousait Mlle Jacqueline Coulombe, fille de M. et Mme Emilien Coulombe de notre paroisse. M. l'abbé Paul-Emile Thiffault, du service social de Trois-Rivières, cousin du marié, s'était rendu ici pour bénir leur union.

Nous offrons nos meilleurs vœux à ces nouveaux époux.

MARCHE PRIANTE — Samedi

soir prochain, le 12 août, en collaboration avec la J.O.C. de Joliette, les jeunes de la J.R.C. de notre paroisse organisent une marche priante au sanctuaire N. Dame de la Paix (Calvaire St-Thomas) fera vers 1 h. 30, mais avant le départ, vers minuit 30 des directives seront données en la salle paroissiale.

Ceux qui se font forts de pouvoir marcher sans fatigue, comme des héros d'autrefois, viennent relever le défi que leur lance la route dans cette marche priante. Pour nous tous, ce sera peut-être un bon moyen d'expier pour nos fautes et aussi de prier véritablement dans la paix du soir.

Tout homme est enfant de Dieu, notre frère, et membre, comme nous, de ce corps mystique dont Jésus-Christ est le chef. Quand nous aurons appris cela "par coeur", la charité pour le prochain nous deviendra facile.

Commission scolaire de St-Jacques de Montcalm

SOUMISSIONS

RE: TRANSPORT D'ELEVES

La commission scolaire de St-Jacques demande des soumissions pour le transport d'écoliers:

- dans les limites de la municipalité,
- de la municipalité à Joliette

Les personnes intéressées pourront se procurer les détails, parcours, nombre d'élèves, etc. en s'adressant au bureau du soumission.

Les soumissions devront être déposées avant 4 h. de l'après-midi, le jeudi 17 août 1961, date à laquelle elles seront prises en considération.

La commission scolaire de St-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

(signé) A.S.R. LESAGE, sec-trés.

125, rue St-Jacques, St-Jacques (Montcalm) Tél. 839-3671

Province de Québec
Municipalité Scolaire
Paroisse de Ste-Marie-Salomé

SOUMISSIONS

RE: TRANSPORT D'ELEVES

La commission scolaire de la paroisse de Ste-Marie-Salomé demande des soumissions pour les transports suivants:

- Pour le transport des écoliers sur les rangs de la paroisse de Ste-Marie-Salomé à l'école centrale au Village, trajet approximatif 16 milles. (Simple trajet).
- Pour le transport des écoliers de la paroisse à St-Jacques de Montcalm (Village) 21 milles.
- Pour le transport des écoliers de la paroisse, environ 6 à 8 écoliers, à Joliette.

Les soumissions devront être conformes aux exigences du Département de l'Instruction Publique.

Les soumissions seront acceptées jusqu'au mardi le 15 août 1961 avant huit heures P.M. à laquelle elles seront considérées par MM. les Commissaires.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le secrétaire de la Commission Scolaire de Ste-Marie-Salomé
DENIS FOREST

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU CANTON DE RAWDON
COMTE DE MONTCALM

SOUMISSION

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité du Canton de Rawdon, Co. Montcalm, que le conseil Municipal du Canton de Rawdon, à sa session régulière du 7 septembre prochain, qui sera tenue à l'Hôtel de ville de Rawdon, à 8 h. 30 p.m. recevra des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver afin de permettre la circulation des véhicules automobiles.

La longueur des chemins à entretenir est d'environ 52 milles et demi.

Les soumissionnaires, devront annexer à leur soumission, un chèque accepté égal à 10% du prix de la soumission.

Le conseil municipal exige à l'avance que les entrepreneurs ou soumissionnaires, soient munis de camion dont le tonnage est plus élevé que cinq (5) tonnes vu la situation géographique des lieux, posséder une niveleuse et souffleur disponible en tout temps, cet équipement devant demeurer en permanence dans Rawdon, tout le temps de la durée du contrat.

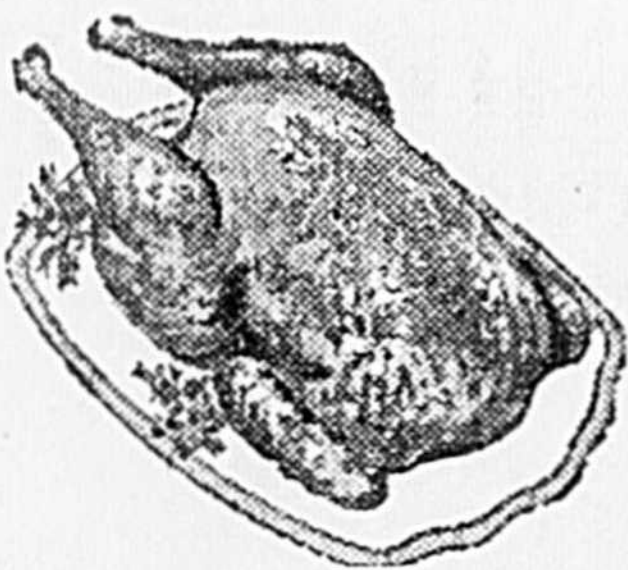
Les soumissions doivent être faites pour une période d'un an. Tous les intéressés pourront obtenir les renseignements nécessaires au bureau du secrétaire-trésorier à l'Hôtel de ville de Rawdon.

Le conseil municipal du Canton de Rawdon, ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Les dites soumissions devront être rendues au bureau du secrétaire-trésorier, avant 4 h. 30 p.m. le jeudi 7 septembre 1961.

Donné à Rawdon ce 4 août 1961.

RAYMOND PREVILE, S. T.



Joliette
Bar-B-Q Inc.
ROTISSERIE
POULET DESOSSE
TEL.: PLATEAU 6-8006

Livraison gratuite pour Joliette
et les environs

OUVERTURE TOUS LES JOURS
de 10 h. a.m. à 2 h. après minuit
EXCEPTE LE VENDREDI

Ouverture de 9 h. p.m. à 2 h. après minuit

NOUS SERVONS BANQUETS, MARIAGES, RECEPTIONS
Commandes au comptoir

559, ST-VIAEUR,

JOLIETTE



CONSEIL
D'ADMINISTRATION

*Étienne Crevier, L.S.C.,
LL.D., F.I.L.C., Président
John G. Ahern, C.R.
Wilbrod Bherer, C.R.
Roland Bock
Aubert Brillant, B.S.C.
Paul Courtois
*Marcel Faribault, LL.D.
*Gérard Favreau
Lucien Lachapelle
*J.-Louis Lévesque,
D.S.C., D.E.C.P.
Berthold Mongeau
*Herbert J. O'Connell
J.-René Quimet
Gérard Parizeau, L.S.C.,
F.I.L.C.
*Hon. Jean Raymond,
C.R., M.C.L.
Jean-Paul Tardif,
M.S.C.
René Thomas

*Membre du Comité exécutif

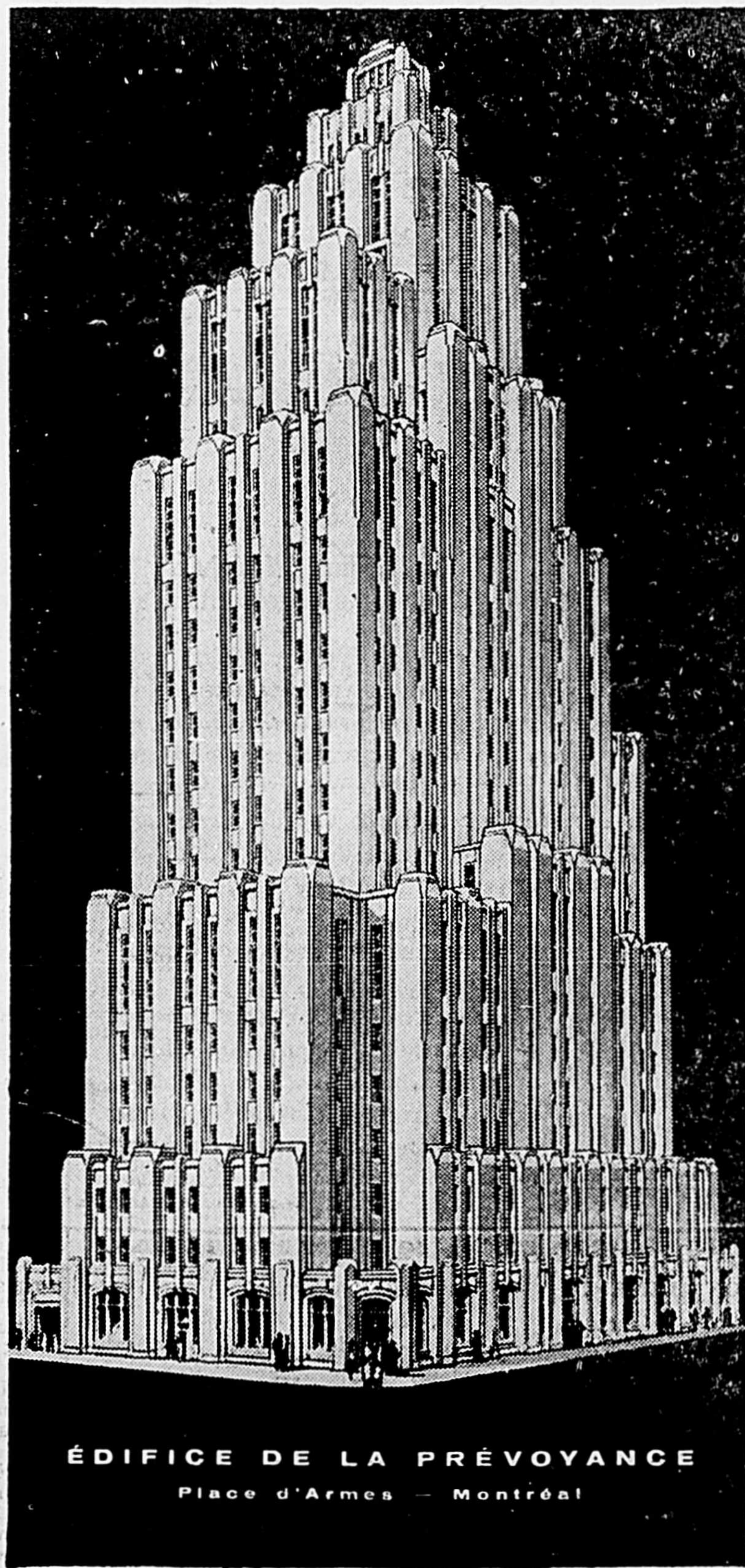
LA PRÉVOYANCE

est heureuse d'annoncer qu'elle a démenagé son siège social dans l'immeuble qu'elle acquerrait en novembre dernier, au numéro 507 de la Place d'Armes, à Montréal. Cet immeuble, connu jusqu'ici sous le nom d'Édifice Aldred, s'appelle maintenant Édifice de La Prévoyance.

Les progrès réalisés par la Compagnie au cours du dernier quart de siècle ont rendu à la fois nécessaire et possible notre mouvement actuel d'expansion et nous franchissons cette nouvelle étape de notre développement avec le sincère désir de répondre de mieux en mieux aux besoins d'une clientèle toujours croissante.

Nos services d'assurance générale et d'assurance-vie disposent de moyens considérables et d'un personnel compétent. C'est avec la certitude de pouvoir vous être utiles que nous vous invitons à nous confier vos affaires d'assurance par l'intermédiaire de votre agent ou courtier.

LA PRÉVOYANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCES



NOS PAROISSES

A Ste-Béatrix on tournera un film pour la TV samedi soir le 12 août

Samedi soir prochain, le 12 août, la "FOIRE-MINIATURE" de Ste-Béatrix fera ses portes, après une soirée qui sera mémorable, à plus d'un point de vue.

Tous les kiosques et amusements variés seront en pleine opération à compter de huit heures. Une foule nombreuse est attendue. Déjà, plus de quarante mille personnes l'ont visitée et en sont revenues enchantées. Cette "FOIRE-MINIATURE" fut un véritable triomphe par son originalité, ses riches cadeaux, ses amusements variés, ses visiteurs de marque, ses danses populaires, etc. Mais, samedi prochain un événement nouveau se

produira. En effet, c'est samedi soir qu'un film destiné à la TV, sera tourné. Un véritable documentaire sur cette fameuse "FOIRE-MINIATURE" sera présenté, sous peu, à la TV.

De cette façon, ceux qui se rendront à Ste-Béatrix, samedi prochain, pourront se voir, chez eux, sur leur propre écran. Vous reverrez-vous? Vous trouverez-vous photographique? Chose certaine, il sera très amusant de vous revoir, cette fois à l'écran; surtout si le caméraman, malicieusement vous photographie à votre insu! C'est qu'on en fait de jolies "binettes" quand

on ne se croit pas surveillé!

En plus de ce film, le public aura l'occasion de serrer la main d'une des plus populaires étoiles de la TV, en la personne de M. Yo-land Guérard. En effet, M. Guérard viendra prêter main forte à son ex-collègue le "père Lalogue" (M. Louis-Philippe Hébert). Donc, il ne faut pas oublier d'être à Ste-Béatrix, samedi soir, pour les rencontrer et faire partie de ce film de la TV. Il est urgent de se rappeler que la "FOIRE-MINIATURE" de Ste-Béatrix termine ses activités samedi soir, si on veut avoir l'occasion de la voir ou d'y revenir.

Ce qui se passe à l'Epiphanie



D.N.C. — BAPTÊMES — Le 30 juillet a été baptisé par l'abbé Raymond Thibodeau, Marie, Cécile, Carole, née à l'Hôpital St-Paul l'Ermite, fille de M. et Mme Rémi Magnan (Francine Martineau). Dans les honneurs: M. Gilles Martineau, oncle et parrain; Mme Philomène Valiquette, grand-mère et marraine; tous deux de Montréal. Porteuse: Mlle Mireille Martineau, tante.

Le 30 juillet a été baptisé par l'abbé Raymond Thibodeau, Joseph, Isidore, Guy, né à l'Hôpital St-Paul l'Ermite, enfant de M. et Mme Gaston Payette (Berthe Plouffe). Dans les honneurs: M. et Mme Ernest Plouffe (Marie-Anne Payette), oncle et tante. Porteuse: Mlle Réjeanne Plouffe, tante.

MARIAGES — Le 29 juillet a eu lieu le mariage de Yvon Lemieux, électricien à Notre-Dame

de la Paix à Montréal, fils de feu M. et Mme Eugène Lemieux (Marie Thibault); et de Mlle Claudette Gagné, fille de M. et Mme Sylvanie Gagné de l'Epiphanie. M. Réal Lemieux, servait de témoin à son frère et M. Sylvanie Gagné servait de témoin à sa fille Mlle Claudette. Le mariage a été célébré par le Rév. Père Vianny Delisle, c.s.v. en ministère à l'Epiphanie.

Le 29 juillet M. l'abbé Gérard Forest bénissait le mariage de Jean-Guy Auger, fils de feu Laurent Auger et de feu Régina Claveaux de l'Epiphanie et de Mlle Jeannine Duchesneau, fille de M. et Mme Georges Duchesneau de l'Epiphanie. Servaient de témoins à l'époux: M. Maurice Brunet et à l'épouse: M. Georges Duchesneau. Meilleurs vœux aux nouveaux époux.

COLONIE DE VACANCES — Nos colonies de vacances sont en activité depuis le début de juillet, avec comme moniteurs: en chef M. André Lépine pour les garçons et Mireille Picard pour les filles. M. Normand Papineau vient d'arriver de nos cours d'Université d'Ottawa pour Gérer de Centre de Loisirs et a pris en main la marche de nos colonies. Nous avons acheté des balançoires et un "Cheval Allemand" pour culture physique; deux acquisitions qui sont très populaires pour nos jeunes. La piscine pour les plus jeunes est bien appréciée. Nos colonies se clôtureront le dimanche 20 août prochain. Mais le lendemain il y

aura un carroussel pour les enfants installé au CENTRE PAROISSIAL par la Compagnie Western qui passera l'après-midi chez nous. Et nos enfants y seront admis gratuitement.

Lundi dernier le 31 juillet avait lieu les élections pour l'élection du Maire et de la Mairesse des Terrains de Jeux pour l'année courante. M. Serge Gagné sortant de charge et candidat à la mairie avait comme adversaire M. Pierre Lassonde dit Beupré. Ce dernier a été élu maire par 124 voix contre 62 pour Serge Gagné. Et Mlle Louise Lebeau a été élue "Mairesse" par 121 contre son adversaire qui a récolté 65 votes. Mais les élections n'ont pas quitté notre paroisse. M. Vital Clément, ayant acheté la ferme de son père, M. Ovide Clément, au rang St-Jean, demeure parmi nous. Nos meilleurs souhaits dans ce nouvel emploi!

MARIAGE — Le 22 juillet, en l'église de Notre-Dame de la Merci, de Montréal, M. Emilien Durand, fils de M. et Mme Régis Durand, de St-Viateur, a épousé Mlle Lucille Fecteau.

PELERINAGE — Le 23 juillet, profitant de la Neuvaive préparatoire à la fête de sainte Anne, nous faisons ce soir notre pèlerinage annuel à la Croix du rang St-Jean. Après avoir énoncé les intentions de ces prières, M. le Curé, accompagné de nombreux paroissiens, commence la récitation du chapelet à la demeure de M. Adrien Rousseau, tous se diri-

VENTE D'ECOLES

Bâtisses et terrains appartenant à la Commission Scolaire de la Paroisse de St-Jean-de-Matha, Comté Joliette, seront vendus à l'enchère publique:

DIMANCHE le 13 août 1961,
A 1 heure P.M. Ecole No 4, Sacré-Coeur;
A 2 heures P.M. Ecole No 5, Ste-Julie;
A 3 heures P.M. Ecole No 12, Rivière-Noire;
A 4 heures P.M., Ecole No 3, Rivière-Blanche.

Pour informations s'adresser à:
LEON GEOFFROY, sec. trés.

Réparation Télévision et Radio

Par des experts en technique VENTE et SERVICE

MEUBLES NEUFS ET USAGES

GASTON DAHER ENRG.

Appelez: PL 6-4852 le soir: PL 6-6614
122 sud, St-Chs-Borromée Joliette

Jeannine Rousseau, fille de M. et Mme Adrien Rousseau, de St-Viateur, a épousé M. Laurent de Grandpré, professeur.

En l'église de Notre-Dame des VII Allégories, des Trois-Rivières, M. Viateur St-Germain, professeur à l'Ecole Technique des Trois-Rivières, fils de M. et Mme Gérard St-Germain, de St-Viateur, a épousé Mlle Mariette Laviolette. Nos meilleurs vœux!

CONSTRUCTION — Le 18 juillet, nous voyons avec joie quelques employés de Boisjoli Transport Enrg. de Joliette reprendre les travaux de construction, suspendus depuis plusieurs mois, de la maison de M. Boisjoli, près de l'Ecole. Cette activité nous fera oublier le vide causé par le récent départ du village de M. et Mme Vital Clément; mais ces derniers heureusement n'ont pas quitté notre paroisse. M. Vital Clément, ayant acheté la ferme de son père, M. Ovide Clément, au rang St-Jean, demeure parmi nous. Nos meilleurs souhaits dans ce nouvel emploi!

MARIAGE — Le 22 juillet, en l'église de Notre-Dame de la Merci, de Montréal, M. Emilien Durand, fils de M. et Mme Régis Durand, de St-Viateur, a épousé Mlle Lucille Fecteau.

PELERINAGE — Le 23 juillet, profitant de la Neuvaive préparatoire à la fête de sainte Anne, nous faisons ce soir notre pèlerinage annuel à la Croix du rang St-Jean. Après avoir énoncé les intentions de ces prières, M. le Curé, accompagné de nombreux paroissiens, commence la récitation du chapelet à la demeure de M. Adrien Rousseau, tous se diri-

leurs nombreux enfants, Sr Marie-Paul Hervé, s.s.a., Marie-Jeanne, M. et Mme Lucien Beauséjour (Marie-Paul Mirault), M. et Mme Gérard Beauséjour (Solange Léveillé), M. et Mme Marcel Beauséjour (Raymonne Miquel), M. et Mme François Léveillé (Laurette), M. et Mme Guy Gaudet (Noella), M. et Mme Raymond Gaudet (Solange), M. et Mme Lane (Lucille), Mlle Lise et Germain, leurs nombreux petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Tous gardent un excellent souvenir de cette belle fête de famille.

M. et Mme Beauséjour nous offrent nos meilleurs vœux de bonheur et longue vie!

M. le curé prêchait à la fin de juillet, le triduum aux dames de Ste-Anne. Nous le remercions bien sincèrement pour ces instructions si profondes et si pratiques.

Le 1er août M. le curé et les dames de Ste-Anne et quelques enfants de Marie de l'Immaculée en pèlerinage au sanctuaire N-Dame de Beauvoir.

Partis de la paroisse vers 6 h. du matin, nos pèlerins assistèrent au saint sacrifice de la messe à Ste-Anne de Sorel, puis se rendirent à Sherbrooke à St-Benoît du Lac et Granby.

Tous revinrent enchantés de ce beau voyage.

Les Rév. Soeurs Marie de St-Joseph de la Croix et sa sœur religieuse Sr Marie de l'Immaculée, c.s.c., rendaient visite au cours de juillet à leur frère, M. le chanoine Joseph Lachapelle, ex-curé de St-Placide de Béarn. Et nous apprenons avec joie que l'état de santé de ce distingué prêtre s'est sensiblement amélioré. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement et bienvenue à St-Liguori, paroisse natale de M. le chanoine.

Nous sommes toujours heureux de saluer le retour des religieuses Ste-Croix et autres communautés, enfants de la paroisse qui jouissent de quelques jours de repos dans leur famille et au Couvent.

Nous leur disons bonnes vacances.

Mlle Louise Gaudet, fille de M. et Mme Jean-Paul Gaudet (Claire Auger) est de retour d'un voyage en avion à Manicouagan où elle rendait visite à son oncle et tante, M. et Mme Gilles Garneau.

Mlle Denise Lanoix, oblate de Marie Immaculée du Cap de la Madeleine, visitait ses parents dernièrement, M. et Mme Alphonse Lanoix de cette paroisse et son frère et belle-sœur, M. et Mme Luc Lanoix de St-Alexis.

Plusieurs paroissiens venaient au pèlerinage au Cap de la Madeleine le 6 août.

DECES GAUDET — A Montréal est décédé, accidentellement M. Robert Gaudet, époux de Jacqueline Laurin. Il laisse outre son épouse 3 enfants en bas âge, son père et sa mère M. et Mme Joseph Gaudet (Florence Lachapelle), ses frères: Raymond, Florent, Roger, Jean, Michel, Mario, ses sœurs: Sr Marie de St-Basile, c.s.c., Gisèle, Mlles Germaine, Madeleine et Nicole, ses grands-parents M. et Mme Arthur Lachapelle et sa belle-mère Mme Ferdinand Laurin de Joliette, ses frères et belles-sœurs, ses oncles M. l'abbé Gérard Gaudet, curé de Ste-Mélanie et autres, ses tantes, entraînées Sr Marie de St-Joseph du Sacré-Coeur (Germaine et autres, plusieurs cousins et cousines. Les funérailles eurent lieu sous la direction de M. Edouard Laroche où la dévotion mortelle était exposée.

Nos sincères sympathies.

A St-Laurent est décédée la Rév. Sr Marie de Ste-Théodose (née Beauséjour), sœur de Mlle Adrienne Beauséjour de cette paroisse et de Mme Wilfrid Beaudoin de Joliette et belle-sœur de Mme Victor Beauséjour. Elle laisse aussi plusieurs autres parents. Nos sympathies à la famille et à la Communauté.

Nos meilleurs vœux de bonheur à M. et Mme Florient Ratel née Gabrielle Lépine à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. La messe d'action de grâce fut célébrée à Crabtree et le banquet eut lieu à notre salle paroissiale. Originaires de St-Liguori, M. et Mme Ratel comptent ici de nombreux parents.

Nous nous unissons à eux pour offrir nos félicitations et nos vœux aux jubilaires. Bonheur, santé et longue vie.

ST-DAMIAN

(D.N.C.) — J.R.C. — Dimanche le 30 juillet, c'était jour d'activités pour la J.R.C. D'abord les jeunes firent les frais du chant à la messe de 7 heures et demie; cantiques et psaumes furent bien goûtés, nous dit-on. Puis un groupe de 45 membres s'embarquaient en autobus pour le pique-nique en destination de St-Donat, sur les bords enchanteurs du Lac Ouareau. Le voyage fut l'occasion de chants de toutes sortes, chacun y allant de son. Arrivés vers une heure, tous s'installèrent près du lac pour déguster sandwiches et lunch. L'après-midi se passa en baignades, randonnées sur l'eau en chaudière ou en yacht. L'on prend le départ ensuite pour Rawdon où les chutes Darwin nous attendent. Le souper se prend en vitesse pour permettre de visiter. Enfin vers 8 heures, c'est le rassemblement: on s'amusera ferme aux moyens de différents jeux, le 5, 10, 15 surtout en emballage quelques-uns. Dominique eut bien du plaisir. Enfin c'est le départ après le chant de: "Ce n'est qu'un au revoir". Fatigués mais contents, nous arrivons à destination. La prochaine organisation de la J.R.C. aura lieu samedi le 26 août au sous-sol de l'église: il s'agit d'une soirée canadienne avec goûter. Les billets sont actuellement en vente au montant de \$1.00. Encourageons nos jeunes!

BALLE-MOLLE: — Le club local enregistre 3 victoires pour porter sa série à 5 victoires consécutives qui le placent actuellement en deuxième position à deux parties de St-Norbert en première place. Jeudi le 27 juillet, 8 à 6 contre le Ste-Mélanie. Dimanche le 30, 15 à 10 contre l'équipe améliorée du St-

Commission Scolaire Ste-Mélanie

SOUMISSIONS

RE: TRANSPORT D'ELEVES

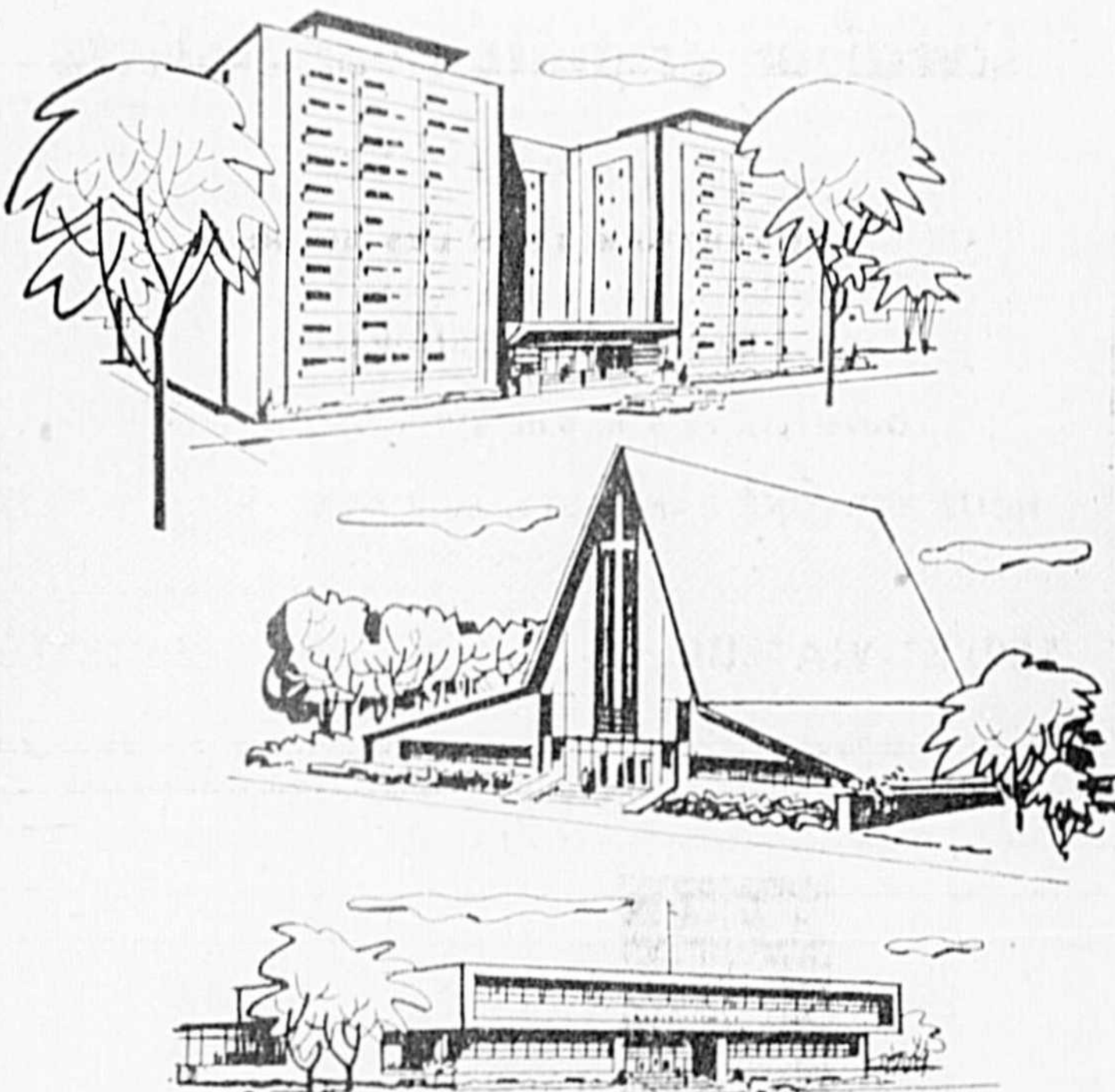
La Commission Scolaire de Ste-Mélanie demande des soumissions pour le transport d'écoliers:

a) dans les limites de la municipalité pour environ 65 élèves, contrat pour une durée de 5 ans.
b) de la municipalité de Ste-Mélanie à Joliette, pour environ 14 élèves à prendre à domicile, contrat pour une durée de un an, à renouveler. Les soumissionnaires devront se conformer aux exigences du Département de l'Instruction Publique. On devra marquer (soumission) sur l'enveloppe qui contiendra chaque soumission, les intérêts pourront se procurer les détails, parcourez, etc. au bureau du secrétaire-trésorier. Les soumissions devront être remises au bureau du secrétaire-trésorier avant la séance des Commissaires qui aura lieu à la salle du Couvent, mardi le 15 août 1961 à 8 h. 30 du soir, à laquelle ces soumissions seront ouvertes. La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront reçues.

Signé: JEAN-BTE MASSICOTTE, sec. trés.
Tél. 889-2073. Ste-Mélanie, Cité Joliette

Gabriel. Enfin jeudi le 3 août, 16 à 6 contre le St-Norbert. Félicitations au lanceur Yvon Gravel, de même qu'aux autres porte-couleurs qui se signalent surtout par leur coup de bâton qui fait la terreur des clubs adverses. On invite les supporters à apporter leur appui pour les 4 dernières joutes qui décideront du classement final. Actuellement sur un pied d'égalité avec le Ste-Mélanie en deuxième place, nous avons un oeil d'envie sur la première position.	Réjean Forget	46	17	12	2	674
Voici d'autres statistiques fournies par le secrétaire:	Claude Dénommée	26	9	4	1	615
P S D T C M	Pierre Grandchamb	41	14	6	3	610
Paul Dubeau	Jacques Boacher	6	3			500
Robert Dubeau	Renald Forget	44	8	9	5	480
	Paul Lafortune	50	13	9	2	480
	Alain Beauparlant	45	12	7	1	444
	Georges Grandchamp	41	12	4	2	440
	Yvon Gravel	44	11	4	4	431
	Jules Lafortune	8	2			250

POUR TOUT GENRE DE CONSTRUCTION EN BÉTON



exigez que le ciment employé soit du

CIMENT NATIONAL

un matériau de construction de qualité fabriqué dans le Québec pour le Québec



LA COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE



606, rue Cathcart, Montréal, P.Q.

AVIS REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
HOULE, Armand	Ste-Mélanie	Hôtel - salle à manger - bar-salon
pour: Hôtel Montclair		épicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ce permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER

Case postale 1058, Place d'Armes
Montréal, P. Q.

AVIS REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
MALO, Robert	Crabtree Mills	Épicerie
HOULE, Armand	Ste-Mélanie	Auberge
BEAULIEU, Gérard	Lac Noir	Auberge
GEOFFROY, Gérard	Lac Noir	Hôtel
GEOFFROY, Gérard	St-Jean-de-Matha	Hôtel
RIVET, Paul	St-Côme	Pavillon de chasse et pêche (club)

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER

Case postale 1058, Place d'Armes
Montréal, P. Q.

ST-VIATEUR

D.N.C. — CERTIFICATS — Le 25 juin on apprend avec joie que nos quatre élèves de 7e année ont obtenu leur Certificat d'études. Nos félicitations!

TRANCHEMONTAGNE — Le 2 juillet a été baptisée Marie, Madeleine, Thérèse, Louise Tranchemontagne née à l'Hôpital Comtois de Louiseville, fille de M. et Mme Benoît Tranchemontagne (Lorraine Drainville). Parrain et marraine: M. et Mme Chs-Armand Drainville (Madeleine Beauce), oncle et tante de l'enfant.

FRATERNITE FRANCAISE — Après chaque messe, MM. les Chevaliers de Colomb ont la bienveillance de solliciter des offrandes, à la porte de l'église, en faveur de "La Fraternité française d'Amérique". Nos remerciements à MM. les Chevaliers de Colomb et à tous les donateurs.

M. le curé donne aujourd'hui le résultat de la campagne d'abonnements à l'Action populaire, il est heureux d'annoncer qu'un seul abonné a été discontinué et que cinq nouveaux ont été payés.

CERCLE LACORDAIRE — Le 5 juillet, M. Gaston Ladouceur, président, accompagné de M. J. Claude Sylvestre, assiste ce soir à une réunion du "Comité du Petit Beurre", organisé par les dirigeants du Mouvement Lacordaire et tenu au sous-sol de l'église St-Pierre de Joliette.

CONGRES — Le 13 juillet, Mme Rosaire Plante, Présidente de Secteur, Mme Gérard Drainville, présidente et quelques autres membres du Cercle de l'UCFR prennent part au Congrès diocésain annuel de l'UCFR qui se tient aujourd'hui à Rawdon. Elles sont heureuses des enseignements et encouragements reçus.

MARIAGES — Le 15 juillet, en l'église de l'Île Dupas, Mlle

HORIZONTELEMENT

- 1—En Algérie et en Tunisie, magistrat indigène qui cumule les fonctions de juge, de commandant. Qui ne produit pas de graines.
- 2—Produit des rides. — Allais ça et là à l'aventure.
- 3—Causée de l'agacement. — Du verbe "être". — Possessif.
- 4—Pronom personnel. — Chez les Romains, se disait de ceux qui descendant d'une même souche masculine, composaient la famille légale. — Opposé à beau-père.
- 5—Avec qui nous sommes liés d'une affection réciproque. — Marque un sentiment de gaieté soudaine par un mouvement des lèvres.
- 6—Personne qui a l'habitude de répéter indiscrètement ce qu'elle a vu et entendu.
- 7—Faites tomber par terre.
- 8—Trois fois. — Ote la rate.
- 9—Louange. — Mit en boucles. — Nom de la seizième lettre de l'alphabet grec.
- 10—Adverbe. — Pronom. — Personnes qui cherchent à en égarer plusieurs autres.
- 11—Genre de labiés à odeur forte. — Magistrat romain, chargé de l'inspection et de l'entretien des édifices publics.
- 12—Qui a l'humeur chagrine. — Dieu de la guerre, chez les Gaulois.

VERTICALEMENT

- 1—Ouverture d'un volcan. — Qui a une certaine dimension de l'une à l'autre de ses extrémités.
- 2—Terminer en pointe. — Faire avancer un navire, en tirant une corde à force de bras.
- 3—Nom propre. — A la suite. — Lettre de l'alphabet grec.
- 4—Se retirer précipitamment. — Fils de Noé.
- 5—Grande étendue de pays. — Célébra une fête.
- 6—Agacer, irriter. — Du verbe "avoir".
- 7—Pronom personnel. — Echinoderme, appelé vulgairement "étoile de mer".
- 8—Disposé, décidé. — Savant hollandais, littérateur et philosophe, né à Rotterdam.
- 9—Légumineuse. — Grossière, qui tient de la paysanne.
- 10—Coup de baguettes données sur un tambour. — Invitée, conviée. — Genre de lilacées à fleurs blanches.
- 11—Manière de s'habiller (pl.). — Couvert de poils.
- 12—Fils d'Isaac et de Rébecca. — Qui sont sur leur séant.

Jean-Claude Langlois

Solution des mots croisés de la semaine dernière

HORIZONTELEMENT

- 1—Oter — Déverse
- 2—Farad — Remiel
- 3—Friser — Us — Tu
- 4—Ede — Cerf — Pue
- 5—Re — Mate — Arès
- 6—Redevenir
- 7—Serinette
- 8—Fête — Unie — Fo
- 9—Ais — Reis — Sil
- 10—Ra — Il — Rigole
- 11—Diètes — Errer
- 12—Atténue — Etre

VERTICALEMENT

- 1—Offert — Farda
- 2—Tarde — Serait
- 3—Éric — Rets — Et
- 4—Ras — Mère — Ite
- 5—Decadi — Rien
- 6—Retenue — Su
- 7—Er — Revenir
- 8—Veuf — Etisie
- 9—Ems — Anté — Gré
- 10—Re — Prié — Sort
- 11—Situé — Filer
- 12—Elues — Colère

...le gin
de **KUYPER**
évidemment

BLENDED GIN—DISTILLÉ AU CANADA

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

ANNO 1695

FILMS A LA TV

Cote morale	Cote d'intérêt
T Tous	banal
Aa Adultes et adolescents	.. bien
A Adultes	*** très bien
AR Adultes avec réserves	**** exceptionnel
D A déconseiller	
AP A proscrire	

JEUDI, 10 août

Canal 2 — 4 h. 30: L'homme à la cicatrice	AR ***
Canal 2 — 10 h. 15: Drôle de drame	D
Canal 7 — 2 h. 30: Le roi de la Pagaille	Aa ***
Canal 10 — 3 h. 30: Fantaisie d'un jour	AR *
Canal 10 — 8 h. 30: Une fille formidable	AR *
Canal 10 — 11 h. 10: Grand gala	AR *

VENREDI, 11 août

Canal 2 — 9 h.: Le vagabond des îles	A **
Canal 7 — 11 h. 30: Des hommes qu'on appelle sauvages	A **
Canal 10 — 3 h. 30: L'inconnue no 13	A *
Canal 10 — 7 h. 15: Les filles du téléphone	A *
Canal 10 — 9 h.: Le bonheur est pour demain	Aa *
Canal 10 — 11 h. 10: Boulevard du crime	AR *

SAMEDI, 12 août

Canal 2 — 4 h. 30: Le déserteur	A **
Canal 2 — 8 h. 30: La femme au gardenia	AR **
Canal 7 — 11 h. 30: L'appel de la forêt	A *
Canal 10 — 3 h. 30: La louve de Calabre	A *
Canal 10 — 7 h. 15: Je n'ai que toi au monde	Aa *
Canal 10 — 8 h.: Tonnerre sur le Pacifique	Aa **

DIMANCHE, 13 août

Canal 7 — 2 h.: Livre de la jungle	T **
Canal 10 — 3 h. 30: Légions d'honneur	Aa *
Canal 10 — 7 h. 30: La femme du planteur	A *
Canal 10 — 11 h. 30: Les évadés	A *

LUNDI, 14 août

Canal 2 — 4 h. 30: L'énigmatique M. Horace	Aa **
Canal 2 — 7 h. 15: Les copains du dimanche	Aa *
Canal 7 — 2 h.: Le voleur de Bagdad	Aa *
Canal 10 — 3 h. 30: Les mains sales	AR **
Canal 10 — 7 h. 15: Grand rue	A **

MARDI, 15 août

Canal 2 — 4 h. 30: Le voleur se porte bien	Aa *
Canal 7 — 2 h.: Le bourgeois téméraire	Aa *
Canal 10 — 3 h. 30: La maison dans la dune	AR **
Canal 10 — 7 h. 15: Les grandes espérances	Aa **
Canal 10 — 11 h. 10: Forfaiture	D

MERCREDI, 16 août

Canal 7 — 11 h. 30: Quelque part dans la nuit	AR *
Canal 10 — 3 h. 30: Le mystérieux M. Sylvain	A *
Canal 10 — 11 h. 10: Geronimo le peau-rouge	Aa *

JEUDI, 17 août

Canal 2 — 4 h. 30: Troisième cheminée à droite	Aa *
Canal 2 — 10 h. 04: Nazarin	AR ***
Canal 10 — 3 h. 30: Le moussaillon	A *
Canal 10 — 8 h. 30: Un trésor de femme	D
Canal 10 — 11 h. 10: Deux mille femmes	AR *



Lionel Beaucage

C. d'A. A.; C.C.S.
COURTIER
D'ASSURANCES, AGREE
Vie - Feu - Vol
Automobile
Responsabilité
St-Roch - l'Achigan
Tél. 832-3264
Propagandiste en assurance Vie de la SOCIÉTÉ DES ARTISANS

Encan à midi

Lundi le 14 août 1961
chez AURELE ARCHAMBAULT
GRAND COTEAU MASCOUCHE, P. Q.

ANIMAUX: 15 vaches d'hiver Holstein, 7 vaches de printemps Holstein, 1 boeuf 2½ ans Holstein. Tous ces animaux sont passés à l'épreuve du sang par 3 tests clairs.

MACHINERIE: 3 traveuses internationales, 3 chaudières, frigidaire à lait contenant 14 bidons, 18 bidons de 8 gallons, 1 couloir, 1 tracteur International W-4, Herse à tracteur International, Cultivateur International à dents lourdes, Charrue 3 raies à tracteur, Presse à foin Case modèle 133 avec moteur, 2 ans d'usage, Monte-balle avec moteur Nettoyeur d'étable 150 pieds de chaîne Beatty, Wagon double sur pneus, 3 tonnes marque Norman, 1 tombereau sur pneus, 1 sley double, 1 sley simple, 1 sarclure simple, 1 herse à patates, 1 semeuse à tracteur combinée à l'engrais 15-10, 1 moulin à battre Moody no 7, avec entonnoir, 8 ans d'usage, 1 râtelier Case, 2 ans d'usage, 1 lieuse à grain International McCormick, 1 herse à finir de 16 pieds, 4 valets, 1 semeuse à patates, 1 balance de 1.000 livres.

Bien d'autres articles non énumérés. — Beau temps mauvais temps l'encan aura lieu.

Soumissions demandées

RE: TRANSPORT DES ELEVES

La Commission scolaire de St-Alexis Cte de Montcalm demande des soumissions pour le transport des élèves comme suit:

Une soumission pour le transport des élèves de la 7e à 11e année pour les gde ligne et pte ligne de St-Alexis laissant les 7e au village en passant, puis parcourant le bas de la gde ligne faisant monter tous les élèves déposant les élèves de moins de 7e année à l'école No 1, puis se rendant à St-Jacques où doivent descendre les 8-9-10 et 11e années, les 7e années recueillies sur ce dernier parcours devront être transportées au village de St-Alexis, ce transport consiste à transporter environ 80 élèves, l'arrivée à St-Jacques devra être à 8 h. 15 du matin.

Une soumission pour transport d'écoliers de St-Alexis à Joliette pour arriver à Joliette à 8 h. 15 du matin (Séminaire) le trajet sera comme suit: parcourir la pte ligne, la gde ligne, traverser le village, le bas de la gde ligne via Joliette par St-Jacques d'où possibilité du maximum des passagers. Les soumissionnaires devront marquer "Soumission pour transport d'écoliers" sur l'enveloppe de chacune des soumissions.

Les soumissions devront être reçues au bureau du Sec-trésorier au plus tard le 15 août 1961 à 8 h. p.m. ou l'ouverture de ces soumissions sera faite.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

NOEL THIBAUT, sec-trés.

St-Alexis, Cte Montcalm, P. Q.



UN SERVICE GRATUIT DE PLACEMENT

A L'ATTENTION DES PERSONNES SANS EMPLOI

Nous sommes actuellement à la recherche de travailleurs désireux de participer à la prochaine récolte du tabac des producteurs de la région. Toutes les personnes intéressées sont priées de visiter sans plus tarder

LE SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

389, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE PL. 6-4582
181, BOUL. L'ANGE GARDIEN L'ASSOMPTION TE. 7-3321

VIMY INC. CONSTRUCTION

Entrepreneur en travaux de voirie de tous genres
Pierre concassée — Nivelage — Route

Terrain de stationnement — Entrée de garage
Cours, etc., etc.

250, QUEEN ST. Tél. TE. 4-2577 RAWDON (Montcalm)

Sets de chambre, rug tapis, poêles, réfrigérateurs, moulins à laver Beatty, sommiers, matelas à ressorts de Blue Ribbon Bedding, lampes, couchettes d'enfants, carrosses Gendron et cadeaux pour toute occasion.

Mme Léon Gaudet

AMEUBLEMENT

191, De Salaberry, Joliette, Tél. PL. 6-4197
En face de l'école St-Jean-Baptiste

Les Grenadiers de Shawinigan à St-Félix de Valois dimanche le 13 août

Les Grenadiers de Shawinigan qui groupent présentement 45 membres, dont 20 clairons, 8 percussions 10 couleurs, 2 gardes, 1 sergent des couleurs et 1 tambour-major seront à St-Félix vers 4 h. 30 dimanche prochain, le 13 août. Après une parade dans le village, ces jeunes gens prendront le souper dans diverses familles du village qui auront l'amabilité de les inviter. Les gens qui désirent recevoir, un, deux et même trois de ces jeunes pour le souper sont priés de donner leur nom à Henri L. Chevrete. Après le souper, il y aura une autre parade dans le village et vers 7 h. 30 les Grenadiers présenteront un spectacle extraordinaire dans la cour de l'école. Tout le monde est invité, l'entrée est gratuite. Les Grenadiers de Shawinigan ont remporté, samedi dernier, le championnat des corps de clairons de la Mauricie, dans une compétition tenue à Grand-Mère. La Société St-Jean-Baptiste de St-Félix est donc heureuse d'accueillir ce groupe de jeunes et nous sommes assurés que toute la population sera dans la cour de l'école dimanche prochain le 13 pour les applaudir.

INCENDIE — Jeudi soir dernier vers 11 heures nos pompiers ont été appelés à St-Cléophas pour combattre un incendie qui faisait rage chez M. Roland Poirier. C'est une des premières fois sinon la première que nos pompiers se servent de notre nouvel appareil à incendie. Les villageois ont une bonne partie était au lit ont remarqué que la sirène de cet appareil fonctionnait très bien, donc pas de trouble de ce côté-là. Nous apprenons que la pression d'eau n'était pas très forte lorsque la pompe a été rendue sur les lieux de l'incendie mais nous espérons que la prochaine fois, avec un peu d'exercice, ça fonctionnera mieux.

LA COMMISSION SCOLAIRE — Nous apprenons que M. Joseph Clément a été élu Président de la Commission Scolaire lors d'une assemblée tenue dernièrement. Nous félicitons M. Clément et remercions M. Antonio Laporte, ancien Président, pour son dévouement.

NOUVEAU SECRÉTAIRE — Nous apprenons que M. Onias Hénault ci-devant Secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire depuis plusieurs années a donné sa démission pour cause de santé. Son successeur est M. Philippe Brosseau, ancien gérant de la Banque Canadienne Nationale à St-Félix. Le nouveau secrétaire aura son bureau dans le sous-sol de l'école Notre-Dame. Nous félicitons M. Brosseau pour sa nomination.

DECES GADOURY — La semaine dernière est décédé à l'âge de 93 ans M. Charles Gadoury, époux de Angéline Rondeau. Les funérailles ont eu lieu à St-Jean-de-Matha. Le défunt était le père de M. Adélaïde Gadoury et de M. Wellie Gadoury de St-Félix. Le défunt laisse également plusieurs neveux et nièces, 60 petits-enfants et 65 arrière-petits-enfants.

Nous prions les familles Adélaïde Gadoury et Wellie Gadoury de notre paroisse et toute la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

DECES ROBERGE — La se-

maine dernière à l'âge de 75 ans est décédée à l'Hôpital de Berthier Madame veuve Joseph Roberge née Malvina Coutu. La défunte laisse dans le deuil une sœur Mlle Anna Coutu de St-Félix ainsi qu'un frère et belle sœur M. et Mme Léon Coutu de Montréal. Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier en l'église paroissiale sous la direction de Fernand Thériault. La défunte était Tertiarie. Dame de Ste-Anne et de l'Union de Prière.

Nous prions Mlle Anna Coutu et M. et Mme Léon Coutu ainsi que toute la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

DECES CHAMPAGNE — Vendredi dernier est décédée Mme Edouard Champagne, née Lilly Horsnell à l'âge de 64 ans. La défunte laisse dans le deuil une sœur Mlle Fernand Thériault jusqu'à lundi à 10 heures, date des funérailles qui eurent lieu en l'église de Ramsay.

Nous prions M. Edouard Champagne et la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

NOS MALADES — Mme Joseph Gravel est actuellement à l'hôpital St-Eusèbe où elle doit subir une opération. Bon courage

GRANDE EPLUCHETTE DE BLE D'INDE

A STE-MARCELLINE

Samedi le 19 août, à 8 heures p.m.

Tirage d'un radio transistor — Danse — Feu de camp et autres attractions. Au profit des Loisirs — Bienvenue

32 nord, Place Bourget

Tél. PL. 3-3752

LUCIEN LECLERC, Ing. P. A.G.

INGENIEUR PROFESSIONNEL

ARPENTEUR GEOMETRE

Joliette, Qué.

ARPENTAGE, AQUEDUC, EGOUTS, PAVAGE, ETC

558, BOULEVARD MANSEAU

Téléphone PL. 3-7545

Dr Donatien Leclerc, B.A., O.D.

Optométriste — Adaptologiste

VERRES DE CONTACT — REEDUCATION VISUELLE

Heures de bureau: de 9 h. 30 à midi et de 1 h. 30 à 5 h. p.m.

Dans la soirée: vendredi de 7 h. à 9 h.

Fermé à midi le samedi

Madame Gravel et revenez le plus tôt possible parmi nous, c'est notre souhait le plus sincère.

PELERINAGE AU CAP — Dimanche le 27 août, les Lacordaire organisent un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame du Cap. Les Lacordaire et St-Jean ne d'Arc sont priés de donner leur nom à Madame Guy Perreault.

BENEDICTION — Dimanche le 27 août aura lieu la bénédiction de la nouvelle école située rue Ste-Marguerite.

NAISSANCE AUBIN — M. et Mme Roger Aubin née Fleurette Desroches annoncent la naissance de Joseph, Jean, Martin, Claude, né le 25 juillet et baptisé le 30. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Comtois de St-Norbert oncle et tante de l'enfant. La porteuze: Mlle Claudette Comtois, cousine.

NAISSANCE GIRARD — M. et Mme Romuald Girard, née Lise Desroches annoncent la naissance de Joseph, Rosario, Yves, né le 25 juillet et baptisé le 30. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Girard, grands-parents de l'enfant. Porteuze: Mlle Bernadette Girard, tante.

Sincères félicitations aux heureux parents.

MARIAGE BENNY-FORGET — A St-Paul de Joliette, samedi le 5 août avait lieu le mariage de Marcel Benny, fils de M. et Mme Georges Benny de St-Félix avec Mlle Lucille Forget, fille de M. et Mme Pierre Forget de St-Paul.

MARIAGE BELLEVILLE-PERREAU — A Ste-Mélanie, samedi le 12 août aura lieu le mariage de Guy Belleville, fils de M. et Mme Hervé Belleville de St-Félix avec Mlle Ghislaine Perreault, fille de M. et Mme Georges-Albert Perreault de Ste-Mélanie. Réception à la salle Perreault de Ste-Marcelline.

MARIAGE GUERARD-ROBITAILLE — A Joliette prochainement aura lieu le mariage de Jacques Guérard, fils de M. et Mme Antoine Guérard de St-Félix avec Mlle Jovette Robitaille, fille de M. et Mme Lucien Robitaille de la paroisse St-Charles Borromée de Joliette.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux et futurs époux.

PROFESSION RELIGIEUSE — Au Mont Ste-Anne à Lachine dimanche dernier le 6 août, avait lieu une belle cérémonie durant laquelle plusieurs novices prononcèrent leurs derniers vœux. Parmi ces religieuses qui ont fait profession, il y avait une jeune fille de chez-nous qui portera en religion le nom de Sœur Marie-Françoise de Fatima. Cette jeune religieuse est la fille de M. et Mme Ovide Rainville de notre paroisse.

Nos meilleurs vœux de persévérance accompagnent la Révérende Sœur.

VOYAGE DE LA J.R.C. — Dimanche prochain le 13 août, les jeunes de la J.R.C. organisent un beau voyage au Mont Whiteface dans les Etats-Unis. Le départ se fera à 5 h. du matin à la salle paroissiale et les voyageurs reviendront durant la soirée. Le prix du billet est de \$6.00 et l'on peut s'en procurer chez Mlle Louise Brosseau et Marthe Ducharme.

AU LAC ST-JEAN — M. Jean-Guy Desrosiers, son épouse née Denise Geoffroy et leurs deux fillettes, Josette et Catherine ont fait dernièrement le tour du Lac St-Jean. Ils ont profité de leur passage là-bas pour rendre visite à nos anciens concitoyens M. et Mme André Pelletier qui demeurent à Naudville près d'Alma. M. Pelletier est un employé de la Cie de Téléphone Bell ainsi que M. Jean-Guy Desrosiers.

3000 personnes à la messe en plein air à Ste-Béatrix

D.N.C. — Les célébrations religieuses du début et de la fin, c'est-à-dire du 24 juin et du 30 juillet, ont été un triomphe sans précédent, à la gloire de Dieu. A l'ouverture de notre centenaire, l'église de Ste-Béatrix était remplie de fidèles, et presque tous ont reçu la sainte communion.

Dimanche dernier, le 30 juillet, environ 3000 personnes ont assisté à la messe, en plein air à 9 h. 30 du soir. Trois prêtres ont distribué la sainte communion.

La procession aux flambeaux, l'autel, le décor lumineux, tout cet ensemble présentait une féerie qui restera inoubliable.

Le Bon Dieu a reçu de la foule qui s'était massée au pied de l'autel, un témoignage non équivoque de foi et de reconnaissance.

Un grand nombre de religieux et de religieuses, enfants de la paroisse, assistaient à ces fêtes.

Disons que la matinée, à l'église, était consacrée aux vocations. Nos enfants et les enfants des villageois sont venus communier.

Le ralliement au cimetière, dans l'après-midi, était celui du souvenir.

La foire miniature continue ses activités en fin de chaque semaine. On répète que le 29 juillet au soir, environ 6000 personnes ont passé par nos kiosques et ont attendu le tirage du chapelet, Mme Armand Gadoury de Montréal avait le numéro chanceux qui lui a donné droit au fameux chapelet.

Au réveil du 30 juillet, 320 couverts ont été servis.

MARIAGE — Le 29 juillet dernier, M. Jean-Yves Joyal et Mlle Carmelle Riopel unissaient leur vie au pied des autels. M. Alphonse Joyal de St-Majorique servait de témoin à son fils, et M. Hervé Riopel de Ste-Béatrix servait de témoin à sa fille.

SERVICES — Le 20 juillet dernier avait lieu le service de Lucien Latendresse, fils de M. et Mme Michel Latendresse. Décédé à l'âge de 24 ans, à la suite d'une longue maladie, il laisse dans le deuil, son père et sa mère, une sœur, Mme Maurice Laporte, deux frères, René et Germain. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le 31 juillet s'achevait après une longue maladie, Mme Azarias Boedry, née Emma Lavigne. Son service eut lieu le 2 août à l'église de Ste-Béatrix. Le curé de la paroisse, D. Hénault, célébrait la messe, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Décédée à l'âge de 70 ans, Mme Boedry avait eu la bien dure épreuve de perdre un fils, Paul, tué à la fin de mai dans un accident d'auto, à St-Amand de Kildare.

Nos sympathies à la famille.

LE R. P. CYRILLE BEAUDRY, aumônier militaire et enfant de notre paroisse, était de passage parmi nous à l'occasion de nos fêtes.

Le P. Georges Ladouceur, S.S.S. et son frère, le fr. de la même communauté... M. Téléphone Beaudry, prêtre du diocèse de St-Jean, aussi enfant de la paroisse, étaient de passage parmi nous à l'occasion de notre Centenaire.

Nous avons salué avec joie, un grand nombre de religieux et de religieuses spécialement pour nos fêtes.

BAPTEME — Le 6 août 1961 a été baptisé Joseph, Léo, Claude, Alain, enfant de M. et Mme Roger Beauré (Jeannine Ayotte), né le 4 août. Parrain et marraine: M. et Mme Léo-Paul Maurois, née Florence Ayotte.

Ste-Marcelline

D.N.C. — BAPTEME — Le 18 juillet à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette est née une fille à M. et Mme Jean-Robert Raporte (Réjeanne Prud'homme) baptisée à l'église de Ste-Marcelline sous les prénoms de: Marie, Johane, Céline, Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Pelletier. Porteuze: Mlle Aline Prud'homme, tante de l'enfant.

Nos félicitations

LANORAIE

D.N.C. — BAPTEMES — Le 29 juillet fut baptisée Marie, Francine, Manon, née le 23, fille de M. et Mme Jacques Gauthier (Reine Ayotte). Parrain: M. Eugène Landry, grand-oncle de St-Lazare du Cap de la Madeleine, marraine: Mme Raoul Auger, grand-mère, domiciliée à Lanoraie. — M. l'abbé F. Blouin, vic.

Le 30 juillet fut baptisée Marie, Denise, Francine, née le 27, fille de M. et Mme Gérard Bélanger (Yvette Lachapelle). Les parrain et marraine étaient M. et Mme Robert Lachapelle (Denise Riquier), oncle et tante de l'enfant. — M. l'abbé F. Blouin.

Le 30 juillet était baptisée Jos. Camille, Sylvain, né le 22, fils de M. et Mme Yvon Fafard (Raymonde Champagne). Parrain et marraine: M. et Mme Camille Blais (M.-Paul Champagne) de St-Sulpice, oncle et tante du nouveau-né. — M. le vic. F. Blouin.

Le 5 août fut baptisé Jos. Robert Mario, né le 29 juillet fils de M. et Mme Bernard Desrosiers (Françoise Champagne). Parrain et marraine: M. et Mme Robert Champagne (Réjeanne Cournoyer), oncle et tante. — M. l'abbé Hervé Pelletier, vic.

Le 6 août fut baptisé Jos. Marcel, Denis, fils de M. et Mme Marcel Laroche (Clise Boisjoly). M. et Mme Romuald Laroche (Cécile Champagne), grands-parents de l'enfant étaient les parrain et marraine. Mlle Monique Laroche,



EXPOSITION

Industrielle, agricole et commerciale

ARENA DE JOLIETTE du 19 au 27 août 1961

PLUS DE 50 EXHIBITS
PRIX DE PRESENCE

Spectacle de Vaudeville
chaque soir

ADMISSION:
ADULTES: .75
ECOLIER: .25

Les profits de cette exposition annuelle serviront à l'organisation de loisirs par le Service Municipal de la Récréation.

inst. tenait l'enfant sur les fonts baptismaux. M. l'abbé F. Blouin vic.

LIBERA — Le 1er août fut inhumé en notre cimetière Mme Isidore Charland née Cordélia Bergeron décédée à Montréal, à sa demeure à l'âge de 82 ans, 9 mois.

Sincères sympathies à la famille qui demeure ici longtemps.

JUBILE D'OR — Le 5 août, la chapelle du Couvent était ornée d'une délicieuse parure de "50" et de fleurs fraîches pour le jubilé d'or de Rév. Sœur Marie Ulric actuellement en mission à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières. Une messe d'action de grâce fut célébrée par le neveu de la distinguée jubilaire, M. l'abbé Gérard Boisjoly de St-Cuthbert. Un repas de famille fut servi à l'accueillante demeure de son frère M. William Boisjoly. Nous félicitons la vénérable religieuse et souhaitons que l'or se changeant en diamant elle revienne à son Alma Mater remercier le Seigneur de l'avoir gratifiée de si nombreuses années à son service.

CONCERT ARTHUR LEBLANC — Une série de concerts: causerie et violon se donne actuellement à la salle St-Joseph par un artiste de grande réputation M.

Arthur Leblanc actuellement au nombre de nos villageois. La renommée de ce musicien n'est plus à faire, il a également à son crédit plusieurs enregistrements sur disques. Bon succès! ON DIT... que Mme A. Germain a vendu sa propriété de la rue du Couvent à M. V. Picard autrefois de la Grande-Côte de Berthier et que Mme Germain retournera demeurer à Montréal.

ST-NORBERT

D.N.C. — RESULTATS DE BALLE-MOLLE — Jeudi le 3 août, notre club a subi une défaite de 17 à 9 aux mains du St-Damien. René Poupard a encaissé l'échec.

Puis dimanche le 6 août notre club a défait St-Gabriel 20 à 18 au profit de René Poupard. Jacques Dauphin avait commencé la partie.

Notre club est presque assuré du championnat de la ligue, se prépare en vue des éliminatoires qui seront très dures. Les quatre clubs sont bien balancés, aussi ne manquez pas les

698, St-Viateur
Joliette, Qué.

Bureau: 6-4434
Rés. 6-4227

ST-GEORGES & LALONDE

COMPTABLES PUBLICS

B. ST-GEORGES,
Comptable agréé

J.-L. LALONDE,
Comptable public enr.

AVIS

Jos. Sansoucy, le plus grand magasin de tissus à la verge de tout le comté, est maintenant situé au coin des rues Notre-Dame et St-Charles avec les prix les plus bas de Joliette.

Instituteurs Institutrices demandés

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE
ST-THEODORE DE CHERTSEY DEMANDE
2 INSTITUTEURS OU INSTITUTRICES (POUR
GARÇONS ET FILLES) AVEC BREVET, TRES
BON SALAIRE

Pour informations, s'adresser
au président PHILIPPE RACETTE, TER. 4-2825
sec.-frs. G. ROCHON, TER. 4-3234

ST-LIN

(D.N.C.) — NOCES D'OR DE
M. ET MME ZENON LAMARCHE:
— Samedi dernier, le 5 août 1961,
la famille de M. et Mme Zenon
Lamarche était en liesse. Leurs
enfants voyaient enfin arriver le
jour de la célébration des noces
d'or de leurs parents. Au milieu
des quelque deux cents convives,
la joie bien légitime des heureux
jubilaires effaçait le souvenir des
durs labeurs qu'ont dû s'imposer
M. et Mme Zenon Lamarche pour
mener à bien l'éducation de leur
grande famille. Rappelons que parmi
les onze enfants vivants deux
sont en communauté: Edgar, C.S.
V., est directeur d'une école à
Baie-Comeau tandis que Jeannine
des Soeurs des SS. NN. J.M. est au
Pensionnat de St-Lambert. Quant
à un petit-enfant et deux
arrière-petits-enfants forment la

couronne des heureux époux dont
l'exemple de vie est un modèle de
fidélité aux engagements pris au
pied de l'autel. Georgette Mailhot,
petite-fille des jubilaires a lu l'ad-
resse de circonstance. Le petit
Louis Tessier présente à sa grand-
mère un anneau d'or spécialement
bénit par Sa Sainteté le Pape
Jean XXIII. Réjean Dulong offre à
son grand-père une bourse bien
garnie, cadeau des enfants et de
tous les invités. M. et Mme Ze-
non Lamarche acceptèrent ces
vœux, ces hommages et ces ca-
cadeaux avec reconnaissance. Un
souper suivi d'une soirée cimenta-
rent des liens d'amitié entre tous
les participants de cet heureux an-
niversaire. A M. et Mme Zenon
Lamarche, l'expression de nos
vœux les plus sincères.

CAMPAGNE DE LA CROIX-
ROUGE: — La Section Laurier de
la Croix-Rouge de St-Lin organi-
sant au printemps sa campagne an-
nuelle. Avec un objectif de \$1000.,
elle a rapporté le montant de

Institutrices demandées

La Commission Scolaire de Ste-Elisabeth de-
mande des institutrices diplômées. S'adresser
à: M. L.-P. Casaubon, sec.-trés., Ste-Elisabeth,
Comté de Joliette, téléphone PL. 3-7800.

Téléphones Bureau: 6-6442 Boîte postale: 40
Résidente: 6-4275

J.-A. BOISVERT

ASSURANCES GÉNÉRALES

Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité

SPECIALITÉ:

Grêle — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — Etc.

502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P. QUE.

PHARMACIE ST-LIN REXALL

R. Legrand, B.A., B. Ph., L. Ph.,
SPECIALITÉS: ANALYSES COSMÉTIQUES
ET PRESCRIPTIONS

AVIS

A PARTIR DE CE JOUR, NOUS COLLECTONS
LES COMPTES DE TELEPHONE
GRATUITEMENT

Rue Principale Tél. 295 St-Lin

DOMAINE A VENDRE

Environ 700 arpents, limite de St-Alphonse-St-Côme, site
montagneux et boisé de beaux arbres avec lac naturel. Don-
nant sur route nationale. Idéal pour colonie vacances, club
ou spéculateur. Faut vendre pour régler succession d'ici 30
jours, vraie aubaine pour le comptant. Pour informations
voyez

PAUL-EMILE DESROCHERS

769, NOTRE-DAME JOLIETTE TEL. 6-6842 ou 6-2095



NOTRE SPECIALITE:

Draperies et Tapis

CHOIX DE COULEURS
ET MOTIFS VARIES

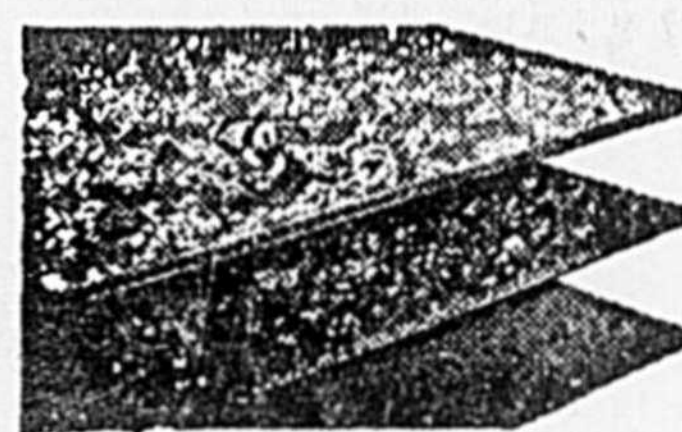
Nous pouvons aussi vous fournir:

STORES DE TOILE: réguliers et sur mesures
STORES VENITIENS: réguliers et sur mesures

Draperies en
bambou

Poles à coulisse

Portes accordéon



Sur appel téléphonique, nous irons vous
chercher et vous reconduire et cela, sans
obligation de votre part.

Alfred Robitaille

743, Ladouceur, Joliette Tél. 6-4263
(Paroisse Ste-Thérèse)

BERNARD BEAUDOIN

421, de Lanaudière PL. 3-9313 — Rés. 1095, St-Louis PL. 6-6664

JOLIETTE, QUE.

Agent des Mutuelles de l'U.C.C.
Vie - Incendie - Automobile - Divers

Joliette, Lanaudière, Lavaltrie, St-Thomas et St-Paul

\$1201.06. Voici le détail par paroisse:
St-Anne des Plaines: \$239.30;
St-Calixte: \$156.25; St-Joachim:
\$112.00; St-Roch: \$162.65; St-Es-
prit: \$194.00; St-Lin: \$336.86. Mme
Emile Gagné, présidente de la
Campagne de Souscription remer-
cie tous ses précieux auxiliaires et
toutes les personnes généreuses qui
ont souscrit.

VICTIME DE L'ONDE: — Le
24 juillet 1961, nous apprenions a-
vec regret la noyade de Michel
Lavalée, élève du Collège de St-
Lin, fils de M. et Mme Paul Eu-
gène Lavalée (Monique Desjar-
dins) de St-Lin. Il était âgé de 10
ans et 5 mois. Ses funérailles eu-
rent lieu à St-Lin le 27 juillet et
l'inhumation dans le cimetière lo-
cal. Nos sympathies à sa famille.
LIBÉRA: WILFRED LAURIER.
Le 23 juillet 1961, exactement 3
semaines après l'inhumation de son
épouse Rebecca Rivest, avait lieu
à St-Lin le Libéra de M. Wilfrid
Laurier décédé à Varennes le 25
juillet à l'âge de 83 ans et 11 mois.
L'inhumation se fit à St-Lin. Nos
sympathies à la famille Laurier.

MARIAGE: BRUN — FRANC —
Le 19 juillet 1961, M. Yves Brun,
fils de M. et Mme Félix Brun
(Thérèse Chailfoux) de Ste-Thérèse
de Blainville épousait à St-Lin
Huguette Franc, fille de feu Hen-
ri Franc et de Alice Fréchette de
St-Lin. M. Félix servait de témoin
à son fils et M. Lionel Roy à sa
sœur. Nos meilleurs vœux aux
nouveaux époux.

BAPTEMES: LEBEAU — Le 14
juillet 1961 à M. et Mme Jean Le-
beau (Andrée Besselle) est née une
fille baptisée le 23 juillet 1961 sous
les noms de Marie, France, Yvonne,
Manon. Le parrain et la marraine:
étaient M. et Mme Antonio
Besselle (Yvonne Côté) grands-
parents de l'enfant. Porteuse, Mlle
Donise Besselle, tante de l'enfant.
DUQUETTE — Le 27 juillet était
baptisée Marie, Cécile, Lorraine
Suzanne, née le 20 juillet, fille de
M. et Mme Fernand Duquette (Lu-
cette Bélanger). Le parrain et la
marraine: étaient M. et Mme Re-
né Duquette (Lorraine Leclerc) on-
cle et tante de l'enfant. Porteuse,
Diane Duquette, sœur de l'enfant.

CHARLEBOIS — Le 30 juillet
1961, M. et Mme Julien Charlebois
(Marie Desjardins) faisaient bapti-
ser Marie, Antoinette, Marcelle né-
le 24 juillet. Le parrain était Elias
Guimond et la marraine, Antoin-
ette Desjardins. La porteuse était
Mme Alexandre Dalé.

GODIN — Le 27 juillet à l'Hôtel-
Dieu de St-Jérôme à M. et Mme
Jean-Jacques Godin (Léona Vézi-
na) est né un fils baptisé le 6 août
sous les noms de Joseph, Serge,
Marcel. Le parrain et la marraine
étaient M. et Mme Maurice Bon-
neau (Jacqueline Godin) de Mont-
réal, oncle et tante de l'enfant.
EN VISITE: — Sr Germaine du
Rosaire fille de M. et Mme Henri
Archambault a rendu visite à sa
famille à l'occasion d'un séjour de
15 jours au Pensionnat de St-Lin.

Ste-Elisabeth

(D.N.C.) — BAPTEMES: — Le
30 juillet a été baptisée Marie,
Francine Yvette, enfant de M. et
Mme Emilio Pelland (Jeannette
Lavalée). Parrain et marraine: M.
et Mme Bruno Camirand.

Le 3 août a été baptisée Marie,
Francine, Guylaine, enfant de M.
et Mme Marcel Chevrete (Huguette
Laporte). Parrain et marraine:
M. et Mme Paul Laporte, grands-
parents de l'enfant de Berthierville.
Félicitations à ces heureux pa-
rents.

MARIAGE: — Le 5 août, a été
béné le mariage de M. Benoit Oli-
vier, fils de M. et Mme Joseph
Olivier et de Mlle Marcelle Bonin,
fille de M. et Mme Adalbert Bonin
de notre paroisse. Le mariage
a été célébré par le Rév. Père
René Piette C.S.V. Les deux pé-
res servaient de témoins à leurs

enfants. Après la réception à la
salle Vincent de Berthierville, les
époux sont partis en voyage de
noces. Nos vœux de bonheur les
accompagnent.

VISITE: — Au début de la se-
maine Mgr Charles-Auguste Coutu
p.d. frère de Lucien Coutu de St-
Pierre était de passage au presby-
tère et chez son frère pour quel-
ques jours de vacances.

FETE DE STE-ANNE: — Di-
manche le 30 juillet dernier, la pa-
roisse de Ste-Elisabeth a rendu un
vibrant hommage à Ste-Anne. Le
matin, il y eut communions très
nombreuses et dans l'après-midi
une foule considérable de paroissiens
et d'étrangers ont bien voulu
sacrifier quelques instants de loisir
pour venir honorer la bonne Ste-
Anne. Mgr Joseph-Arthur Papineau
avait voulu assister lui-même à la
cérémonie et donner ainsi l'exem-
ple d'une grande piété envers cette
bonne mère. Nous sommes assurés
que des grâces nombreuses nous
sont venues par elle et nous pro-
fitons de l'occasion pour remer-
cier Son Excellence de l'honneur
qu'il nous a fait d'être parmi nous
à cette circonstance.

VOEUX DE SANTE: — Nous sou-
haitons un prompt rétablissement à
M. Antonio Ducharme, actuelle-
ment hospitalisé à l'hôpital des Vé-
téranes de Montréal. Prompt re-
tour à la santé.

Le poulet de grill durant le premier semestre 1961

OTTAWA, juillet 1961 — Le pou-
let de grill accuse, depuis le dé-
but de l'année en cours, une pro-
gression marquée sur la période
correspondante de 1960 dans tous
les secteurs de la production et
du circuit commercial. Les prix
sont la seule exception à la règle,
semble-t-il, d'après un rapport tout
récent émanant de la Section des
renseignements sur les marchés,
au ministère de l'Agriculture du
Canada. Le rapport s'étend à pres-
que toute la première moitié de
1961, exactement du 1er janvier au
24 juin.

Les éclosions de printemps des
poussins destinés à cette industrie
dépassent de beaucoup celles du
printemps de 1960, les augmenta-
tions en mars, avril et mai étant
de 53 et 35 pour cent respective-
ment.

Les abattages de poulets de moins
de 3 livres aux postes enregistrés
se chiffrent par au delà de 100 mil-
lions de livres du 1er janvier au
24 juin — 23.5 pour cent de plus
qu'en 1960, même période. Les
abattages de poulets à griller en
mars, avril et mai auraient atteint
un sommet inconnu jusqu'ici, d'a-
près un rapport provisoire.

L'accroissement du volume des
abattages et, conséquemment, des
ventes a causé un mouvement en
sens inverse des prix. De 19 cents
la livre en février dernier à Lon-
don, Ont. le prix des poulets à
griller vivants est descendu à 14
cents vers la mi-avril, niveau qui
a peu changé depuis. Pendant 10



Petites Annonces

● A VENDRE

Propriété à vendre. S'adresser
à 229, St-Joseph, Joliette, Tél. 3-
9480.

● A VENDRE

Belle robe de mariée, en or-
ganza brodé, grandeur 11-12. S'a-
dresser à Mme Jean-Marc Lafor-
tune, St-Roch, Co. Ass.

● A VENDRE

Un tracteur Ford 1950 hydrau-
lique avec la charrue à 2 rates et
aussi 2 vaches nouvellement vé-
lées. S'adresser à M. Paul-Emile
Labelle, R. R. no 3, St-Lin, Co.
L'Assomption, Qué.

Industrie du Meuble Moderne

W. VEZINA

MEUBLES DE TOUS GENRES
FAITS A LA MAIN

Réparations
de toutes sortes

41, rue Dupont, Crabtree Mills
Tél. 754-2869

semaines au moins, le prix est de
meuré inférieur à 15 cents la li-
vre, la persistance d'un niveau aus-
si bas étant inusitée.

L'accroissement d'environ 24
pour cent des ventes, signalé plus
haut, a coïncidé avec une période
de prix médiocres en mai et juin.
On est justifié de croire que le
poulet de grill a vivement concu-
rencé et remplacé avec succès une
proportion des viandes rouges ven-
dus bons prix durant ce temps.
Ainsi le boeuf obtenu de bons bou-
villons et de marque bleue se ven-
dait en moyenne 38½ cents la li-
vre, au gros, à Toronto; le prix
des longues de porc frais et des jam-
bons dessous, en moyenne 55½
et 70 cents la livre respectivement
durant la semaine du 23 juin.

Vers la même date, le prix des
poulets à griller et à frire vivait
se situait aux alentours de 30 cents
la livre, du grossiste au détaillant.
A moins que les circonstances
extraordinaires ne viennent pré-
cipiter une chute de prix des viandes
rouges, le poulet à griller conti-
nuera de remplacer économiquement
le boeuf et le porc d'ici l'au-
tomne au moins, estiment les ex-
perts en marché au ministère de
l'Agriculture du Canada.

ST-MICHEL- DES-SAINTS

D.N.C. — O.T.J. ST-MICHEL—
La semaine dernière, les Ojéti-
stes ont choisi un Maire et une
Mairesse. Mario Gouin et Colette
Laforest ont eu l'honneur de
parader escortés des moniteurs
et monitrices, et de tous leurs é-
lecteurs et électrices. Bravo M.
le Maire et Mlle la Mairesse.

Les participants à la parade
rendaient hommages aux héros
du jour et montraient par leur
enthousiasme, qu'ils étaient heu-
reux d'avoir fréquenté le Ter-
rain de jeux, au cours des va-
cances. Leurs réjouissances
dissimulent toute leur gratitude, aux
généreux paroissiens de St-Mi-
chel qui ont donné de leur ar-
gent au Comité de l'O.T.J.

BAPTEMES — 23 juillet, Jo-
seph, François, Hubert, Patrick,
né le 12, enfant de Raymond La-
noue et de Simonne Bellerose.
Parrain et marraine: M. et Mme
Patrick Plante, oncle et tante de
l'enfant. — Abbé Gaston Char-
bonneau, vicaire.

30 juillet, Marie, Audé, Jasmi-
ne, née le 22 à l'hôpital St-Eu-
sèbe, enfant de Paul-Emile Martel
et de Lucienne Gauthier. Parrain
et marraine: Bernard et Muguette
Martel, frère et sœur de l'en-
fant. — Abbé Gilles Desrosiers,
vicaire.

ST-ESPRIT

(D.N.C.) — BAPTEME: — Le 30
juillet Danielle, Marie-Claude, fi-
lle de M. et Mme Jean-Marc Au-
mont (Françoise Marsolais). Par-
rain et marraine: M. et Mme Gil-
les Marsolais (Lucienne Henri) on-
cle et tante de St-Alexis. Porteuse:
Mme J.-Marc Aumont, mère de
l'enfant. Abbé V. St-Martin, ptre,
vicaire.

● A VENDRE

400 poules et 150 poulettes,
toutes de marque Shaver. S'a-
dresser à Lucien Brouillette, St-
Esprit, Tél. 839-2369.

● A VENDRE

Aubaine environ 20 arpents de
terre maison neuve de 7 app., a-
vec une porcherie de 50 mères
truiées d'élevage. Un rouland de
\$1,000. Prix \$6,000. Compt. \$3,000
ou à louer pour 5 ans. S'adresser
à M. Jacques Cormier, Ste-Mélan-
ie, Co. Joliette.

● A VENDRE A ST-SULPICE

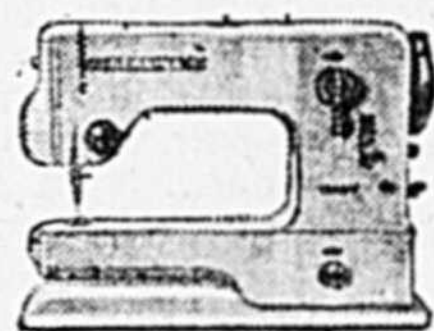
Abreuvoir pour 16 vaches au
complet avec réservoir de mar-
que Jutras, une table avec exten-
sion couverte en arborite, une
serresseuse ayant servi 1 an. S'a-
dresser à M. Gaspard Plouffe,
Tél. TE. 7-2032.

● LOGEMENT A LOUER

A 467, St-Charles Borromée
nord, 6 pièces. S'adresser à Long-
pré et Frères, 128, Précieux-Sang,
Tél. PL. 6-6812. Joliette.

● A LOUER OU A VENDRE

Maison, 1 logis avec local de
commerce. Entrepôt à vendre si-
tué à 229, rue Notre-Dame, L'E-
piphanie. Tél. 832-3209.



VENTE-SERVICE BERNINA

Réparation sur toute marque
DE MACHINE A COUDRE
PIECES DE RECHANGE
OUVRAGE GARANTI

Philippe Loyer

436, ST-VIAEUR JOLIETTE
TEL. PL. 3-5271

● A VENDRE

500 poulettes grises de trois
mois. S'adresser à M. Roland Mi-
reault, St-Jacques, Ruisseau St-
Georges, Tél. 839-3587.

● CAMP A LOUER

Au lac Quinn entre Ste-Julien-
ne et Rawdon, voisin de la cha-
pelle à 3 minutes de la plage,
meublé et tous accessoires four-
nis. \$25.00 par semaine, PL. 3-
7034.

● 2 CHAMBRES A LOUER

A cinq minutes du centre de la
ville, belles grandes chambres
meublées. \$5.00 par semaine. PL.
3-7034.

● A VENDRE

Station-wagon de marque Ply-
mouth 1957, 33,000 milles, vérita-
ble millage. Parfaite condition.
S'adresser PL. 3-3254, St-Liguori.

● GARAGE A VENDRE

A vendre un garage bien situé
village avec un gros équipement
maison privée 6 app., poste de
gaz, cause de santé. L'Épiphanie
Tél. Région 514 — 832-2701.

● A VENDRE

Andaineuse McCormick auto-
motrice presque neuve, de 10
pds de fauchage, pouvant s'adap-
ter un conditionneur de foin. S'a-
dresser à M. Maurice St-André,
St-Roch de l'Achigan. Tél. 832-
3437.

● TERRE A VENDRE

A St-Esprit, terre de 90 ar-
pents drainée, avec ou sans ré-
colte et tous les accessoires con-
cernant les vaches. S'adresser à
839-3509.

● A VENDRE

Très jolie robe de mariée,
blanche, longue, grandeur 14
ans, corsage, garnie de paillettes,
la jupe est en dentelle avec vo-
lants de tulle à l'arrière. Très
propre. Mme Gérard Poulin,
St-Lin-des-Laurentides, (L'Assom-
ption).

MALO

Monuments

Inscriptions et nettoyages

— S'adresser à —

411, ST-PIERRE SUD
(près du cimetière)

Tél. PL. 6-6980, Joliette

SERVICES D'IMMEUBLES

LES PLUS COMPLETS DE LA REGION

★VENTE

★HYPOTHEQUES

★ACHAT

★ECHANGE

Roger Laplante,
Rés. 581-3267

Jean Lalonde,
Rés. 581-4627

LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC.

215, NOTRE-DAME, REPENTIGNY

Tél. 581-5510

Tél. PL. 6-4050

Examen de la vue

DR G.-H. LAFONTAINE, O.D.

OPTOMETRISTE

Successeur du Dr Emile Prévost, O.D.

100, RUE ST-PAUL

JOLIETTE, QUE.

Dr Claude Boyer

M. D.

MEDECIN - CHIRURGIEN

713, boul. Manseau PL. 3-9862

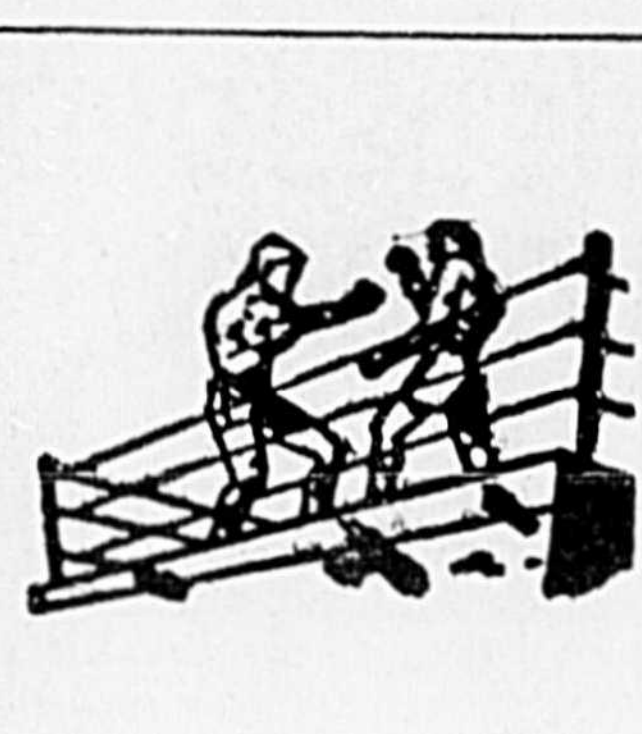
(URGENCE: JOUR ET NUIT)

(voisin du Bell Telephone)

● TERRE A VENDRE

Terre de 110 arpents environ,
cultivables, avec propriété. Idéal
pour communauté; règlement de
succession. S'adresser Au Garage
H. Lamarche Fils, St-Roch de
L'Achigan, Comté L'Assomption,
Tél. 832-2606.

LE SPORT ET SES VEDETTES



Les Etoiles de la Ligue provinciale junior visitent les Moussees

DEMAIN SOIR LE 10 AOUT, 8 H. 30 AU STADE LOCAL. Les Moussees de Joliette sous l'habile direction de Maurice Dudaime subissent un véritable test de jeu de soir prochain au stade local où ils seront opposés aux meilleurs joueurs de la Ligue Provinciale Junior dans la quatrième partie d'étoiles du circuit Léon Martel. Il va sans dire que dans ce circuit les étoiles ont toujours eu le meilleur sur les Champions.

Pour triompher les jolietains devront être en très grande forme et les Jacques Savignac, Jacques Héty, Florian Morin, André Coullombe, Pierre Brodeur et Bernard Demers devront frapper en lieu sûr en temps opportun s'ils veulent donner au club Champion sa première victoire en quatre tentatives.

Au moment où l'on annonçait la date de cette reprise annuelle, la liste des joueurs faisant partie de l'équipe d'étoiles n'était pas encore connue; mais nul doute que

l'on retrouvera des noms tels que: Jean-Jacques Granger, Ghislain Cloutier, Denis Labelle, Claude Gagnon, Lionel Vermette, Claude Mallette, Fernand Millette, Mike Chum, Gilles Lavigne, Robert Contant, Robert Gravel, Michel Rochefort et Lucien Savoie.

Lors d'une conversation téléphonique le pilote des Moussees a révélé que tous les lanceurs du club seront envoyés dans la miée dans le but de mater les puissants coureurs adversaires. Donc nous verrons tour à tour les Jean Gagnon, Alain Forest, Pierre Granger et Michel Desmarais.

Alors en foule demain soir à 8 h. 30 alors que les Moussees de Joliette seront les hôtes des Etoiles de la Ligue Provinciale Junior dans une joute qui promet d'être fort excitante. Les nôtres ont besoin de votre encouragement et la direction du club est en droit de s'attendre à une foule record pour cette classique annuelle.

Pêcheurs préparez vos lignes

Le derby de pêche s'en vient

L'Association de Chasse et de Pêche du District de Joliette invite tous les pêcheurs, leurs amis et leur famille à se préparer au grand derby de pêche annuel du Lac Cloutier qui aura lieu bientôt, probablement le 20 août prochain.

Une assemblée de l'exécutif de l'Association qui se tiendra ce soir, mercredi, au restaurant Kambo, déterminera les modalités du concours et les prix qui seront attribués tant pour la catégorie des poissons sportifs (achigan, brochet, doré, maskinongé, etc.) que pour les espèces nuisibles (crapets, perchaudes, blancs, etc.).

Les grandes fêtes du Centenaire de St-Basile ont fait reculer la date du concours annuel de pêche de l'Association mais les organisateurs espèrent que le succès n'en sera alors que plus grand.

Le président de l'Association de Chasse et de Pêche, M. Conrad Boisvert, rappelle à tous les sportifs d'inscrire leurs prises les meilleurs au Tournoi Moisson afin d'obtenir l'Association à se bien classer dans les concours provinciaux. Il demande également aux chasseurs de commencer à réparer le gros gibier car des prix marqueront les plus beaux coups de fusils de la saison.

Festival à St-Alphonse le 12 août

Les organismes de Loisirs des Lacs Vert et Rouge de St-Alphonse tiendront un grand Festival samedi de cette semaine.

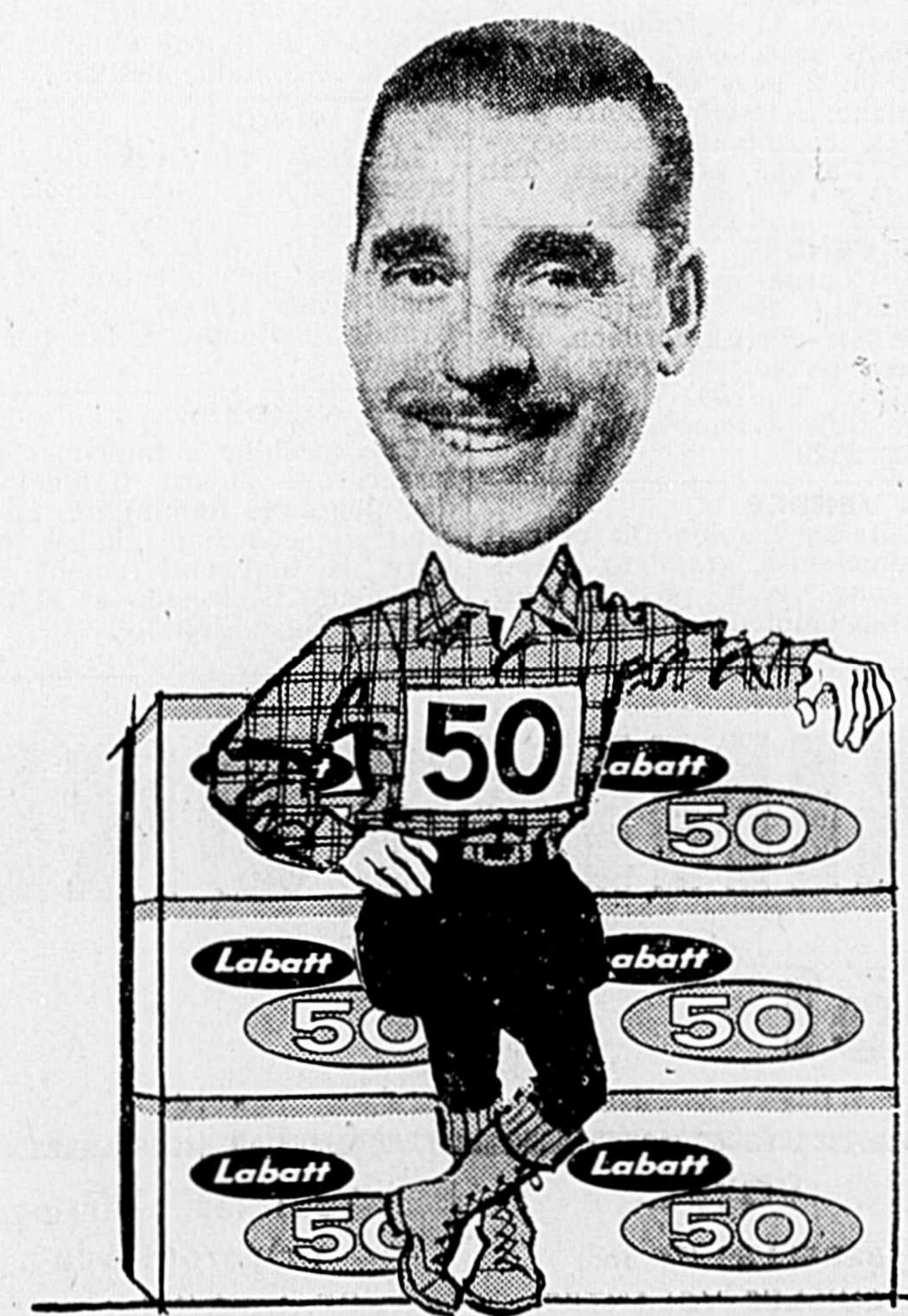
Il y aura toutes sortes d'attractions pour tout le monde: notons 15 kiosques en activité, une sensationnelle épluchette de bié d'Inde,

du Bingo, un gros encan des caudeux de valeur mis en montre, un feu d'artifice, un carrousel pour les enfants des prix de présence, etc., etc.

En cas de pluie, remis au samedi suivant. Bienvenue à tous.

Labatt

Y a rien qui la batte



Votre "Monsieur 50" de la région:

BOB MARION

Trois changements de programme durant l'Expo '61'

Les visiteurs qui se rendront à l'Arena de Joliette du 19 au 27 août prochain auront l'avantage d'applaudir chaque soir un spectacle de variétés sensationnel. Les Don Ares, chanteur et fantaisiste, a été retenu comme maître de cérémonie durant les dix jours de l'Exposition.

La vedette du spectacle chaque soir sera la compagnie de California Joe, un roi parmi les cow-boys de la scène qui présente un véritable grand numéro de cirque avec son cheval Pinto et son partenaire

Montana Frank. Seul ce numéro et les tours de ce cheval savant vaudront le prix d'admission.

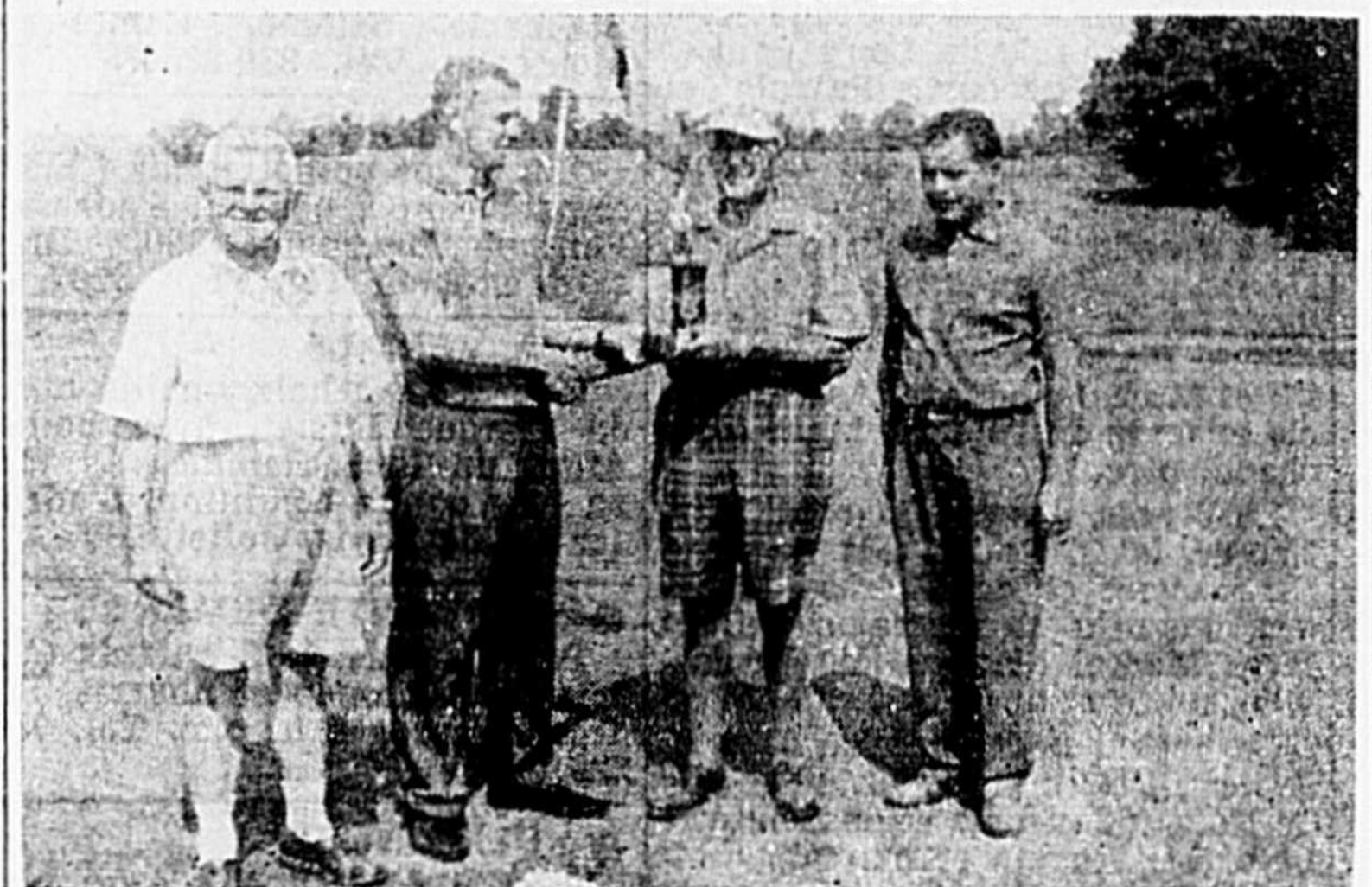
A l'ouverture, samedi le 19 et dimanche le 20 août, les spectateurs verront le sensationnel duo Ross et Ross, dans un numéro de ballon captif qui leur a valu cinq rappels au fameux programme d'Ed Sullivan, "Toast of the Town".

D'autres numéros viendront s'ajouter à cette liste à mesure que se complètera le programme complet du spectacle de plus d'une heure chaque soir.

Plusieurs kiosques ont été retenus par des commerçants et vendeurs locaux et il sera intéressant pour toute la population de visiter cette exposition annuelle dont les revenus, versés au budget du Service de la Récréation, serviront à l'organisation des loisirs de tout le monde.

Les portes de l'arena ouvriront chaque soir à 7 h. 30. Les prix d'admission ont été fixés à 75 cents pour les adultes et 25 cents pour les écoliers.

TROPHÉE "TROP D'UN COUP"



Il y a quelques semaines, alors que de passage à Joliette pour y disputer un "petit 18 trous" sur le parcours du club de golf local, M. D. St-Georges de Montréal avait le plaisir de réussir le "révé" de tout golfeur, soit un trou d'un coup. Il a réussi cet exploit sur le trou No 11, d'une distance de 140 verges avec un fer no 7. Sur la photo, nous le voyons au moment où il reçoit des mains de Julien Loisel, agent distributeur Dow pour notre ville et la région, le trophée du même nom accordé à tout golfeur qui réussit cet exploit d'un trou d'un coup. Nous remercions également à l'extrême gauche, M. Francis Froment, beau-frère de M. St-Georges et à l'extrême droite, le "pro" Roger Landry.

(Photo L'Action populaire Ltée)

CHAMPION DE SAUTS AQUATIQUES



Le 23 juillet dernier avait lieu à St-Adolphe d'Howard, la semi-finale pour le championnat de sauts aquatiques de la province de Québec et les honneurs sont allés à un jolietain M. Denis DeGrandpré, qui à la suite de son triomphe sur 8 concurrents seniors, s'est mérité le trophée O'Keefe qui lui est présenté sur la photo ci-dessus, par le distributeur local M. René Malo. La finale de ce tournoi aura lieu dimanche prochain, le 13 août, à Valleyfield et l'événement sera télévisé sur le réseau français de Radio-Canada, de 4 à 5 heures de l'après-midi. Nos vœux de succès accompagnent Denis. Incidemment, Denis lors de sa participation à cet événement, a réussi des sauts de 85 et 90 pieds, pour une moyenne de 87 1/2 pieds.

(Photo L'Action populaire Ltée)

Dans la Ligue Junior

St-Pierre en deuxième place

Grâce à des victoires sur St-Charles et Séminaire, le club St-Pierre de Gérard Rivest s'est installé en deuxième place de la Ligue Junior de Joliette. Le club St-Thérèse domine toujours le circuit Marcel Drainville avec un total de 8 victoires.

Au cours de la dernière quinzaine des changements ont bouleversé le classement des clubs. Le 30 juillet, le club St-Pierre a démantibulé les lanceurs du Séminaire pour l'emporter 15 à 10. En soirée, St-Charles remportait une décision serrée de 9 à 7 sur le St-Thérèse.

Mercredi le 2 août St-Pierre l'emportait sur St-Charles au compte de 6 à 5. Dimanche dernier, Séminaire gagnait 6 à 5 sur St-Charles alors que St-Thérèse remportait un gain de 10 à 2 aux dépens du St-Pierre.

Il reste 9 parties à jouer pour éliminer la cécité et voici le nouveau calendrier du circuit:

Mercredi 9 août:
h. 15 p.m. St-Pierre vs St-Charles
h. 15 p.m. St-Thérèse vs Séminaire

Dimanche 13 août:
h. 30 p.m. Séminaire vs St-Pierre
St-Pierre vs Séminaire
h. 15 p.m. St-Thérèse vs St-Charles

St-Thérèse vs St-Charles	
Mercredi 16 août:	
8 h. 00 p.m. St-Charles vs St-Pierre	
Dimanche 20 août:	
8 h. 00 p.m. St-Pierre vs St-Thérèse	
Lundi 21 août:	
6 h. 00 p.m. St-Pierre vs St-Thérèse	
Sommaire:	
St-Thérèse	G J Pour.
St-Pierre	8 2 .800
Séminaire	4 5 .444
St-Charles	5 7 .417
	4 7 .364

Concours du joueur le plus utile aux Moussees

La semaine dernière, la direction des Moussees a annoncé que le concours du joueur le plus utile aux Moussees de Joliette se poursuivait dans les séries éliminatoires. Le trophée sera donc décerné à la dernière partie locale des Moussees pour la saison 1961.

Pour participer à ce concours vous devez qu'à découper le coupon qui apparaît à chaque semaine dans ce journal. Puis vous le déposez dans la boîte rouge marquée "Trophée Calvert" qui est placée à l'entrée du stade.

Gagnon Jean	pts
Morin Florian	116
Granger Pierre	44
Desroches J.-M.	44
Jacques Pierre	32
Héty Jacques	32
Forest Alain	20
Pierre Brodeur	16
Desmarais Michel	16
Desjardins Normand	16
Demers Bernard	12
Venne Claude	8
Lasalle Jean-Pierre	8
Savignac Jacques	4
TOTAL	392

Michel Nadeau, publiciste

Football

Les Castors de Crabtree à l'oeuvre

Actuellement tous les joueurs semblent en excellente condition physique. Après trois pratiques costumées aucun joueur n'est blessé ce qui prouve que le long mois d'exercice physique auquel tous les joueurs ont participé doit être considéré très important pour tous les joueurs de football. Le travail formidable accompli par SERGE PAYETTE durant ces pratiques devrait donc porter profit au club et à tous les joueurs. Au nom de la direction du club et au nom de tous les joueurs nous remercions de la circonstance pour remercier Serge pour le travail fait.

OFFENSIVEMENT

LES CASTORS présentent une équipe des plus rapides. Dans le champ-arrière l'acquisition de Jacques Amyot donne plus de versatilité au club, Jacques représente un actif pour les gains au sol ainsi que sur les jeux de passe. Robert "Bob" Bourgeois un autre demi très rapide. Bobby excelle surtout sur les courses à l'aile, de petite taille il sera difficile à arrêter à l'exemple du RON STEWART des Riders d'Ottawa. Les deux autres demis seront Maurice Généreux et Serge Payette, ce sont deux puissants coureurs. Serge sera employé pour les jeux dans la ligne tandis que Maurice démontre une très grande habileté pour faire du blocage aux demis, porteurs du ballon. Au poste de champ-arrière nous comptons actuellement sur trois joueurs, Ray Brien, Gaëtan Lacombe et Raymond Gauthier. Il est presque assuré que Ray Brien sera le quart régulier de l'équipe, il possède une vaste expérience du football et de la position de quart dans l'art de diriger la joute selon les circonstances du jeu. Gaëtan Lacombe sera le substitut à ce poste lui aussi possède les connaissances nécessaires pour diriger une équipe. Le troisième quart Raymond Gauthier est un jeune joueur qui promet pour l'avenir il possède déjà beaucoup de précision dans ses lancers, il devra s'améliorer rapidement tout comme les autres jeunes joueurs avec l'équipe actuellement parce que leur tour peut venir rapidement étant donné que

l'équipe est junior. Sur la ligne offensive au centre, Gilles Granger représente actuellement le meilleur joueur. Gaëtan Forget le centre régulier est actuellement au repos ayant été opéré au dos avant le début de l'entraînement, nous lui souhaitons prompt rétablissement et espérons son retour au jeu à la mi-saison. Les gardes seront Yves Lépine et Luc Rivest deux des plus durs joueurs de l'équipe, les bloqueurs seront choisis entre Christian Granger, Serge Amyot, Yvon Lajoie et Réjean Grenier. Ces quatre joueurs possèdent la force que commande cette position mais devront améliorer la synchronisation de leur effort avec le porteur du ballon. Au poste d'ailier nous comptons sur André Champagne, Léo Laurin et Claude Malo, tous sont passablement rapides et avec un peu de coïté entre les mains le tour sera joué. A l'heure actuelle notre choix se porte sur André Champagne un joueur d'expérience et Claude Malo nouveau à cette position mais qui impressionne à chaque exercice.

DEFENSIVEMENT

La force des CASTORS à tous les jours est la défensive et cette année encore elle sera améliorée avec l'acquisition de nouveaux venus. Sur la ligne avec A. Desrosiers, Ronnie Lemieux, René Granger, Michel Houle et Bertrand Coutu le poids est lourd et ces joueurs surprennent par leur rapidité. Les ailiers défensifs seront, Jean Gauthier, Michel Généreux, Gaston Marsois et Jules Buisson qui devront enrayer les courses au sol, la meilleure offensive employée par tous les clubs de la FEDERATION DU FOOTBALL JUNIOR DE LA MAURICIE. Une amélioration sensible devra être apportée par ces joueurs dans leurs façons de plaquer l'adversaire. Les deux demis défensifs seront Pierre Lachapelle et Gaëtan Lacombe deux joueurs d'expérience dirigeant la défensive pour enrayer les attaques adversaires. Pierre sera le capitaine de la défensive. Sur la troisième ligne défensive contre les passes évolueront Jacques Trudeau, Reynald Lacombe et Léo Laurin; ce sont tous les rapides coureurs qui

devront empêcher l'adversaire de compter rapidement. La direction du club compte beaucoup sur la réserve du club en Serge Granger, Roger Lapointe, André Marcotte et Louis Granger; ce sont de jeunes joueurs mais l'expérience qu'ils acquerront durant ces pratiques ne pourra les rendre que meilleurs le moment venu de faire le saut avec le club et comme on le sait les blessures jouent un grand rôle au football ainsi ils seront probablement tous appelés à jouer dans différentes joutes cette saison. Les bottes probablement effectués par Denis Rivest un spécialiste pour débayer sa zone de 35 à 40 verges. Les convertis et placements sont sujet à une très forte lutte entre Christian Granger, Serge Payette et Denis Rivest. Ces points supplémentaires sont d'une importance primordiale. Sur ce nous pouvons dire en route vers le championnat de la F.F.J.M.

LA DIRECTION

Autres nouvelles sportives en page 2

ATTENTION !

La direction des Moussees annonce que dans le but d'encourager nos jeunes au jeu et de promouvoir l'intérêt du baseball à Joliette, un magnifique trophée sera décerné à la fin de la saison au joueur du club local jugé, par les partisans jolietains, le joueur le plus utile.

Tout le monde peut participer à ce concours intitulé: "Trophée Calvert"; pour ce faire, il n'y a qu'à remplir le coupon ci-dessous et de le déposer dans une boîte spéciale qui sera placée à l'entrée du stade.

Concours: le joueur le plus utile

le 1961

Je choisis comme le

joueur le plus utile aux Moussees au cours de la semaine.

Signé:

Ce coupon paraîtra à chaque semaine dans notre journal qui est en vente dans tous les restaurants.

Le sport en vrac



par RENE LAPOINTE

Se remettre à la tâche après une semaine de vacances est un peu coûteux, mais c'est tout de même agréable puisqu'on a pu refaire le "de vacances" et de bonne volonté pour les semaines à venir... En tout premier lieu, je veux remercier André pour sa magnifique excursion de pêche faite au club "Galette" durant cette semaine de vacances, ce fut une expérience toute nouvelle pour moi et de plus, j'ai réussi à prendre quelques belles truites, ce qui vaut son pesant d'or, car je n'étais jamais allé à la pêche auparavant... Le vétéran Roch Lasalle, maire de Crabtree Mills et un sportif dans l'âme célèbre dimanche dernier, son anniversaire de naissance et pour l'occasion le pilote des Moussees lui a permis d'attraper les deux coureurs du pilote Paul Prud'homme des Panthères, et n'en doutez pas, il a remporté la victoire en plus de frapper un magistral coup de circuit... Bravo, Roch et je te souhaite de nombreuses autres années actives dans le domaine sportif et... Les joueurs de golf juniors auront leur tournoi annuel demain sur le parcours du club local et l'on s'attend à ce que quelques-uns d'entre eux enregistrent des scores en bas de 80, pour les 18 trous... Cette année il sera également donné aux jeunes filles d'âge junior de prendre part à ce tournoi et déjà une dizaine ont inscrit leur nom, c'est donc dire l'intérêt que ce sport apporte chez nos jeunes... La distribution des prix et trophées se fera après le tournoi... Gaby Denoménil, avec ses succès de St-Marie Salomé, de vifs succès de puis ces dernières semaines et la raison en est bien simple, c'est qu'il a su inculquer à ses joueurs l'esprit combattif qui l'a toujours caractérisé... Le publiciste de la Ligue Rurale, section-ouest semble être très en faveur d'une série de détail entre les clubs de la section, mais il ne semble qu'il ne devrait pas pousser une telle chose, puisque ce tournoi ne servirait à rien, les spectateurs ne portent pas assez d'intérêt à ces joutes et les dépenses n'en seraient qu'augmentées de beaucoup; s'il y a des clubs qui sont dans le "rouge", ce serait pire après... Le "père Laloche", Louis-Philippe Hébert ainsi que tous les membres du comité des Fêtes du Centenaire de St-Basile ont cette année fait connaître la région à toute la population de la Province et nul doute que ces manifestations auront un écho dans les années à venir, question de tourisme et tous ceux qui ont pris part à ces démonstrations des Fêtes méritent qu'on les félicite... Le tournoi annuel de l'Association de Chasse et de pêche de la région de Joliette aura lieu un peu plus tard que les années passées, mais il aura quand même lieu, et si tous les membres dirigeants veulent s'en donner la peine, le succès n'en sera que plus assuré... L'échevin Bernard Malo tient à cœur que le parc Emile Prévost soit un des plus beaux de notre ville, et en conséquence, il a présenté aux membres du Conseil, un plan préparé par le paysagiste François Bouchard, qui changera du tout au tout l'aspect du parc; mais cependant, dans ce plan, il n'est pas encore question d'une piscine... Sur ce, bien à la semaine prochaine et bonne santé.

CIVISME ET ESPRIT SPORTIF VONT DE PAIR

LA HIERARCHIE DES DROITS EN EDUCATION

(Suite de la page 3)

La famille est le fondement de l'Etat, la véritable et première cellule sociale, elle existe avec tous ses droits et privilèges avant l'Etat et lorsque les familles, au terme de leur évolution, s'associent sous forme d'Etat, ce ne peut être pour y perdre leurs droits mais pour y trouver une sauvegarde. Au point de vue éducation, enseignement, les fonctions naturelles des pouvoirs publics consistent à défendre les droits des individus, des familles, des collectivités. La mission de l'Etat n'est pas de laisser faire, ni de faire, mais d'aider à faire, selon l'expression d'un juriste contemporain, d'orienter vers le bien commun toutes les énergies de la nation.

Pie XI souligne très bien ce rôle protecteur de l'Etat: "Il appartient principalement à l'Etat dans l'ordre du bien commun de promouvoir de toutes sortes de manières l'éducation et l'instruction de la jeunesse... de plus il complètera cette action lorsqu'elle n'atteindra pas son but ou qu'elle sera insuffisante; il le fera au moyen d'écoles et d'institutions de son ressort car l'Etat plus que tout autre est pourvu de ressources mises à sa disposition pour subvenir aux besoins de tous..." (Cf. *Ed. chrét. de la jeunesse*). L'Etat a des droits sur tous ses citoyens et surtout le droit d'exiger de tous "un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique" que les parents bien nés souhaitent ou ne sauraient refuser à leurs enfants. Aussi peut-il exiger de tout enseignement officiel ou né de l'initiative privée certaines garanties matérielles, professionnelles, morales, civiques. Ainsi les requêtes d'hygiène, d'inspections médicales, etc. Il peut même exiger des maîtres des certificats de compétence mais leur nomination n'entre pas dans ses attributions légitimes: elle revient aux parents, aux associations, aux institutions qui les représentent. Légitimement l'Etat veille aux garanties d'honnêteté que doit posséder l'instituteur, à ce qu'il n'enseigne pas des doctrines opposées à l'ordre moral ou naturel. Il doit même exiger que partout dans les écoles on enseigne le patriotisme, les vertus civiques, le respect des institutions fondamentales du pays. Les droits de l'Etat en éducation sur tous les citoyens se ramènent assez bien au rôle protecteur des droits du père de famille, à une fonction supplétive, mais dans une vision plus généreuse et prévoyante.

3. — LES DROITS DE L'EGLISE SUR TOUS LES BAPTISES

Pour montrer que l'Eglise n'exige pas l'abdication des droits essentiels de la famille, rappelons sa doctrine traditionnelle sur la nécessité du consentement des parents avant de conférer le baptême. "L'usage de l'Eglise, écrit saint Thomas, n'a jamais autorisé que les enfants des Juifs fussent baptisés malgré leurs parents... Et le danger en est double: danger qu'ils renient leur foi, une fois devenus adultes, et répugnance à la justice naturelle. A l'objection courante: l'homme appartient plus à Dieu qu'à son père, saint Thomas montre que les droits supérieurs de Dieu et, par suite, ceux de l'Eglise, ne peuvent détruire les droits des parents. "L'homme, écrit-il, est ordonné à Dieu par la raison grâce à laquelle il peut le connaître. En conséquence, l'enfant avant qu'il ait l'usage de la raison, est ordonné à Dieu selon l'ordre naturel, par la raison des parents aux soins desquels il est soumis, et c'est selon leur disposition qu'il faut lui conférer les choses divines" (Cf. *Ila Hae*, q. 10, art. 12, ad 3um). Ainsi dans le plan sacramental et en face des droits de Dieu et de l'Eglise, le père de famille demeure nanti d'un droit intangible inviolable.

L'enfant, une fois baptisé, avec le consentement des parents, dans l'ordre des vérités révélées et de l'éducation chrétienne, le père devient vis-à-vis lui le mandataire de l'Eglise. En effet le baptisé est pourvu de droits nouveaux qui viennent s'ajouter, en les complétant, à ses droits naturels. Il a droit à tous les secours de l'Eglise: prêtre, sacrements, prières, à une solide éducation chrétienne, progressive et complète. A l'ensemble de ses droits correspondent chez les parents chrétiens autant d'obligations corrélatives. Ces droits leur appartiennent comme parents chrétiens en vertu d'une délégation de l'Eglise que le sacrement de mariage leur confère.

L'Etat garde cependant son droit de contrôle, de suppléance éventuelle, comme dans l'ordre purement rationnel, y devient même le collaborateur de l'Eglise. Occasionnellement ou pour suppléer à l'inertie des parents, il peut ériger des écoles pleinement imprégnées d'esprit chrétien. Il participe alors, dans l'ordre naturel, de la délégation que les parents ont reçue de l'Eglise.

Conséquemment, dans une province comme celle du Québec où le christianisme a pour lui la très grande majorité de la population, en droit et en fait, l'enseignement officiel se doit d'être chrétien pour être conforme aux aspirations des parents et des enfants, aux engagements contractés par le baptême, et renouvelés plus d'une fois, en diverses occasions de profession de foi. Tant que la population québécoise n'aura pas officiellement apostasié, en droit et en fait l'enseignement officiel devra être chrétien et imprégner toute la vie civique. Il est inconcevable, en saine démocratie, qu'une mince minorité impose ses exigences à l'immense majorité sans son consentement explicite.

D'autre part, la foi étant un don de Dieu, un acte libre que l'homme peut accepter, refuser, ignorer, il serait injuste et sacrilège d'imposer nos croyances à ceux qui ne partagent pas notre foi. Ces collectivités incroyantes, l'Etat doit les aider à fonder des écoles de qualité, sur le plan humain, où elles ne seront pas exposées à blasphémer ce qu'elles rejettent. Dans ce cas, c'est encore le droit des parents qui est respecté pourvu qu'il ne dépasse les limites de l'ordre naturel et ne dégénère pas en insulte à la dignité humaine.

Ces vieilles vérités que nous avons cru rappeler sommairement parce que trop oubliées doivent être sérieusement méditées en ce temps où tout notre système d'éducation traditionnelle est mis en cause. Avant de tout détruire, et surtout pour bien construire, il importe de savoir que les parents ont des droits intangibles sur leurs enfants que l'Etat a des droits de suppléance sur tous les citoyens, l'Eglise, des droits rigoureux sur tous les baptisés. Toute réforme éducative doit tenir compte de ces trois droits qui fondent l'ordre social, tout particulièrement dans une province en très grande majorité catholique.

Antonin Lamarche, O.P.

Directeur de la Revue Dominicaine

Membre des corporations des Arpenteurs-Géomètres et des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec

MARCEL-E. GENEST, a.-g., ing. f.Arpenteur-Géomètre — Land Surveyor
Ingénieur forestier conseil — Consulting Forest Engineer
Gradué de la Faculté d'Arpentage et de Génie forestier (Université Laval)
Photographie aérienne et cartographie, Urbanisme425, Chemin des Prairies Joliette, Qué.
Tél. Bureau PL 6-8755 — Rés. PL 3-7793 — Case postale: 342

Tél. PL 3-5622

Dr Georges E. Joly, O.D.**OPTOMETRISTE**

SPECIALISTE DE LA VUE

126, ST-PAUL, JOLIETTE

St-Ambroise

(D.N.C.) — BAPTEME: — La semaine dernière a été baptisé en notre paroisse Joseph, Robert, Sylvio, fils de M. et Mme Gaston Malo (Monique Lane). La porteuze était Mlle Thérèse Lane, et le Rév. Père Châtelet C.S.V. a baptisé l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

VOYAGE: — Dimanche prochain, aura lieu au terrain Saint Jean Bosco une pique-nique pour les membres de la ligue de l'Action catholique adulte. Cordiale invitation à tous les membres.

PROMPT RETABLISSEMENT: Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre cher et dévoué curé, M. l'abbé Aimé Piette, hospitalisé à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

PROMPT RETABLISSEMENT: A Mme Philippe Chevalier et nous lui souhaitons également une heureuse et prochaine convalescence.

PROCHAIN MARIAGE: — Nos meilleurs vœux de bonheur à M. Réal Gaudet ancien professeur de la paroisse, domicilié maintenant à Joliette qui unira sa destinée le 15 août prochain à Mlle Laure Lane de Rawdon.

MERCI SINCERE: — Un merci sincère et reconnaissant à M. l'abbé Léo Héty pour le dévouement prodigué dans notre paroisse lors de l'absence de notre dévoué curé.

BONNES VACANCES: — A M. l'abbé Rodrigue Lavalée, vicaire de cette paroisse nous souhaitons de très belles et reposantes vacances.

PROFESSION ET ENTREE: — Dimanche dernier Sr Marie Pierre du Bon Pasteur (Pierrette Laurin) faisait profession chez les Rév. Srs Ste Anne, à la Maison Mère de Lachine. Meilleurs vœux de bonheur! Dimanche dernier également Mlle Hélène Riberdy, fille de M. et Mme Donatien Riberdy, faisait son entrée chez les Rév. Srs Sts-Coeurs de Joliette. A cette nouvelle recrue, nous présentons nos meilleurs vœux de persévérance et de bonheur.

J.R.C.F.: — Dernièrement des membres de la J.R.C.F. sont allés faire une session d'étude au Lac Ayotte. Se sont: Mlle Marie-

**SI VOTRE ASSOCIÉ MOURAIT...**

vous commerce serait-il en danger? Du capital indispensable serait-il retiré? Un associé indésirable vous serait-il imposé? Avez-vous des difficultés à régler avec la veuve? Une police d'assurance commerciale peut vous protéger contre ces aléas. Protégez-vous en m'appelant aujourd'hui même.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

J.-ALFRED TESSIER

Luc Tessier

P. 117 Tél. PL 3-5595

48, rue St-Viateur, Joliette, Qué.

BERTHIER

(D.N.C.) — MARIAGES Le 29 juillet a été béni le mariage de Charles Rocray, fils de Donat Rocray et de feu Juliette Champagne et Marielle Mousseau, fille de feu Alfred Mousseau et de Madeleine Paquin de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Clément curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes.

Le 29 juillet fut béni le mariage de Jacques Rainville fils de Ulric Rainville et de Irène Roy de St-Norbert et Marcelle Fernet fille de Paul-A. Fernet et de feu Aline Coulombe de cette paroisse. Officiant: Ls-Joseph Robert ptre, vicaire.

Le 5 août a été béni le mariage de Fernand Roberge fils de Jean Roberge et de feu Cécile Plante de St-Cuthbert et Nicole Lavalée fille de Rodolphe Lavalée et de Aurèle Hénault de cette paroisse. Officiant: M. l'abbé Marcel Lavalée ptre-aumônier, oncle de la mariée.

Le 5 août, a été béni le mariage de Yvon Brancionnier de St-Edouard fils de Albert Brancionnier et de Marie-Louise Pichette de St-Edouard et Héène Cloutier fille de Hervé Cloutier et de Bernadette Lajoie de cette paroisse. Officiant: M. l'abbé Léo Lanoie ptre.

Le 5 août fut béni le mariage de Roger Jutras, fils de Romuald Jutras et de Marie-Rose Champagne de St-Cuthbert et Pauline Magnan, fille de Joseph-Alfred Magnan et de Ernestine Laporte de cette paroisse. Officiant: M. l'abbé Mario Lajoie ptre. Meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

BAPTEMES: Le 30 juillet a été baptisée Marie, Sylvie, France, née le 23 juillet, fille de Louis Paul et de Claire Précourt. Parrain et marraine: M. et Mme François Précourt, grands-parents de l'enfant.

Le 5 août, a été baptisée Marie, Hermance, Johanne née le 29 juillet, fille de Julien Gladu et de Simone Blais. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Marie Asselin, oncle et tante de l'enfant. Marc Marchand, ptre.

Le 6 août Joseph, Marcel, Marcellin, né le 26 juillet, fils de Jean Champagne et de Thérèse Manière. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Manière de Louiseville, oncle et tante de l'enfant.

BROUSSEAU: — Le trente juillet l'abbé Jean-Léo Pelletier baptisait Joseph, Alain, né à l'hôpital St-Eusèbe le 25 enfant de M. et Mme Gerald Brousseau (Valérie Désalères). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Ernest Beaumont (Cécile Desalères) oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES: DUBOIS — DAUPHINAIS — Le 29 juillet l'abbé J.-L. Pelletier bénissait le mariage de Réjean Dubois à Rita Dauphinais. MM. Evelino Dauphinais et Raoul Dubois leurs pères, agissaient comme témoins. Nos meilleurs vœux de bonheur.

MONDOR — PROVOST — Le 5 août, M. J.-L. Pelletier bénissait le mariage de Alphonse Mondor à Andrée Provost. MM. Aldéric Provost et Raymond Mondor, pères des nouveaux époux servaient de témoins. Nos meilleurs vœux de bonheur.

CHORALE ILE DU PAS: — Dimanche dernier, nous avions la joie et l'honneur d'entendre la chorale de l'île du Pas à la grande messe. Cette chorale sous la direction de Jacques Sylvestre, neveu de M. le curé Desv, a très bien exécuté les chants. Nos félicitations et remerciements.

O.T.J.: — Des élections ont eu lieu au Terrain de Jeux de St-Gabriel. Ce fut des journées chaudes en émotions et remplies de discours. Chez les filles: Louise Tremblay et Nicole Vendette faisaient la lutte à Lorraine Labrecque qui fut élue pour un deuxième mandat mairesse du Terrain de Jeux. Chez les garçons: c'est Michel Yanakis qui remporta la victoire sur ses adversaires Paul Yanakis et Robert Provost. Le vote a été honnête et tous les citoyens et citoyennes du terrain espèrent aux promesses qui ont été faites.

J.O.C.: — Les joicistes et tous les jeunes travailleurs et travailleuses de St-Gabriel sont invités à se joindre aux centaines de jeunes du diocèse qui feront la marche priante Joliette — St-Thomas. C'est un véritable pèlerinage à la Vierge Marie et il faut de l'esprit de foi et de l'esprit de pénitence pour comprendre une telle démarche et en profiter.

ST JOSEPH PARMIS NOUS: — Il est venu parmi nous en avion. Il est descendu au quai du Lac Maskinongé. Les Rév. Prêtres Thouin et Labonté, Pères Sainte Croix ont dirigé la procession de la foule dense qui priait et chantait. Plusieurs durant l'heure de prières se sont confessés puis ont entendu la messe et ont communiqué. Ce fut un très beau spectacle. Le lendemain quelques personnes seulement ont participé au pèlerinage des malades. Heureusement qu'à Joliette il y avait des pèlerins en grand nombre.

Docteur E. Piette

Spécialiste en chirurgie

HEURES DE BUREAU

11 à 12 A.M.

3 à 5 P.M.

7 à 9 P.M. vendredi

Absent le jeudi et le samedi après-midi

DR J.-A. BOHEMIER, M.D.

C.S.P.Q.

Examen de la vue, Maladie des yeux, des oreilles du nez et de la gorge

BUREAU:

11 h. à midi exc. le mercredi

2 h. à 4 h. exc. le samedi

7 h. à 9 h. lundi et vendredi

688, MANSEAU, PL 6-6226

JOLIETTE, QUE.

● A VENDRE

Ciné camera 8 mm., marque Eumig avec projecteur. Presque neuve. S'adresser: Gilles Marchand, 796, St-Louis, Tél. PL 3-5193.

● PORCS A VENDRE

3 mâles de 7 mois, 1 mâle de 3 ans, tous classés avec \$25.00 de prime. Aussi 16 truies de 5 mois. S'adresser Viateur Bourgeois, Ste-Marie Salomé, Comte de Montcalm, Tél. 839-2850.

● A VENDRE

150 belles poulettes du 4 mars, commençant à pondre. S'adresser Philippe Beaudoin 290, Brunsard, St-Paul, Tél. PL 3-3267.

● A VENDRE

Une poêle à bois émaillé blanc de marque L'Islet, avec boiler. Aussi un lance-flamme. Le tout en très bonne condition. S'adresser à 161 Lévis, Joliette.

● SERVANTE DEMANDEE

Pour famille de 3 enfants (11-9 et 4 ans) logée et nourrie. S'adresser après 5 h. p.m. Tél. 754-2291.

● PERSONNEL

VIEUX APRES 40? Ayez plus d'entrain. Des milliers rajeunissent vite à l'aide des Tablettes toniques Ostrex. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

● SALON FLORE

Grand choix: chapeaux faits à la main, pour automne et hiver. Chapeaux d'enfants, gants, foulards. Salon Flore, 501, St-Isidore, 2e étage, St-Lin, Tél. 120.

● LOGIS A LOUER

Logis chauffé pouvant servir de bureau de 7 app., situé dans centre de la ville. S'adresser à 490, St-Viateur. PL 6-6195, Joliette.

● DEMANDE

VENDEZ POUR UNE COMPAGNIE PROGRESSIVE 225 PRODUITS GARANTIS: qualité supérieure, bons territoires. Revenus: \$50. à \$85.00 par semaine: commission 45%. Pas besoin d'expérience. Plan d'essai de 30 jours. JITO, Dépt. 1, 5130, St-Hubert, Montréal.

● A VENDRE

Lieu à grain, de marque International 7 pds. S'adresser M. Adrien Lemire, L'Epiphanie, Cte L'Assomption, Québec.

● OPERATRICES DEMANDEES

Opératrices d'expérience dans le linge d'enfants. Tél. PL 6-4297

En voyage

RAWDON — Dr et Mme Jean Gauvin sont partis en vacances en croisière sur le bateau "Italia" pour se rendre à Nassau sur les îles Bahamas où ils passeront plusieurs jours. Dr Gauvin o.p. est notre optométriste dévoué de Rawdon. Bon voyage à Suzelle et à Jean.

Décès Giguère

A Lavaltrie est décédé accidentellement M. Armand Giguère à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil, sa mère Mme Simon Giguère, ses frères, Léo, Willie, Roger de Lavaltrie et Paul-Emile de Montréal, ses sœurs Mlle Aurèle Giguère de Lanoraie, Mlle A-médée Villeneuve (Bernadette) de Lavaltrie, Mme Arthur Barbeau (Diane) de Ste-Rose de Laval, Mme Aurèle Bergeron (Claire) de Bromptonville. Mme Jean Lafontaine (Simone) de Repentigny. Des neveux et des nièces. Sincères condoléances.

N'achetez pas un tuyau quelconque

CONSULTEZ-NOUS au sujet du

SCLAIRPIPE

- le résultat d'années de recherches
- cui pour durer toute une vie
- tuyau de polyéthylène construit selon le principe de la pression constante
- matériau tout à fait nouveau
- facile à poser
- bon marché

René Chaput

722 De Lanaudière

Joliette PL. 6-4780

SCLAIRPIPE est la marque de commerce de Du Pont de Nemours et du tuyau de polyéthylène à pression constante.

Tél. PL 3-7427

674, St-Louis, Joliette

Omer Landreville

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

Morgue Provinciale

SERVICE D'AMBULANCE



JEAN-BAPTISTE FORGET Assurances générales

COURTIER AGREE JOLIETTE, QUE.

378, FABRE TEL. PL. 6-4616

Via — Plan familial — Feu — Accident — Groupe Automobile — Vol — Responsabilités — Hypothèques, etc.

"Au service des familles et de leurs biens par l'assurance"

Petites Annonces

● A VENDRE 1 action au club de Golf. S'adresser 805, Delanaudière, Joliette.

● A VENDRE Un camion Panel, une demitonne, marque Chevrolet 1956, très bon marché. S'adresser à: 117, St-Charles Nord, Joliette.

● A VENDRE Bon cheval noir 1200 lb. S'adresser à Wilfrid Forest, St-Liguori (Montcalm), P.Q.

● EPICERIE LICENCIÉE Christ-Roi, rue St-Charles, un des meilleurs commerces de Joliette, gros débit de bière, avec maison privée à même. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL 3-7354, Joliette.

● A VENDRE Moulin à battre 2238, marque International, aussi quatre vaches à lait Jersey, deux juments 6 et 7 ans, une grange 30 x 60, bon état. S'adresser à M. Gérard Riopel, St-Esprit, Tél. 839-2928.

● RESTAURANT A VENDRE Paroisse Ste-Thérèse, seul dans les environs, prix bas, avec logis si désiré. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL 3-7354, Joliette.

● BUNGALOW NEUF A VENDRE Rue Fontaine, en brique, face parc Ste-Thérèse. Prix: \$10,000. Conditions à discuter. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL 3-7354, Joliette.

● A VENDRE Plymouth 1950, très propre et en bonne condition, bon marché. S'adresser à 120, Précieux-Sang, Joliette, Tél. PL 6-6885.

● COTTAGE A VENDRE 8 chambres, pierre, brique, terrasse, système de chauffage, voisinage d'écoles, église, libre le 1er septembre. Comptant \$5,000.00 demandé, balance \$75 par mois intérêts et capital. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL 3-7354, Joliette.

● POÊLE A VENDRE Poêle combiné au gaz et à l'huile en très bon état. S'adresser à Mme Philippe Landreville à Crabtree Mills, Tél. 754-2557.

● A VENDRE A St-Calixte de Montcalm, camp avec garage pour 2 machines et un autre bâtiment de 13' x 15'. Le camp est fini pour habiter hiver et été. Vendra à de bonnes conditions, ménage compris. Grandeur de terrain 200' x 100'. S'adresser à 77, rue Venne, St-Jacques, Tél. 839-2560 ou à Montréal, 1291, rue Cartier, téléphone Lafontaine 6-8125.

● A VENDRE Lieu à grain Cockshutt 6 pds presque neuve. Aussi 2 vaches à lait, une devant veler le 1er septembre, l'autre le 2 novembre. S'adresser par téléphone à PL 3-3397 chez Marcel Goyet Rg Grand Chaloupe, St-Thomas de Joliette.

● A VENDRE Une machine à Imprimer Gestetner, une plieuse (folder) une dactylographe Remington, un bureau en acier, une chaise secrétaire, le tout entièrement comme neuf. S'adresser à 117, St-Charles Nord, Joliette.

DERNIERE SOIREE DE LA FOIRE-MINIATURE DE SAINTE-BEATRIX, SAMEDI LE 12 AOUT 1961

Au cours de la soirée un film sera tourné pour la TV. Voyez-vous, sous peu, sur votre écran.	Tous les kiosques et amusements variés en pleine opération. Du plaisir pour tous!	Plus de quarante mille personnes ont vu cette extraordinaire "Foire-Miniature" à la mode de 1861. Faites comme elles.	Danse gratuite, sur la place. Entrée gratuite! Stationnement gratuit! Restaurant moderne!	EN PERSONNE Yoland Guérard (Monsieur G.M.) et Louis-Philippe Hébert (Le Père Lalogue) des "BELLES HISTOIRES"	ENCAN à la fin de la soirée, de tous les cadeaux disponibles. Aubaine sans précédent	VOYEZ: LA "BEBELLE" (75 ans) LES QUILLES VOLANTES! LA ROUE DE FORTUNE! LE BINGO! LA FLECHE QUI ENRICHT LES CERCEAUX MAGIQUES ETC., ETC.	Tous les chemins mèneront à la "Foire-Miniature" de Ste-Béatrix, samedi soir! Suivez la bonne route Venez vous amuser!
--	---	---	---	--	--	--	--